



HAL
open science

Ville, espace urbain et archéologie

Henri Galinié

► **To cite this version:**

Henri Galinié. Ville, espace urbain et archéologie. Maison des Sciences de la Ville, de l'Urbanisme et des Paysages, Université François Rabelais, Tours, pp.128, 2000, Collection Sciences de la Ville n°16. hal-00537090

HAL Id: hal-00537090

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00537090>

Submitted on 17 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COLLECTION SCIENCES DE LA VILLE

N°16

Henri Galinié

**VILLE, ESPACE URBAIN
ET
ARCHEOLOGIE**

Maison des Sciences de la Ville, de l'Urbanisme et des Paysages

Université François-Rabelais, Tours

2000

Collection Sciences de la Ville
N°16

VILLE, ESPACE URBAIN ET ARCHEOLOGIE
essai

Henri Galinié
directeur de recherche au CNRS
Archéologie et territoires
UMR 6575, CNRS-Université de Tours

Publication de la Maison des Sciences de la Ville,
de l'Urbanisme et des Paysages
CNRS-UMS 1835 - Université François-Rabelais - Tours 2000

*A mon père
Gabriel de bonne mémoire*

SOMMAIRE

Avant-propos

1. Pratiques archéologiques de la ville

Espace et société

Archéologie et ville

Archéologie et histoire urbaine

Fil du temps et structure

Décrire, c'est rendre compte et rendre raison

La topographie historique, toutes sources confondues

L'état des connaissances

L'évolution de la ville au fil du temps

Trois critères urbains

Des briques et des statuts

L'explication fonctionnelle et les effets structurants

Des échelles multiples

La tentation organiciste

La logique du vivant

L'espace comme donné

2. la ville en soi

Considérer la ville en soi

Un autre objet

Comme archéologue

Entrer en ville par l'activité sociale

Deux ordres de questions

Préférer l'espace

L'état des lieux

L'espace urbain

L'illusoire reconstitution

La hiérarchisation des faits spatiaux

Fabrique et fonctionnement

Expliquer et comprendre

L'espace urbain comme produit social

L'état du monde

Un cadre théorique et méthodologique

Retour aux sources

Décomposer la société

Démonstration et accumulation

Temps, espace, sources

L'objectivité relative

La complémentarité des sources

Désinformation

Choix et biais

La double épreuve

De nécessaires états

L'espace comme source

Ouvertures
Glossaire
Bibliographie

Avant-propos

Cet essai trouve sa source dans une pratique de l'archéologie urbaine dans une ville à laquelle je me référerai souvent, Tours. Non parce qu'elle vaut pour toutes les villes, mais parce qu'elle est celle dont la connaissance des sources m'est familière et que, par expérience, j'ai acquis la conviction qu'existe une échelle imposée et univoque de l'archéologie urbaine, *stricto sensu*, qui est locale. Maints phénomènes s'examinent à d'autres échelles, la fabrique d'une ville, elle, s'élabore sur place. La mesure des phénomènes de plus large ampleur, leur impact local, doivent être pris en considération, ce sont des facteurs déterminants, mais parmi d'autres qui sont appréhendables, interprétables en un lieu, qui font que ce lieu est ce qu'il est, à tel moment.

C'est bien sûr prôner les vertus de la méthode comparative. C'est aussi considérer que la forme d'histoire que l'on peut écrire dépasse les seuls intérêts locaux, que le singulier ne l'est que partiellement, qu'il existe un lien fort entre micro et macro sociétés. C'est indirectement plaider pour l'adoption d'une démarche dont on espère qu'elle convaincra d'autres de l'adopter, sinon le pari est perdu. Je ne connais pas dix villes en Europe qui soient l'objet d'un traitement systématique de leurs sources pour le premier millénaire. C'est bien insuffisant pour

progresser. Si cet essai ouvre la porte à un débat sur le traitement des sources, s'il est remis en cause, il aura atteint son objectif.

Lorsque nous découvrons un plan restitué antique ou médiéval de ville européenne, ou un levé cadastral du 18^e ou du 19^e siècle, nous nous sentons en terre connue. Le plan nous parle, évoque des similitudes, du déjà vu. Des particularités peuvent surprendre, réponse locale à une situation spécifique, mais les éléments individuels qui composent le plan, leur distribution, leur organisation parcellaire, le système de voirie, celui de défense, tout - ce que nous appelons la structure urbaine - y présente des caractéristiques communes avec celles d'autres villes qui nous sont plus familières, ce qui autorise une première compréhension intuitive.

Ce sentiment, fondé sur une connaissance plus ou moins approfondie, est renforcé par un autre, de terre étrangère, devant un plan identique de ville arabe ou chinoise, ou encore pré-colombienne. Si l'on y reconnaît bien des éléments qui ressortissent à la ville, à l'idée que l'on s'en fait, passé le niveau de l'impression d'ensemble, les différences s'accusent, les repères manquent. Ce qui était partagé ne l'est plus, ou ne l'est plus au même niveau. Certes il y a des rues, des îlots, des places, des lieux publics, des défenses, mais la place respective des uns et des autres - défenses mises à part peut-être - est si distincte que l'on sait d'emblée être dans un autre monde urbain.

Ce sentiment d'être dans une forme de l'urbain partagée en Europe, connaissant certes des expressions variées liées aux conditions historiques, à l'ancienneté du fait urbain, aux particularités régionales, à une multitude de facteurs d'ampleur diverse, qui ne sont pour autant pas un obstacle à la réalisation de villes d'un type identique, est un défi à l'analyse et justifie, dans nos systèmes d'interprétation, le recours à des théories explicatives dépassant largement le champ urbain.

Quelles sont les forces en jeu pour que, de Milan à Dublin, de Bordeaux à Cologne, ce qui rapproche soit plus prégnant que ce qui sépare ? Le hasard ? Une série cumulative de hasards ? ou de nécessités ? Quels déterminismes ? Quelle volonté humaine ou supérieure ? Quel architecte ?

La réponse, on le sait, comme la question, est vaine, posée en ces termes. Le constat autorise simplement, dans nos

pratiques, la conviction que parler de l'une de ces villes, c'est aussi parler un peu des autres, que les phénomènes à l'oeuvre sont multiples et complexes, mais comparables plus qu'opposables. Si l'une des questions est toujours de saisir la part de l'initiative individuelle, du sujet ou de l'agent, et celle du poids des sociétés, la balance penche dès l'origine en faveur des secondes, sauf à ériger le hasard en structure codifiée, uniforme et organisatrice.

Un pré-requis au discours scientifique est de préciser les choix auxquels on procède dans la mise en oeuvre de cet acteur urbain aux dimensions variables que constitue l'individu tantôt sujet tantôt agent d'un groupe social, d'une communauté, d'une organisation, de la société, la validité opératoire que représente sa mise en situation par rapport à l'espace urbain, à la ville.

Rapportée à des périodes mal documentées, il conviendra de s'interroger sur la validité de l'inversion de la procédure qui souvent consiste à créer, à partir de la société un homme-type du haut Moyen Age, d'une organisation un représentant-type du pouvoir central, d'une communauté un moine ou un chanoine-type, d'un groupe social un artisan ou un marchand-type, etc. Le même niveau de typification est sensible en archéologie, à partir des structures du terrain où la maison crée l'habitant, l'atelier l'artisan, la parure le riche ou l'arme le soldat.

Entrer en ville par l'archéologie n'est qu'une des façons, technique celle-là de restreindre le champ du réel accessible. C'est convenir des limites de la connaissance possible et tirer les enseignements de cette conscience. Mais ce n'est pas pour autant restreindre le champ à la seule matérialité des choses. C'est tenter de saisir la totalité de la réalité appréhendable par ce biais. Cela demande l'instauration de relations adaptées avec les autres sources, différentes de celles entretenues aujourd'hui. Si la démarche passe bien, à l'origine, des sources archéologiques à l'espace, puis de l'espace aux composantes sociales, c'est pour mettre ensuite en marche un mouvement permanent d'aller et retour. Il va de soi que les sources archéologiques seules, les sources écrites seules, les sources planimétriques seules, autrement dit les champs disciplinaires existants, interdisent de poser la question urbaine dans les termes où elle a été posée ici.

Il faut donc entendre archéologique non comme une réduction du champ par une limitation disciplinaire - les réalisations matérielles, la ville comme ensemble de réalisations - mais comme une réduction de l'angle d'appréhension d'un champ lui-même sans limites - l'interdépendance, l'interaction entre composantes sociales et espace où les réalisations matérielles revêtent une double signification symétrique : la fin identifiable qui les inspire, le résultat observable qu'elles fixent. La mobilisation des différentes sources vise à prendre en considération ce double objectif d'identification des fins par compréhension, d'explication de la complexité des facteurs conduisant au résultat observable, le processus.

On voit ici que compréhension et explication ne se situent pas au même niveau dans la procédure, ne remplissent pas des rôles symétriques ou complémentaires. La compréhension est un moyen, un outil qui vise à l'identification des fins poursuivies, alors que l'explication est un but recherché qui, lui, fait appel à ses propres outils. Saisir cette différence entre compréhension et explication dans la démarche demande que l'on prenne la mesure du double statut de l'explication, interne et externe. Interne, l'explication vise à rendre raison des modalités qui expliquent le processus local dans un contexte plus large que celui de la seule ville considérée. Externe, l'explication vise à mettre une ville en position de comparaison par rapport à d'autres villes en se fondant sur l'observation de régularités. Ici, seule l'explication interne est pertinente, à l'échelle retenue.

La première certitude acquise est que la forme d'histoire qui en résulte est en retrait par rapport au récit urbain de la topographie historique auquel nous sommes accoutumés. Ce n'est pas la société dans son espace qui est au centre des préoccupations mais la nature de la relation qui lie espace et société, dont il apparaît bien vite que seuls des moments peuvent être saisis, en fonction de la documentation existante.

De la sorte, on ne se trouve tout à fait ni dans l'archéologie urbaine, ni dans l'histoire urbaine, ni dans l'analyse des formes urbaines. C'est une situation inconfortable que la recherche de délimitation d'un objet scientifique au contours mal arrêtés où nul, selon les disciplines reconnues, ne se sent à son

aise, parce que chaque chose n'existe que par rapport à l'espace en permanente transformation.

Ainsi la tentative de positionnement de l'espace au centre des préoccupations engendre des modifications de pratique dont j'ai le sentiment de n'avoir qu'entrevu l'ampleur. Loin de souhaiter clore la question en proposant solutions ou recettes, cet essai a pour ambition de contribuer au débat sur les modalités d'étude de l'espace et des sociétés urbaines antiques et médiévales.

Il doit beaucoup à des échanges informels, au fil du temps, avec des archéologues et des historiens. Il doit, bien sûr, à mes collègues de l'UMR 6575 *Archéologie et Territoires*. Tel qu'il est, il doit encore au petit groupe qui, constitué de chercheurs de secteurs divers des sciences humaines ou sociales, fonctionne au sein de la *Maison des Sciences de la Ville* de l'Université de Tours, dans des séminaires ou des discussions libres, partage une passion commune pour la fabrique sociale de la ville. Sans le besoin réciproque de connaître les pratiques disciplinaires de chacun, je n'aurais pas tenté de faire le tour des miennes, remis en cause et infléchi ma démarche.

Les uns et les autres, par ce qu'ils m'ont appris et fait découvrir, souvent sans le savoir, sont à l'origine de cet essai. Je les en remercie.

1. Pratiques archéologiques de la ville

ESPACE ET SOCIETE

Les archéologues ont deux façons d'entrer en ville, par l'espace ou par la société, par les structures archéologiques ou par ceux qui les ont faites. Quelle que soit la pénétrante retenue, ils s'attachent à saisir, à reconstituer et à décrire les relations entre espace et société, entre fragments d'espaces urbains et composantes sociales avec, en arrière-plan, comme but ultime, l'explication de la genèse de l'espace urbain et celle de son mode de fonctionnement. Le travail se déroule nécessairement en plusieurs phases plus ou moins simultanées dont l'une accapare les énergies, celle sur quoi reposent les autres, l'acquisition des informations et leur description.

La restitution de la réalité physique d'une ville au travers du temps, pendant un à deux millénaires, nécessite une énergie considérable dispensée sur le terrain, dans la reconstitution de la chronologie et la caractérisation des lieux, dans la confrontation des sources pour, simplement pourrait-on souligner, dire, avec un degré d'incertitude tolérable, ce qu'il y avait à tel endroit à tel moment.

Cette phase préalable est renouvelée à chaque enquête de terrain, chaque fouille donc, venant confirmer, infirmer, élargir les connaissances déjà acquises et ayant servi à l'interprétation des relations entre la société et l'espace. Il y a là une spécificité de la démarche archéologique, dans le renouvellement permanent des preuves, et depuis quelques années, dans leur accumulation rapide. De sorte que l'on éprouve le sentiment que, les lacunes étant appelées à être comblées, il est toujours trop tôt pour interpréter, qu'il est indispensable d'attendre, de ne proposer que des amorces de solutions. Ce qui importe est la description minutieuse, objective et vraie, donc définitive, de ce qu'il y avait à tel endroit à tel moment. Le rôle de l'archéologue tiendrait dans l'établissement de ces fragments de vérité qui prennent place dans la constitution lente et progressive d'une documentation dont l'accumulation permettra dans un avenir plus ou moins proche, une fois le seuil quantitatif atteint, de raisonner en meilleure connaissance de cause.

Dans l'attente, il est recommandé de s'en tenir à des recherches sur ce qui est suffisamment documenté, des aspects de la réalité urbaine, dans le même temps que l'on ne peut se soustraire aux généralisations. Cette double postulation simultanée, l'une vers l'hypercritique, l'autre vers la mise en perspective historique conduit à des mélanges d'échelles d'analyse que justifient les lacunes documentaires.

Travailler sur une ville, c'est d'abord travailler à micro-échelle en postulant que le singulier n'est pas que le particulier. C'est entrer autrement, ce qui ne signifie pas n'importe comment, dans l'histoire globale des sociétés. C'est faire le pari, bien peu risqué, qu'une société locale reflète la société globale. C'est aussi accepter un certain nombre de contraintes qui pèsent sur la façon de travailler et qu'avant d'examiner, je dénommerai contraintes d'échelle.

Archéologie et ville

Aujourd'hui, la pratique de l'archéologie urbaine métropolitaine se déroule sans référence commune, hormis celle d'une prise en considération de toutes les périodes de l'histoire de la ville, sans préférence déclarée. Elle s'est inscrite dans cette histoire en miettes, pour reprendre le mot de François Dosse, dont la mainmise sur la pratique historique correspond

chronologiquement à son émergence. Dans ce mouvement où tout est objet d'histoire, où prime l'être-au-monde, l'archéologie a trouvé sa place, à peu de frais théoriques. La connaissance du vivre-en-ville, de la culture urbaine, de l'air de la ville, des manières d'habiter, de consommer, de faire, par la multiplication des découvertes de terrain, a connu depuis deux décennies une croissance exponentielle. La longue tradition archéologique qui considère la ville comme un marché où chacun, au gré de ses intérêts, vient faire ses emplettes de faits inédits s'en est trouvée confortée et justifiée, jusqu'à être érigée parfois au rang de discipline neuve.

Tout à sa pratique, l'archéologie urbaine vit dans un monde à part. La résolution de ses propres difficultés - qui sont immenses - la tient à l'écart de la réflexion sur la pratique scientifique. Entièrement tendue vers un objectif lointain, soutenue par une idée forte - d'ordre patrimonial, elle progresse à pas rapides dans l'accumulation systématique des faits inédits. C'est de l'infinie variété des situations qu'elle a pour mission de révéler que sortira, un jour, une meilleure compréhension de l'infinie complexité de l'urbain. On en serait aujourd'hui au stade de la connaissance qui précède celui de l'explication. La priorité, donc, doit être donnée à la mise au jour d'une documentation aussi vaste que possible dont chaque bricbe vaut par son unicité. Rien ne saurait justifier la perte d'une information inédite. L'élargissement du corpus des preuves est en soi une pratique scientifique auto-suffisante puisque les explications ne peuvent être que partielles.

Ainsi, un urbain indifférencié est la référence commune. Elle se suffit en elle-même. La reconstitution aussi précise que possible de ce qui s'est passé en ville est un préalable à l'élaboration d'un discours descriptif qui rendra compte de la réalité objective. On est parallèlement soumis à deux tensions contradictoires, l'une qui concerne la société urbaine, l'autre la ville. D'une part les habitants, leur être-en-ville, de l'autre la ville dans son être propre, les uns et l'autre menant une existence commune, couple dissociable, appréhendable distinctement et de multiples façons, sans qu'il soit besoin de comprendre ce qui fonde leur relation, pour progresser. La relation de la société à la ville, qui est un prérequis reconnu pour qu'il y ait ville, prend

l'allure d'un donné allant de soi dont les modalités valent d'être observées.

L'idée que l'archéologie est une discipline, que l'archéologie urbaine est une branche de cette discipline, que comme telle elle définit un champ qui lui est propre n'est pas fait pour clarifier la situation. J'adopterai une autre position : les archives du sol constituent une source qui peut être érigée en source principale, la lecture de cette source nécessite la mise en oeuvre de techniques spécifiques, et tout particulièrement en milieu urbain, mais pour autant il n'y a pas de champ archéologique propre délimité par des méthodes spécifiques. Les méthodes opératoires relèvent des sciences sociales. C'est une pratique de l'histoire, au même titre que d'autres, qui peut être théorisée, mais qui reste une pratique, avec des problématiques et des méthodes qui la dépassent. Mais les sources archéologiques, par leurs spécificités, imposent, ou au moins privilégient certains champs d'étude, en ferment d'autres, et nécessitent l'élaboration de problématiques particulières qui tiennent compte de leur relation particulière au temps et à l'espace. Il y a, pourrait y avoir, devrait y avoir une manière archéologique, d'interroger le réel.

Les sources ont leurs logiques propres. Un fossé les sépare que ne comble pas la construction d'un objet scientifique, quelconque soit-il. Qu'elles soient archéologiques, planimétriques ou écrites - ce sont les trois grandes catégories que je retiendrai -, elles sont, chacune dans son propre domaine, hétérogènes et demandent à être soumises à une critique interne préalable, mais aussi à être soumises à un examen des conditions de leur complémentarité qui ne va pas de soi, malgré l'opinion répandue.

Eriger l'archéologie en source première consiste à s'imposer un passage obligé par la matérialité des choses, à faire des transcriptions spatiales, de l'espace lui-même, les révélateurs des faits urbains -comme on dit les faits sociaux- à quelque échelle que l'on se place. C'est évidemment postuler qu'il existe une relation entre espace et société et que l'espace rend compte de cette relation même quand la société n'en dit rien. C'est encore privilégier la lecture spatiale des sources archéologiques et écrites et postuler que l'intelligibilité de la société va de pair

avec celle de l'espace. Espace et société : il n'y a rien de bien nouveau dans cette proposition.

Archéologie et histoire urbaine

Pour l'étude d'une ville antique et médiévale au travers de son espace, un large éventail de possibilités s'offre à l'observateur archéologue. Au premier rang de ces choix évidents se propose la monographie urbaine linéaire, la ville-objet suivie et décrite au cours du temps, vaille que vaille, en faisant feu de tout bois, en juxtaposant les informations de toutes origines, les briques et les statuts, selon un schéma pré-établi de l'évolution urbaine. Il s'agit de bien placer cette ville pour dresser le bilan des correspondances et des discordances avec ce schéma général, selon des rythmes imposés par les théories en vigueur et tempérées par la documentation locale. Ensuite, dans cette optique, sous forme de commentaire, il convient d'expliquer en quoi cette ville est parfois conforme au modèle, parfois originale.

Cette façon de traiter les informations conduit inévitablement, tant elle est subordonnée à l'état des connaissances et à leur modélisation, à opter pour un découpage qui oppose des restitutions typées. A la ville antique s'oppose la ville médiévale que sépare un long temps de stagnation, de désurbanisation de la ville, caractéristique du haut Moyen Age. On ne peut que trouver l'une et l'autre fondamentalement différentes dans ce mode de raisonnement qui repose sur une typologie pré-construite, et sur des types aux caractéristiques forcées. Connaissant par avance ce qui caractérise la ville antique, la ville médiévale, l'archéologue documente, apporte sa pierre à l'édifice du savoir, fouille après fouille. Entre les deux se discute une ville du haut Moyen Age, interminable fin de l'Antiquité, lente maturation de la ville médiévale dont la religiosité est un trait dominant.

Dans le cas de Tours, un découpage plus fin, fondé sur la documentation récente issue de l'archéologie comme d'une relecture des sources, là comme dans d'autres villes, conduirait aujourd'hui à voir une première ville au Haut Empire, puis une autre ville au Bas Empire, du 4^e siècle jusqu'à la fin du 6^e siècle, sorte d'antiquité tardive, puis les âges sombres des 7^e et 8^e siècles, au mutisme jugé éloquent sauf si l'on veut à tout prix

s'inscrire dans le mouvement de reprise du 7^e siècle, puis une autre reprise carolingienne avortée sous les coups des incursions scandinaves, de 850 à une date discutée selon que l'on accorde un rôle plus ou moins moteur au 10^e siècle, et enfin une reprise indiscutable peu après l'an Mil, la formation de la ville médiévale et moderne. Il faut certainement s'efforcer de voir cela, mais il faut aussi essayer de voir autre chose, et selon d'autres rythmes.

En effet, cette forme d'organisation des informations peut se révéler nécessaire, dans la considération de la ville à partir de critères qui lui sont extérieurs, sous réserve qu'on considère une telle mise en ordre non comme une fin en soi mais au contraire comme le révélateur de questions en suspens. Oublier l'histoire urbaine, ne pas la considérer comme un préalable.

Dans nos pratiques, la juxtaposition, l'addition des informations disponibles, quelle que soit leur origine, offrent un terrain stable où se fonde l'alternative : il y a / il n'y a pas matière à aller plus loin. Ce sont les faits établis qui guident et bornent notre discours dans cette façon d'appréhender la ville. J'essaierai de montrer en quoi cette posture est discutable.

Si l'on énumère succinctement les faits que les sources nous permettent d'établir pour Tours pendant un long millénaire, qu'observe-t-on ?

A partir des sources écrites :

- un continu documentaire suffisant qui atteste que Tours a tenu un rôle administratif, civil et/ou religieux, à l'échelle locale ou régionale, pendant tout ce millénaire : chef-lieu de cité, siège épiscopal, capitale provinciale, métropole religieuse.
- un premier accaparement des sources par Grégoire qui accentue le caractère chrétien de la ville du 4^e au 6^e siècle.
- un autre accaparement, par les actes de la pratique cette fois, à partir du milieu du 9^e siècle, et pour quelques décennies, pour le monastère de Saint-Martin, dans ses relations avec les souverains carolingiens. Il souligne le rôle d'une des grandes abbayes royales carolingiennes, éclipse le reste.
- un quasi mutisme concernant la cité, qu'il s'agisse des autorités civiles qui y siègent ou de l'évêque et du chapitre cathédral, à peine entrevus,

- une reprise de l'activité, surtout à Saint-Martin, parce que les actes privés du 10^e siècle y sont mieux conservés qu'ailleurs dans les archives et que le seul pendant qui existe concerne le rétablissement du monastère de Saint-Julien au milieu du siècle.
- ce que signifient localement *civitas*, *castrum*, *vicus*, *burgus*, *suburbium*, les réalités physiques et institutionnelles que recouvrent ces termes.
- un relatif rééquilibrage à partir de la fin du 11^e siècle, quand les actes de la pratique se multiplient et qu'ils constituent un ensemble plus varié permettant de mieux mesurer les secteurs d'activité des différents intervenants.

A partir des sources archéologiques

- une faible présence au sol de la ville du Haut Empire
- un retrait important de l'espace urbanisé à partir du 2^e-3^e siècle
- la bipartition de cet espace à compter du 5^e siècle sur la base d'éléments religieux dont le caractère urbain est discuté pendant le haut Moyen Age
- d'introuvables traces d'activités suivies du Bas Empire au 9^e-10^e siècle, hors de la cité
- une problématique et contradictoire transformation de zones étendues à un usage funéraire du Bas Empire au 10^e-11^e siècle
- une réoccupation d'espaces abandonnés à partir du 9^e-10^e siècle
- un changement dans les manières d'habiter et de vivre à partir de Bas Empire
- un rattachement des traditions matérielles qui passe du sud vers le nord au cours du haut Moyen Age

A partir des sources planimétriques

- une invisible structure de la ville du Haut Empire, sans postérité
- la marque prégnante du rempart du Bas Empire
- la coupure entre dedans-dehors, entre cité et abords
- la trace des enclos canoniaux médiévaux du chapitre de la cathédrale et de celui de Saint-Martin
- des gains sur la rive de la Loire
- le rôle d'un bras fossile de la Loire dans la délimitation de l'espace urbanisé

- une tripartition de l'espace urbain selon un découpage cité à l'est / centre flou autour de Saint-Julien / *castrum* de Saint-Martin et ses abords à l'ouest.
- de vraisemblables opérations d'organisation, voire de planification de l'espace
- d'énigmatiques anomalies résiduelles dans le plan

Une première remarque s'impose :

sources écrites :

Au discours cohérent et finalisé de Grégoire, aux corpus d'actes de la pratique émis pour Saint-Martin, puis pour Saint-Julien, cohérents et finalisés eux aussi, correspondent trois logiques de construction différentes.

Les autres mentions dans les sources écrites sont allusives et ne peuvent donc présenter ce caractère cohérent et finalisé.

A Grégoire, aux chanoines de Saint-Martin, aux moines de Saint-Julien ne répond donc aucun autre fonds documentaire contemporain comparable à l'échelle de la ville.

Plans et données archéologiques sont d'un autre ordre que les sources écrites contemporaines.

sources planimétriques

Le dossier des plans géométraux, lui, au degré de précision parcellaire requis est très postérieur aux faits examinés. Il n'est en effet pas antérieur au 18^e siècle et, de plus, répond à des préoccupations d'ordre fiscal qui tolèrent une marge d'erreur dans le relevé et la représentation.

sources archéologiques

Les corpus archéologiques, pour leur part, sont des bases de connaissances actuelles, constituées selon des préoccupations actuelles. Ce dernier est caractérisé par son hétérogénéité - toute fouille produit une documentation diversifiée dans la longue durée, quel que soit le motif de sa réalisation¹, le dossier de plans est caractérisé par une surévaluation des effets de trace transcrivant les effets de structure.

¹Même quand une fouille est réalisée pour examiner une question précise : établissement et fonctionnement d'une structure particulière antique ou médiévale, elle apporte pour les autres périodes des informations sur les changements des modalités d'utilisation du sol. La dévolution d'un site à une fonction précise et documentée préalablement à la fouille ne concerne jamais qu'une partie de l'histoire de ce site.

Or, c'est avec cette documentation ternaire, hétérogène et lacunaire, qu'il faut travailler. En elle-même, par ses propriétés intrinsèques, la documentation constitue donc un premier obstacle au traitement continu.

Dans le domaine du possible, en partant des faits établis, s'imposent un certain nombre de thèmes traitables avec un degré de précision acceptable, en cumulant lorsque nécessaire et possible, les sources de diverses origines :

- à titre d'hypothèse, l'échec urbain relatif du Haut Empire
- la rétraction urbaine du Bas Empire et du haut Moyen Age
- la christianisation de l'espace urbain au haut Moyen Age
- le rôle du monastère de Saint-Martin dans le développement de la ville.
- la renaissance carolingienne et son arrêt consécutif aux incursions scandinaves
- la reprise urbaine au 10^e-11^e siècle
- la prééminence permanente du rôle de chef-lieu administratif, aux plans civil et ecclésiastique

D'autres préoccupations, d'ordre plus anthropologique, peuvent être développées :

- l'effet structurant de la relation des vivants à leurs morts, à l'échelle de la ville
- la relation dedans-dehors
- manières de vivre, manières d'habiter
- les formes de l'investissement, les rôles sociaux.

L'explication de ces phénomènes peut être recherchée dans le mouvement général d'une histoire qui mène de l'Antiquité au Moyen Age, en insistant sur l'inscription de Tours dans le cadre géographique d'une France de l'Ouest réputée pour sa relative léthargie, à l'écart des grands courants d'échanges qui, sous l'Empire romain, emploient une voie beaucoup plus orientale, qui au haut Moyen Age se situent autour d'un axe qu'animent la Manche et la Mer du Nord. Deux formes contradictoires de stabilité se dégagent, l'une en faveur du politique et du religieux, l'autre en défaveur de l'économique, ce qui permet de proposer pour raison dernière à l'existence de Tours, à son maintien au haut Moyen Age, deux causes liées :

son rôle de place centrale au niveau politique et celui de centre religieux en liaison avec le culte de saint Martin.

Une formule traduit cet état de Tours, du Bas Empire à l'an Mil : une ville sans vie urbaine.

FIL DU TEMPS ET STRUCTURE

Nous avons été éduqués dans l'idée que les sources sont complémentaires, qu'il n'est de bon archéologue (médiéviste) qui ne domine les sources écrites et depuis peu le nouveau champ que les représentations graphiques nous ont ouvert.

Grossièrement, nous sommes à la tête de trois types principaux de sources : l'écrit sous toutes ses formes², les représentations cartographiques dans leurs diverses expressions³, le sol et le bâti dans leur diversité⁴.

Nous travaillons à partir d'un certain nombre d'idées simples que résume l'axiome : la ville est le lieu de concentration des activités, des actions humaines. Une ville est d'autant plus ville qu'elle concentre d'activités variées. Elle est le lieu d'action privilégié des hommes et des institutions. Dans une relation réciproque, les habitants modèlent la ville qui les modèle en retour. Les activités urbaines, au sens où elles se déroulent en ville, relèvent des domaines du politique et de l'économie :

Puisqu'il est acquis, connu, que les lieux d'exercice du pouvoir sont à l'origine de bien des villes, que les vraies villes en comportent, que c'est en ville que l'Eglise a commencé de s'implanter, que les grandes villes médiévales jouent un rôle

²Epigraphie, itinéraires, histoires, vies, actes de la pratique, diplômes royaux...contemporains des époques étudiées.

³Exceptionnels "plans" du 15^e siècle, vues de villes à partir du 16^e siècle, plans et censives des 17^e et 18^e siècles, cadastre "ancien" du 19^e siècle, tous documents très postérieurs à l'Antiquité ou au Moyen Age.

⁴en élévation, ou à l'état de trace, le bâti a la même valeur informative.

économique majeur, alors ces éléments d'explication sont des moteurs urbains dont il importe de retracer l'histoire et discuter la place relative dans l'évolution d'une ville particulière.

On postule que ces activités laissent des traces dans le sol et au sol, lesquelles forment la base de données spécifiques à l'archéologie, à intégrer dans un modèle de raisonnement préétabli.

C'est un mouvement de fond, pluri-séculaire, au résultat identifié, qu'il s'agit d'étudier. Comme on sait qu'un mouvement n'est jamais uniforme, la discussion porte sur les variations par rapport à la norme, les oscillations qui n'altèrent pas le développement structurel. Le résultat observable est inconsciemment considéré comme un but poursuivi depuis l'origine, de façon réfléchie ou inéluctable. Le chemin nous est tout tracé, il faut nous efforcer de reconstituer les conditions qui ont permis d'atteindre ce but, la vraie ville.

Décrire, c'est rendre compte et rendre raison

Sur la base des traces, la restitution du plan, pour la ville antique ou médiévale, apparaît comme l'objectif prioritaire à atteindre. Plus que les historiens, nous accordons à la ville physique une attention soutenue. A nos yeux, le plan restitué, reconstruit à partir des informations disponibles de toute nature, est l'expression condensée de notre savoir. Plus, il porte en soi sa vérité. Il a pour vertu d'être l'expression objective de la réalité connaissable, incomplète certes mais néanmoins vraie, concrète, palpable, irréfutable.

La mesure des lacunes n'est pas un réel sujet de préoccupation, au motif que ce qui est important laisse toujours des traces, d'une façon ou d'une autre⁵.

Certes, le plan restitué doit aussi devenir le point de départ d'études autres, mais une fois atteint un seuil documentaire qui en fera une base solide, dans un avenir lointain. De là notre habitude de cumuler les informations, aussi notre justification à rechercher toujours de nouveaux faits destinés à augmenter le corpus des preuves.

⁵C'est ce qui m'a conduit à conclure, dans le cas de Tours, que la ville pré-industrielle devait peu à la ville antique, tout ou presque au haut Moyen Age (par ex. 1985, 1988).

De là aussi un premier élément d'explication de la mise sur un pied d'égalité des sources disponibles. Encore que si toutes les sources sont égales, certaines sont plus égales que d'autres. Un vestige de l'église consacrée à saint Machin, daté au pas au mieux séculaire des critères de datation archéologiques, pèse peu au regard d'une allusion au même (?) édifice dans la *vita* du susdit, aux occurrences du vocable dans des actes des 9^e, 10^e et 11^e siècles qui attestent le maintien de l'édifice, laissent deviner sa fonction. Le "vrai" historique des archéologues est moins, malgré les apparences, le vrai en dur du terrain identifié au terme de déductions plus ou moins hasardeuses que le vrai abstrait et intemporel de l'écrit. Peut-être parce que les conditions de production des sources écrites sont plus étrangères aux archéologues que la façon dont eux-mêmes élaborent la documentation archéologique.

La topographie historique, toutes sources confondues

A nous lire, il y aurait donc un premier niveau, celui de la recension des faits connaissables, où les sources pourraient être mises à profit de façon convergente dès lors qu'elles comporteraient des mentions utiles à la première étape du travail que serait l'établissement d'une topographie descriptive objective.

Mention directe ou indirecte d'édifices religieux ou civils, trace de rempart dans le parcellaire d'un plan moderne, découverte archéologique immobilière, mais aussi mobilière⁶, concourraient à l'établissement de l'état des lieux, ou plutôt des états successifs des lieux, ce que l'on dénomme topographie historique. Là, au niveau factuel, les trois sources seraient complémentaires. L'inventaire est dressé en mettant en oeuvre de façon critique l'information disponible⁷. Encore faudrait-il se

⁶ Quand, à partir d'objets, il est possible de prouver l'existence de productions locales : émissions de monnaies, de poteries, travail de l'os, des métaux etc.

⁷ Des entreprises historiques et archéologiques, plus ou moins critiques, aux objectifs divers se traduisent par des séries de publications à l'utilité incontestable. Par exemple, pour la France, des séries consacrées au seul état antique de villes ; à la topographie chrétienne des cités de la Gaule jusqu'au milieu du 8^e siècle. L'entreprise engagée au ministère de la Culture par le Centre National d'Archéologie Urbaine s'inscrit dans la perspective d'un bilan raisonné des connaissances en matière de topographie historique depuis les

défaire de l'idée que cette étape de la recherche présente un caractère d'objectivité. Comme plane un vrai de l'écrit sur nos travaux, pèse une valeur d'échantillon attribuée aux informations du sol. Puisqu'elles sont inconnues d'avance, incontrôlable *a priori*, les archives du sol auraient une valeur intrinsèque, un caractère objectif qui les rendraient représentatives. C'est sous-estimer ce que le choix d'implantation des fouilles, le caractère fortuit des découvertes, les interprétations au travers desquelles elle sont rendues accessibles font peser sur la documentation élaborée et méconnaître les critères auxquels la partie d'un tout doit répondre pour prendre valeur d'échantillon.

Il ne faut pas sous-estimer que les sources écrites conservées dans les institutions religieuses orientent l'activité archéologique. La méthode régressive fondée sur l'utilisation des plans modernes tend à conforter le présupposé d'une composition du paysage urbain autour d'éléments qualifiés de générateurs dont la stabilité est gage de l'éminence du rôle. L'usage du plan insiste sur les effets de structure, la longue durée, souligne des phases.

L'état des connaissances

est souvent une fin en soi.

Soi-disant purement descriptif, il montre selon des découpages chronologiques traditionnels ce que l'on appellerait la mémoire de la ville antique ou médiévale. Plus élaboré mais toujours principalement descriptif, il découpe la topographie historique en aménageant les tranches chronologiques pré-établies selon l'idée générale que l'on se fait de l'évolution urbaine des villes d'origine antique ou médiévale.

L'affinement de la périodisation de l'évolution urbaine procède de l'accumulation des connaissances. Pour les villes d'origine antique, presque toujours les chefs-lieux de cités : la

origines de chaque ville traitée, avec, pour objectif, la mise en place d'un outil de réflexion destiné à permettre une meilleure prise en considération du potentiel archéologique du sol. Des expériences similaires existent en Europe (recensions par : H. Galinié, *Potentiel archéologique urbain et évaluation*, *Nouvelles de l'archéologie*, 55, 1994 et F. Verhaeghe, *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*, compte rendu, *Archéologie Médiévale* 22, 1992).

ville ouverte du Haut Empire, la ville close du Bas Empire et du haut Moyen Age avec son *suburbium*, la ville médiévale et moderne au rythme de l'extension des remparts. Pour les villes d'origine médiévale, un état proto-urbain autour d'un élément générateur (château, monastère le plus souvent) puis la ville médiévale et moderne au même rythme que celui des cités.

est au mieux un révélateur.

Il existe, par convention, des moments forts et des thèmes récurrents dans la topographie historique. La mise en place du système viaire et du centre civique du Haut Empire, la topographie religieuse, les enceintes, les lieux de pouvoir. Pour l'essentiel, ces moments forts sont induits par la documentation constituée. Ils acquièrent leur force dans la répétition. Ce sont en fait des repères descriptifs, spatiaux et temporels, auxquels on accorde une valeur excessive de révélateurs du réel.

Quelques exemples :

- C'est parce que nous avons hérité de la réflexion sur la ville grecque et romaine, méditerranéenne donc, que la tradition archéologique métropolitaine a porté pendant des décennies son intérêt sur les centres civiques, et qu'en conséquence ceux-ci se sont retrouvés pendant longtemps seuls à être documentés. *Polis* et démocratie.
- C'est parce qu'il n'y a pas de ville antique digne de ce nom sans plan pré-établi, sans fondation donc, que des trésors d'ingéniosité ont été développés, et continuent parfois de l'être, pour en trouver là où rien n'en assure l'existence. L'ordre romain. Les plans orthométrés pullulent.
- C'est parce que les remparts sont immédiatement perceptibles, qu'ils sont des marqueurs commodes, que les sources écrites les rendent omniprésents, qu'ils instaurent une ségrégation dans des domaines documentés qu'ils fixent notre attention. Leur vertu est d'inscrire la ville dans l'espace. Toute ville antique et médiévale est montrée dans ses remparts.
- C'est parce que la topographie religieuse est documentée par l'écrit du haut Moyen Age, de façon récurrente sinon continue, qu'elle s'impose comme l'élément essentiel de la topographie entre le 4^e et le 10^e-11^e siècle. La continuité des cités, c'est l'Eglise.

Se forgent ainsi des images urbaines dont on se convainc peu à peu qu'elles sont conformes à la réalité spatiale des villes antiques et médiévales.

Dans nos pratiques, nous acceptons sans réelle critique que documentation vaille histoire. On a là deux modes de surévaluation de la valeur informative des sources, liés aux conditions de production de la documentation disponible. Le premier est lié aux conditions de la pratique archéologique, le second au statut des émetteurs de l'écrit comme les historiens l'ont établi depuis longtemps.

Ce soi-disant état des connaissances est fondé sur une sélection des informations qui prennent sens par référence aux domaines documentés d'une façon générale dans la connaissance que nous avons d'un urbain antique, haut médiéval ou médiéval. Cet urbain, connu ou pressenti, se dresse comme un obstacle devant les informations qui n'entrent pas dans un cadre d'interprétation pré-établi. Pour le Bas Empire et le haut Moyen Age, sont doués de sens le rempart du Bas Empire, les nécropoles, les édifices religieux aux fonctions diverses. Le premier est dans le plan, les secondes dans l'archéologie, les troisièmes dans les sources écrites, parfois dans l'archéologie, parfois dans le plan.

Il en ressort que la ville du haut Moyen Age (la cité) est le lieu d'exercice du Pouvoir et que l'Eglise est le moteur du maintien des villes de l'Antiquité au Moyen Age⁸. Ce *topos* est indestructible. Indubitablement vrai, mais seulement partiellement vrai, puisqu'il répond à une problématique posée en termes de continuité et de ruptures, d'essor et de déclin, de mesure du degré du caractère urbain de la ville, ou dit autrement, de phases dans un processus discontinu dont on connaît le résultat - la ville moderne - il constitue l'axe au long duquel agréger toute nouvelle information.

L'évolution de la ville au fil du temps

⁸Même un peu schématique et excessive dans sa présentation, cette vision prévaut largement dans les études qui portent sur une ville dans son ensemble.

Les informations se lisent, se comprennent comme des éléments constitutifs de l'espace urbain. Un dallage est une rue, un sol mosaïqué une *domus*, un mur épais un rempart, un fossé un système défensif, une matricule un établissement d'accueil, une *ecclesia* on ne sait quoi puis une église paroissiale, une *aula* une salle publique, etc.

Ces éléments constitutifs de l'espace urbain, à des échelles diverses, révèlent ceux qui les ont mis en place : derrière les choses, les hommes. Les informations sont dotées d'une valeur de représentation, d'une signification qui les dépassent individuellement : la maison est l'habitant, l'atelier l'artisan, la cathédrale l'Eglise, le monastère le monachisme, le port le commerce, le cimetière la population, le château le seigneur, l'enceinte le pouvoir central, local ou municipal selon les époques, etc.

Les acteurs antiques ou médiévaux sont rarement identifiables individuellement : tel évêque, tel comte, tel propriétaire, tel agent seigneurial ou royal. Ils le sont parfois collectivement : un chapitre, des bourgeois, le corps de ville, l'Etat. Le plus souvent, ils ne sont identifiables que par le biais des ressorts dont on considère qu'ils les ont fait agir et qui relèvent de divers registres : la religion, le pouvoir, le commerce, l'artisanat, les croyances etc.

L'espace urbain se trouve ainsi constitué de lieux et d'espaces à la fois distincts et emboîtés dont rendent compte la topographie religieuse, les lieux de pouvoir, les quartiers artisanaux, les lieux d'inhumation.... Le renvoi à des concepts tels que le religieux, l'autorité, l'élite, l'économique, le culturel s'imposent⁹.

On voit aussi de quel poids pèsent les sources écrites pour le haut Moyen Age. Depuis longtemps exploitées par les historiens, à des fins diverses, elles ont été mises en oeuvre dans des systèmes d'explication qui constituent autant de repères cohérents et convaincants par rapport auxquels se situer quand on est archéologue. Le religieux est hissé au niveau de concept opératoire pour rendre compte de l'urbain au titre de sa présence récurrente dans les sources écrites, voire archéologiques. On

⁹Pour l'utilité de tels concepts, voir P. Veyne 1971.

l'institue comme catégorie de fait, à laquelle on fait répondre, comme pendant ou comme symétrique, une catégorie beaucoup moins bien documentée, celle des laïcs, par vraisemblance. Comme les sources concernant les laïcs sont numériquement faibles, émanent presque exclusivement des détenteurs de la puissance publique, sont issues pour l'essentiel des actes royaux puis seigneuriaux, s'impose, de fait là encore, la réalité d'un pouvoir laïc et de ses détenteurs, la présence de l'aristocratie ou de l'élite. De plus, la distinction entre hommes d'Eglise et laïcs est renforcée par les écrits d'origine ecclésiastique. Ces grands laïcs sont documentés de trois façons : par les textes, par les structures archéologiques, par le mobilier. Ils sont les seuls acteurs urbains révélés au côté de l'Eglise. Deux groupes sociaux identifiés donc, plus des anonymes qui, eux, ne pèsent rien. C'est l'économie qui parle pour eux. La ville est bien le lieu d'exercice du pouvoir, elle procède de l'enjeu que son contrôle engendre. Scène, elle peut être subdivisée en catégories spatiales : les lieux du pouvoir laïc, la topographie religieuse, les quartiers industriels. *Castrum, ecclesia / monasterium / claustra, portus / burgus* ou *civitas / suburbium* sont ainsi autant de catégories d'un espace urbain composite.

Trois critères urbains

Les catégories du "religieux", ou des activités "religieuses", du pouvoir, de l'économie appellent quelques commentaires.

Dans l'analyse de l'urbain, le "religieux" n'est certainement pas une catégorie opératoire. Commode mais artificiellement générique, elle nous conduit à mettre dans un même ensemble, cathédrale, monastère suburbain, église paroissiale, voire cimetière, etc.

Ces éléments constitutifs relèvent d'un même corpus qui a fait ses preuves dans d'autres domaines de la connaissance, comme la christianisation de l'espace urbain à laquelle ils concourent. Pour autant, ce corpus n'est pas plaquable comme tel si l'objet de recherche est changé, si l'on substitue l'objet ville à l'objet topographie religieuse. Le risque sinon est de s'engager dans une voie sans issue au bout de laquelle on se heurtera à l'impossibilité d'aller plus loin que l'inventaire et la description de ces composantes. Le fonctionnement d'une ville n'est pas liée

au décompte 1 cathédrale + 12 églises paroissiales + 3 monastères d'hommes et 2 de femmes.

Le critère religieux brut est inopérant comme tel. Le siège épiscopal est significatif à l'échelle de l'analyse de la place de la ville dans un réseau d'autorité particulier, celui de l'Eglise où la ville étudiée est mise en position de subordination, réelle ou virtuelle est un autre problème, par rapport à une métropole ecclésiastique, en position de domination par rapport à des archidiaconés, à des paroisses, etc.

Les monastères d'hommes ou de femmes ont plus de signification dans la compréhension des modes d'investissement des laïcs ou de l'évêque que dans la mesure du pouvoir d'attraction de la ville, considéré comme un tout, ou dans la mesure de la christianisation de l'espace, aux 6^e et 7^e siècles. Ils ne ressortissent pas, dans un premier temps, à un nouveau mode d'urbanisation ou d'encadrement des populations mais peut-être plutôt, pour ceux situés *extra muros*, à la vertu d'un saint et à son pouvoir personnel d'attraction, pour ceux situés *intra muros*, à la mise à l'abri de communautés féminines, à l'initiative de l'évêque. Ces distinctions, établies par les historiens, devraient nous épargner de considérer l'équipement religieux comme un tout, une catégorie.

Dans un ordre d'idées voisin, que le siège épiscopal engendre le développement d'un quartier canonial ressortit à d'autres critères utiles que celui du "religieux". Puisque, par définition, toute cathédrale, depuis l'époque carolingienne, est dotée d'un chapitre, celui-ci n'a pas valeur de critère urbain en soi. Peuvent avoir une incidence urbaine son emprise au sol, son nombre de chanoines dans un autre registre qui est celui de la fabrique, du fonctionnement de la ville. Encore faut-il pouvoir restituer le quartier canonial, connaître le nombre des chanoines pour espérer être en mesure de saisir le rôle générateur du siège épiscopal. Il n'y a pas de commune mesure entre le chapitre qui compte huit chanoines et celui qui en compte quarante.

Pas plus que les paroisses, par leur nombre, ne mesurent la religiosité des habitants, elles ne servent d'estimateur démographique direct de la population. Cela n'est envisageable qu'une fois établi le transfert des prérogatives de l'évêque, qu'une fois établi en quoi le patrimoine de l'Eglise fait subir une distorsion aux informations élémentaires, objectives en

apparence. S'il y a toujours beaucoup plus d'églises paroissiales dans les cités que dans les villes neuves du Moyen Age dans une même région, est-ce vraiment parce que les cités sont plus peuplées (et pourquoi pas plus pieuses ?), ou parce que, par exemple, l'évêque, à la tête d'un patrimoine, administre ce fonds, assigne de nouvelles fonctions aux anciens oratoires, petits monastères privés et autres édicules dont il a la charge ?

A l'échelle de la ville, ce qui relève du religieux ne constitue pas une catégorie homogène. Cette catégorie résulte, dans nos pratiques, d'une subordination aux sources écrites dont on considère les émetteurs comme appartenant à un groupe social mû par des préoccupations et des intérêts convergents, ceux de l'Eglise à la fois dominante et distincte du reste de la population, catégorie dont le caractère opératoire dans la description du développement urbain se justifierait au vu du résultat observable dans la topographie religieuse.

La notion, plutôt que le concept, tant elle est floue, de pouvoir est ancrée dans nos référents comme un invariant de l'urbain. Sans autorité reconnue, acceptée ou subie, pas de ville. Qu'est-ce donc que ce pouvoir qui s'exerce en ville et sur la ville ? Il est central, par les agents qui représentent une autorité siégeant ailleurs, Etat, roi ou princes territoriaux. L'on se retrouve ici dans le cas de figure de l'évêché, où l'échelle pertinente n'est pas locale. Seigneurial, il est laïc aussi bien qu'ecclésiastique. Enfin, il est collectif quand apparaissent les corps de Ville, à différents moments du Moyen Age, selon les lieux. Là encore, on doit s'interroger sur le caractère opératoire de ces catégories. Les formes d'exercice de l'autorité sont multiples chez les uns et les autres, enchevêtrées, évolutives. Le pouvoir qu'exerce l'évêque n'est pas celui qu'exerce l'abbé d'un grand monastère. Ni les uns ni les autres ne l'exercent de la même façon au même moment. La ville parfois jouit de droits spécifiques, parfois relève du droit commun, parfois est divisée en espaces de droit particulier. Est-ce le pouvoir tel que nous le réifions qui est une notion utile, ou les formes de l'exercice du droit, les modalités d'extension de leurs prérogatives par les uns ou les autres, les tentatives d'entrée dans le jeu de ceux qui en sont exclus, la norme et les pratiques, les conflits et ce qu'ils

révèlent des oppositions rencontrées par les uns et les autres dans le jeu social ?

L'économie est aussi présente, "par nature". Pour les archéologues, elle se lit selon que les activités peuvent être liées à la production, à la transformation, aux services, au commerce. Activités de production ou de transformation posent la question largement débattue de leur cadre d'exercice : domestique ou artisanal ? L'appréciation du volume d'activité, étant entendu sa nécessaire existence dans un système ouvert ou fermé, se mesure aux attestations d'échange à plus ou moins longue distance, aux créations de marchés et de foires, au droit de battre monnaie, aux relations avec le plat pays, aux vestiges archéologiques : ateliers, scories, ossements d'animaux, boutiques etc. Sans activité économique forte et diversifiée, pas de vraie ville. Lorsque les textes sont muets de même que la morphologie, ou que les premiers demeurent trop allusifs (*vicus*, *portus*, *burgus*), l'archéologie doit prendre le relais. Ateliers, entrepôts et mobilier témoignent et de la présence d'activités et de la nature des échanges ou du commerce.

Le présupposé de base, selon lequel le fait urbain est nécessairement marqué par la centralité simultanée des fonctions liées au politique (dont procède le "religieux") et à l'économique en ville, est présent à toutes les étapes de la réflexion. Il fournit un cadre de référence qui fournit un sens à toute information et permet de mettre le corpus en perspective par rapport à une question-clé : est-ce plus ou moins urbain ? Il existerait donc un idéal urbain invariant vers quoi tendraient toutes les sociétés qui, selon leur structure et leur état de développement, engendreraient des villes plus ou moins marquées par le pouvoir, par l'économie.

Cette vision de la ville justifie la description globalisante qui ne considère une ville que comme un tout. Décrire, ce serait dupliquer le réel. Ce serait aussi expliquer par rapport à des référents implicites, définir la place d'une ville dans une hiérarchie convenue, fondée sur la complexité, et donc sur la croissance permanente et nécessaire. C'est en cela que la topographie historique se révèle une fin en soi. Elle incorpore le principe d'évolution et de croissance.

Des briques et des statuts

Dans cette optique, la procédure archéologique fait appel alors une myriade d'attributs tous placés au même niveau : tout concourt, sans grand discernement, à mesurer le degré urbain d'une ville. Un carrefour routier, un franchissement, un atelier monétaire, des scories, des monnaies, une attestation de marché, un droit de battre monnaie, une église, un monastère, un siège d'évêché, de *vicaria*, de *pagus*, etc.

Dans la démonstration archéologique, il est admis qu'une ville est constituée de secteurs d'activité relevant de types pré-établis attestant le caractère plus ou moins urbain d'une localité. Secteurs publics, religieux, habitat privé, structures artisanales, lieux funéraires. L'objet de la discussion porte sur leur articulation et sur la place relative que chacun occupe, ce qui caractérise le type de ville. Dans la longue durée, les glissements fonctionnels restituent l'histoire urbaine : selon les époques, la ville tient une place plus ou moins centrale aux plans politique, religieux, économique. La relation entre le statut et la réalité physique doit être établie. Les contradictions ne peuvent provenir que de lacunes factuelles. Leur résolution viendra de l'élargissement du corpus des preuves.

Le nombre des occurrences fait la ville¹⁰.

L'explication fonctionnelle et les effets structurants

Une option plus organisationnelle est fondée sur une analyse plus fine des fonctions urbaines, en s'efforçant de mieux saisir l'échelle de pertinence des informations disponibles. Importée de la géographie classique, parfois modernisée par la sociologie historique structuralo-fonctionnaliste¹¹, elle présente, à nos yeux, pour principal avantage de permettre d'ordonner des informations qui, considérées individuellement, sont insignifiantes.

¹⁰A propos de *vacance conceptuelle* dans l'étude de l'urbain, voir M. Cosinshi et J.-B. Racine, article Géographie urbaine dans A. Bailly *et al.*, *Les concepts de la géographie humaine* 1984, 1995.

¹¹Par exemple, Beaujeu-Garnier, *Géographie urbaine* 1980, G. Sjoberg 1960.

Au-delà de l'analyse des fonctions et la fondant se trouve toujours le même référent urbain implicite de la ville comme lieu du politique, de l'économique, voire du culturel mais ici la concentration de population, la démographie n'est plus considérée comme un facteur discriminant de l'urbain, un référent de base ou un prérequis, mais comme la conséquence du développement urbain. Là sont les critères de l'urbain. La ville est plus active que ce qui l'entoure. Plus elle concentre d'activités politiques, économiques, culturelles plus elle est urbaine. Une hiérarchie des villes (qui ne nous occupe pas ici mais est partout présente insidieusement) est rendue possible sur ces bases. Ce que l'on mesure le mieux est le développement urbain, les gains fonctionnels.

Dans la procédure, les preuves sont donc à chercher dans les fonctions remplies par une ville particulière. Or l'archéologie documente ces fonctions de la façon suivante : l'interprétation des informations élémentaires, la valeur de marqueur urbain qui leur est prêtée, la fonction satisfaite dont elles attestent la présence. Le système d'interprétation compte trois étapes :

1. le fait élémentaire interprété comme élément constitutif de l'espace urbain :

une *domus*, un atelier de potier, une basilique civile, une nécropole publique, une résidence princière, un aménagement de berge par exemple.

2. la valeur de marqueur urbain qu'il représente :

Certains marqueurs ont une valeur chronologique limitée, sont considérés comme stables dans toute la tranche chronologique considérée : une *domus* ne vaut que pour l'Antiquité ; une église paroissiale vaut de son origine à sa suppression, du haut Moyen Age aux Temps modernes. Les *domus* sont urbaines, les églises paroissiales par leur nombre et leur proximité sont un indicateur de la concentration de population . Leur création et leur nombre constituent un estimateur du caractère urbain d'une agglomération.

D'autres marqueurs ont une valeur qui évolue : un même monastère, ou un atelier monétaire, ont une valeur d'indicateur urbain variable selon les époques. Un monastère suburbain du haut Moyen Age se voit attribuer

une vertu de révélateur urbain plus forte qu'un monastère médiéval ou moderne. Un atelier monétaire du haut Moyen Age est censé plaider en faveur de l'existence d'activités économiques qu'il faut attester à cette époque alors qu'elles vont de soi au Moyen Age.

3. la fonction induite¹²:

les fonctions sont de trois ordres : banales, développées, statutaires¹³.

- banales, celles qui sont nécessaires au fonctionnement d'une ville et à la satisfaction des besoins quotidiens de la population

- développées, celles qui sont fondées sur l'exploitation d'une ressource locale, la mise à profit d'une localisation avantageuse et entraînent la multiplication d'activités de production, de transformation, d'échange.

- statutaires, celles qui découlent du choix d'implantation de ses représentants dans la ville considérée par une autorité extérieure.

En référent permanent, dans ce système d'organisation de l'information, se trouvent les critères de l'urbain dont chaque information contribue, avec d'autres, à montrer la satisfaction : politique, économique, culturel, démographique (par exemple).

Dans le raisonnement archéologique, selon que l'on se place dans la perspective d'une étude limitée dans le temps, ou au contraire diachronique, le processus d'interprétation n'est pas identique.

Etude dans le temps court

Marque le temps court une durée qui s'inscrit dans une période reconnue homogène X au Haut Empire, Y aux 9^e-10^e siècles, Z au Moyen Age.

¹²Parfois sont utilisées les fonctions primaires, secondaires, tertiaires. Adaptées à la macro-économie, elles sont ici hors d'échelle et anachroniques.

¹³On peut les reconstituer comme telles dans la bibliographie, sans qu'elles soient organisées de cette façon, ce qui conduit souvent à des confusions de niveau de pertinence des informations. Par exemple, C. Heighway *The Erosion of History*, Londres 1972, Van Es *et al.* 1982, *Het bodemarchief bedreigd*. Pour une réflexion sur les niveaux de pertinence des fonctions urbaines, B. Lepetit 1988.

Deux étages sont alors utiles. Par un raccourci fondé sur l'usage, on passe de l'information interprétée à la fonction qu'elle représente. La valeur urbaine d'un élément particulier est reconnue par la communauté scientifique. Les critères urbains ont, eux, une valeur d'axiome. Ils n'ont donc pas lieu d'être discutés et forment le noyau autour duquel gravitent les interprétations selon des pondérations, des combinaisons toujours plus raffinées, à l'infini...

Des types, des profils se définissent : ville de pouvoir, ville/agglomération marchande, ville religieuse, port, etc. Une grande ville cumule les types individualisés. La question porte souvent sur les seuils à définir : à partir de quelle masse de maisons, d'ateliers, de quel équipement public ou religieux une agglomération peut-elle vraiment être qualifiée d'urbaine ?

Etude dans le temps long

Marque le temps long, un changement d'état reconnu de la société compris dans la fourchette chronologique. X antique (de la Tène finale au 6^e siècle après J.-C.), Y antique et médiévale, etc.

Cette fois, l'accent sera mis sur la phase deux du traitement qui consiste à repérer les changements de valeur des marqueurs urbains, l'apparition de nouveaux marqueurs, toujours en référence à nos critères urbains. Par exemple, la permanence de l'exercice du pouvoir, la position administrative centrale seraient traduits par certains des éléments suivants attestés dans les sources écrites ou archéologiques :

basilique romaine, *praetorium*, palais comtal mérovingien et/ou carolingien, atelier monétaire seigneurial, château seigneurial, château royal, prison de l'évêque, de l'abbé X, seigneuriale, hôtel des monnaies, grenier à sel, hôtel de ville, halle, remparts particuliers, remparts de ville.

Tous ces éléments participent, parmi d'autres, de l'exercice du pouvoir, de différents pouvoirs, en ville. Il existe une équivalence de nature entre le mot ou le vestige et la fonction, voire le sens.

Ces éléments se répartissent donc fonctionnellement aux trois niveaux énoncé plus haut, banal, développé, statutaire selon l'analyse conduite :

- Fonctions banales : château, atelier monétaire, marché et prisons seigneuriaux, remparts particuliers, hôtel de ville, halle etc.
- Fonctions développées ; les remparts de ville successifs, industrie particulière, aménagements portuaires massifs, mais à nouveau, éventuellement, atelier monétaire, marché etc.
- Fonctions statutaires : palais comtal mérovingien si représentant du roi, atelier monétaire quand royal, grenier à sel parce que... etc.

Il en va de même dans l'analyse des éléments de la topographie religieuse qui sont répartis selon qu'ils sont représentatifs de fonctions banales : les églises paroissiales desservent la population, l'encadrent ; ou indicateurs indirects de fonctions développées : une abbaye, par sa capacité à concentrer et à engendrer des surplus, plus tard les ordres mendiants qui marquent l'importance démographique de la ville ; ou représentatifs d'une fonction statutaire, comme l'évêché.

Existe une série d'automatismes qui associent le mot ou la chose à une fonction, ou à un sens. Pour l'essentiel ils relèvent de l'exercice de l'autorité dont ils surévaluent la présence, par le croisement des sources redondantes.

Enfin, les informations qui relèvent des activités économiques se répartissent à différents niveaux. Elles sont plus difficiles à interpréter, lorsque exclusivement archéologiques. Il faut alors leur prêter une valeur générique. L'activité marchande et artisanale peut aussi bien avoir pour objet l'approvisionnement de la ville, concourir à son fonctionnement et être ainsi du ressort des fonctions banales que liée à des fonctions développées, inscrites dans le commerce à longue distance. L'atelier monétaire, le marché sont dans ce cas, comme les produits céramiques ou les denrées alimentaires, les ressources locales selon leur rayon de diffusion.

Des échelles multiples

Fonctions développées et fonctions statutaires se mesurent selon le territoire concerné par leur exercice. Les réseaux d'approvisionnement ou d'échange peuvent mettre une ville dans une position centrale à l'échelle locale, régionale, supra-régionale, internationale. La plus grande malléabilité du système de mise en oeuvre des informations permet de créer des

échelle distinctes selon, par exemple, le produit concerné, les besoins que les habitants cherchent à satisfaire. Pour les denrées ou les produits de l'artisanat, les concepts d'approvisionnement et de diffusion précisent ceux d'échange et de commerce.

Ils ont pour intérêt de permettre d'entrer dans des domaines très mal documentés. Tout-à-l'heure, on aurait fait l'amalgame entre une mention de marchand dans une vie de saint, un droit de marché dans un diplôme royal, une boutique du terrain et des objets importés de loin pour inscrire la ville dans le grand commerce, conclure à l'éminence de son rôle commercial. Maintenant, on se place en meilleure position pour distinguer que le marché à une valeur locale, que les quelques objets qui viennent de loin témoignent plutôt d'une logique du don que d'une logique commerciale, que le marchand l'est de produits de grand luxe sans commune mesure avec le marché, que la boutique est liée à une activité de pèlerinage, etc. On s'approche de l'analyse des modalités de fonctionnement de l'urbain.

L'interaction entre fonctions banales et développées ressort plus clairement de la distinction que l'on s'efforce d'opérer. Le retentissement des fonctions développées sur les fonctions banales est un moyen de mieux approcher la réalité démographique. L'accroissement des fonctions développées engendre automatiquement, en retour, l'accroissement des fonctions banales selon une loi qui veut que plus grande est la part de la population spécialisée, plus grande est, en conséquence, la part de la population se livrant à des activités de service.

Dans cette optique, les églises paroissiales, témoignent aussi du service offert aux habitants et comme leur nombre est un élément inféré du développement économique, il témoigne, à son tour, de l'accroissement démographique. Ainsi, les variables sont lisibles à plusieurs fins, toutes ne sont pas univoques.

On abandonne ici la lecture directe des sources écrites, l'addition des briques et des statuts pour répartir les informations disponibles dans des ensembles fonctionnels. La distance aux sources est mieux marquée que dans le système purement descriptif au fil du temps. Les conditions d'émission des sources écrites passées au filtre d'un système interprétatif plus élaboré,

quoique toujours sous-tendu par l'idée de ville. Il y a bien un objet scientifique élaboré qui fait changer les informations de statut. Elles deviennent éléments constitutifs de plusieurs logiques identifiées simultanément à l'oeuvre : celles du politique, de l'économie dont la démographie sert d'estimateur du succès.

Le modèle descriptif est donc plus complexe qu'auparavant, mais le système explicatif fait appel aux mêmes ressorts qui relèvent de la macro-échelle. C'est l'état général de la société, le système économique et social dominant qui expliquent la structure urbaine et les rôles attribués à chacun. Quel que soit le terme que nous employons (urbanisation, croissance, densification, etc) nous y considérons la ville comme un processus qui tend vers une complexité toujours croissante. Le développement est inscrit comme moteur implicite de l'urbain.

Ce modèle partage avec le précédent de sélectionner celles des informations qui expliquent le développement, quoique de façon plus cohérente et démonstrative. Il reste orienté exclusivement vers la mise en évidence des causes qui permettent de rendre compte du résultat observé.

LA TENTATION ORGANICISTE

La logique du vivant

La littérature des archéologues, comme celle des historiens d'ailleurs, pullule de métaphores organicistes. Schématiquement, chez les historiens, c'est le corps social qui fonctionne comme un organisme, alors que chez les archéologues, c'est l'espace urbain. Vieille comme le monde (la ville), la conception organique de la société (urbaine) domine nos travaux.

De la *cellule* familiale aux élus à la *tête de l'organisme urbain*, en passant par le *poumon économique*, les principales *artères*, le *tissu* urbain ou social, je n'en finirais pas d'énumérer

les métaphores que nous utilisons, par commodité ? par conviction ? La ville agit : *elle naît, grandit, se développe, se rétracte, décline, meurt* parfois, le plus souvent *prend un nouveau départ* ou *renaît de ses cendres* après *s'être assoupie, avoir survécu*. Le principal problème réside en ce que la différence entre discours par analogie et concept d'identité de nature est rarement consciente. Il me paraît d'autant plus préjudiciable lorsque l'approche est archéologique, lorsque l'étude porte sur la ville comme objet fabriqué par ses habitants. Si, dans l'examen des entreprises des habitants, nous faisons appel, par analogie, pour préciser la place que chacun occupe dans la société, individu ou groupe, à des images, en étant conscient que ce n'est pas une identité de nature que nous établissons, la conséquence est négligeable. Or cet appel n'est pas occasionnel, il est constant et, sinon inconscient, nulle part justifié : il va de soi. Et non seulement lorsqu'il s'agit de traiter des actions des sociétés urbaines, mais aussi de la ville, entendue ici, non comme les représentants de la communauté des habitants (municipalité, corps de Ville), les groupes qui l'occupent, mais bien l'espace physique.

Ainsi, une ville devient un organisme qui relève de la logique du vivant, son destin est de naître, croître, souffrir et mourir, sans se reproduire toutefois. Sa génération doit être spontanée.

Derrière les facilités de langage qu'autorise la personnification de la ville se trouve une commodité : les phénomènes inexplicables n'ont pas à être traités, une allusion suffit. Pour une part, c'est l'indigence de la documentation qui engendre cette attitude. *A partir du Haut Empire, la ville se développe* : nous sommes dans l'incapacité d'en dire plus, des conditions de création, des modalités d'organisation de l'espace ; cette formule vague est à la mesure de notre connaissance. Soit. Il n'empêche qu'insidieusement se met en place l'idée qu'une ville a sa propre logique, indépendante de celle des sociétés successives qui l'ont mise en place.

Les conséquences ne sont pas à la seule échelle du descriptif, c'est la conception du fait urbain, de l'action des hommes et des sociétés qui en est sous-estimée. Si la ville a son autonomie, alors elle existe en dehors des sociétés. Peut-on

exclure que l'intérêt d'étude de l'objet urbain soit la relation avec les hommes, les sociétés qui ont produit la ville ?

Or, une ville - l'espace urbain - ne fait rien, directement. Elle est le produit des sociétés qui se sont succédé et l'ont faite telle qu'elle est observable aujourd'hui. Même si nos talents littéraires en souffrent, la voie adaptée pour parler de la ville est le passif ! La ville ne s'étend pas : l'adjonction de tel ou tel élément, le développement de telle activité engendrent l'annexion de tels nouveaux secteurs, leur urbanisation. Le constat d'une rétraction ne constitue pas son analyse, *a fortiori* son explication. Que telle ville *traverse* la période incertaine du haut Moyen Age, puisqu'elle *existait* dans l'Antiquité et quelle *renaît* après l'an Mil, dispense de s'interroger sur les modalités et les causes de son maintien. Elle *a survécu*, c'est tout !

Le regard de l'archéologue se porte sur les états successifs de l'espace urbain. L'état de ville, les états successifs, malgré le paradoxe, devraient guider sa recherche, en être l'objet, ou la construction provisoire par laquelle passe son étude. Les sociétés changent, pas les villes. Ces dernières subissent, de façon différée, la transformation des sociétés urbaines, même si indirectement elles pèsent lourdement, par leur organisation héritée, sur l'action des hommes, même si, dans ce sens, elles sont acteur du changement. Un des rôles de l'archéologue est de mesurer ce temps de latence, les modalités de l'interaction entre la société et la matérialité de la l'espace urbain. Sous réserve que le postulat ne soit pas faussé. Les rythmes de transformation de l'espace urbain sont à une échelle qui est celle des sociétés. Aménagements, modifications ne signifient pas évolution. Mesurer la différence entre changement et évolution nécessite que l'on ne replace pas les observations dans une perspective vitaliste. Rendre la ville autonome conduit à mésestimer des phénomènes importants dans l'histoire des villes.

Or, considérer la ville comme un être vivant revient à postuler son existence autonome, individuelle, et à minimiser la nécessité de l'intervention permanente et impérative de la société, à expliquer par une sorte de logique du vivant, un élan vital, un déterminisme biologique, le maintien des villes aux moments où la documentation est défaillante.

L'espace comme donné

Euclidien, il est ici neutre, préexistant et éternel. Il s'arpente, se mesure, se parcourt, se délimite, se découpe. Support des activités humaines, il est le lieu des réalisations, des actions, des enjeux, des rivalités. Sous-jacent, il est insensible à l'agitation, aux modifications. Son éternité lui assure, au-delà des atteintes de l'Homme ou de la Nature, de conserver sa substance.

Objectif, normable et normé, il nous assure un référent inusable par sa stabilité. Sa pérennité le mue en invariant auquel rapporter d'autres mesures, celles de phénomènes évolutifs, pour lesquelles il offre un étalon indiscutable.

Qualifié d'urbain, réduit donc à une de ses catégories sensibles, l'espace reste objectif, perd en invariance. Le référent qui s'impose alors, conceptualisé ou pas, est celui du plus haut degré d'urbanisation de l'espace-neutre, selon un rapport étendue/densité. L'espace-le-plus-urbanisé constitue le repère tangible. S'impose un espace urbain-référence. C'est alors que la ville peut croître et se rétracter, conquérir et aménager. Elle est agissante sur son support. C'est alors aussi que l'impact des réalisations peut être au moins évalué, au mieux mesuré, le degré de précision étant redevable de la qualité des sources disponibles. C'est dans l'espace préalablement défini que, de façon relative, se jauge la capacité d'action des sociétés successives.

Il existe ainsi un espace urbain des villes, dans lequel et sur lequel ont agi les sociétés. S'il offre, s'il constitue bien un référent invariant, son degré d'organisation reflète le degré de capacité organisatrice des sociétés qui l'ont occupé. La mesure de l'espace urbanisé engendre la mesure de l'urbanité de la société. L'une et l'autre vont de pair.

Lorsque prévaut cette acception du terme espace, perçu d'abord comme une étendue, une surface, puis comme une zone, la chaîne opératoire qui s'impose consiste à qualifier les éléments constitutifs de cet espace, les sous-ensembles qui le composent selon des catégories qui soulignent leur caractère essentiel. Invariant et objectif, l'espace urbain-référence est composite. Les sources, et surtout leurs lacunes, pèsent si lourdement sur les conditions d'appréhension de l'espace, de ce à quoi il est soumis par les uns et les autres, par la nature, qu'une phase de restitution, de reconstruction de l'espace urbain comme

objet neutre est inévitable, dans un premier temps, au niveau descriptif. Avant l'apparition des premières représentations, généralement au 16^e siècle, des premiers plans au 17^e siècle, la délimitation de la zone urbanisée ne peut procéder que d'une restitution.

La limite à imposer à l'analyse, en ces termes, consiste en deux garanties à prendre. Exclure la notion subreptice, avec tout ce qu'elle comporte de jugements de valeur, d'espace urbain-référence, et donc respecter dans l'énoncé des faits la neutralité qui s'accorde avec celle de l'objet décrit et du système de référence adopté. De même, ne pas considérer la ville comme agissante en soi dans une vision organiciste qui transfère du corps social à la ville comme espace une vie dont elle n'est pas dotée. La ville ne vit ni n'agit. L'étendue n'est pas synonyme d'activité.

*

Schématiquement, ces façons de pratiquer, qui sont aussi les miennes, se caractérisent par une tendance à réifier les phénomènes observés, à mettre en présence des substances dont on observe les relations : la Société, la Ville, l'Espace, l'Eglise, le Pouvoir, l'Economie, la Structure, etc.

Evolutionniste et finaliste, cette appréhension est sous-tendue par une conception réductrice de la complexité et par celle d'un idéal urbain vers quoi tendraient toutes les sociétés. Ici, la complexité justifie la réduction de l'étude de l'urbain à celle des facteurs marquants, donc à l'étude individuelle de facteurs explicatifs. Cette appréhension ouvre la voie à des positionnements qui recherchent une raison dernière : la ville, c'est le politique, la ville, c'est l'économique. Selon l'état des rapports entre les substances, à tel moment, l'un l'emporte, puis l'autre. Le vrai succès urbain, c'est le nombre. La vraie ville, c'est le nombre et la variété.

Existe bien une connaissance statistique de la ville médiévale, qui la résume, étroitement dépendante de questions élaborées à macro-échelle. Cette connaissance statistique, utilisée comme référent, met les êtres concrets¹⁴ qui constituent

¹⁴Dans la seconde partie, qui va suivre, pour les concepts empruntés, je renverrai en note à leurs auteurs, cités en bibliographie générale. Ici, Bachelard 1938, Lahire 1996.

une société urbaine particulière en position de variables désincarnées, élimine les logiques propres à chaque ville, pour fondre l'ensemble ville et société dans un modèle explicatif global, d'expression typique.

2. La ville en soi

CONSIDERER LA VILLE EN SOI

La proposition avancée est d'entendre par *ville en soi* les rapports dialectiques qui unissent les habitants dans leur diversité et la matérialité de l'espace composite et unitaire, les modalités du fonctionnement et de la production de cet ensemble, à la fois matériel et abstrait.

Les pratiques évoquées jusqu'ici ne considèrent la ville en soi qu'à la marge. Elles la prennent comme le support de phénomènes plus larges, plus diffus dont les manifestations en un lieu particulier sont étudiées en détail, en relation avec une conception finaliste du développement urbain.

Je n'entends pas que seule la ville en soi est digne d'étude, mais que lorsque c'est l'objet qui s'impose - et j'ai la conviction qu'en archéologie urbaine cette ville en soi s'impose comme objet d'étude par la caractéristique des informations mises au jour dont le point commun est de renseigner les usages de l'espace -, l'objectif du continu chronologique n'est pas suffisant, comme n'est pas satisfaisante la juxtaposition d'études plus détaillées des fragments documentés de la réalité du développement urbain, addition censée rendre le meilleur

compte possible des facteurs déterminants d'une réalité urbaine fuyante.

Dans l'étude des villes, la christianisation de l'espace, l'habitat domestique, le travail en ville, les vivants et leurs morts, la transition entre Antiquité et Moyen Age, les chanoines, les remparts du Bas Empire, l'espace religieux, l'espace civil, l'espace du pouvoir sont autant d'objets scientifiques élaborés, selon des problématiques plus ou moins complexes, mais adaptées à la question posée¹⁵. Simplement ils n'ont pas la ville en soi comme centre de préoccupation, ce que l'on ne saurait leur reprocher puisque leur objet déclaré est l'examen d'un facteur, d'un aspect particuliers. C'est en cela qu'ils ne répondent pas complètement à une problématique archéologique urbaine, à proprement parler. Ce qui doit d'emblée être souligné est que les résultats acquis dans ces études ne sont pas transférables à l'état brut, dans l'étude du particulier, pour cette seule raison de leur construction à d'autres fins, à d'autres échelles. Ils offrent un cadre de réflexion, mais pour autant pas de référent ou de modèle.

Un autre objet

Il convient donc d'élaborer un autre objet scientifique centré sur la ville. Cette construction demande des explications sur les partis adoptés et, autant que faire se peut, sur les choix effectués¹⁶. Adopter un parti de déconstruction pour réorganiser les assises de l'objet scientifique à redéfinir signifie que l'on n'hésite pas à rappeler des choses qui vont sans dire, paraît-il, mais dont il est utile de rappeler qu'elles fondent une démarche, alors que d'autres, tout aussi évidentes ne sont pas utiles à la démonstration et donc sont laissées à l'écart. Je propose donc de livrer à la critique une théorisation tempérée qui, en paraphrasant Berger et Luckmann, s'attache à la pratique empirique dans ses problèmes concrets et non à l'investigation philosophique de ses fondations.

¹⁵ Ces quelques exemples sont extraits d'une bibliographie récente où l'archéologie des villes de France ou plus largement d'Europe du Nord-Ouest tient une place de choix.

¹⁶ Comme ceux faits et expliqués dans de ouvrages récents par, par exemple, J. Lévy, M. Roncayolo ou D. Pumain.

Comme archéologue

Etudier une ville peut être, on l'a vu, reconstituer son évolution à partir des aspects physiques restituables, décrire la mise en place des éléments générateurs, le rôle tenus par les uns et les autres dans ce processus. Ce peut être l'examen de tel ou tel aspect déterminant de la configuration urbaine, le rôle de telle composante de la société, à cet effet. A partir des informations archéologiques, ces deux façons de traiter la ville ont une tradition bien établie puisque l'archéologie, par la mise au jour de faits matériels et conjointement de faits nouveaux, alimente *naturellement* ce genre de discours.

Reconstituer les faits avec la plus grande rigueur possible par une critique des sources aussi bien archéologiques qu'autres, partir de ces faits établis et indiscutables pour asseoir un discours explicatif est ainsi une pratique courante. Les informations matérielles par leur intangibilité donnent au récit un caractère indiscutable. Elles sont la réalité vraie. La prise qu'elles offrent est une base en même temps qu'une borne au discours. On raisonne sur ce qui existe ou est avéré avoir existé et tenu un rôle décisif.

Ce peut être aussi, en choisissant un autre point de vue, examiner les raisons qui ont fait que telle ou telle partie de la population a joué un rôle décisif dans la fabrique urbaine. Le présupposé implicite est ici que l'action laisse toujours des traces, que n'a existé, ou au moins que n'a eu d'importance, que ce qui est perceptible. Ce peut être, à partir de la documentation existante, de mettre en lumière les événements majeurs, les forces en présence et leur rôle respectif. Ici, c'est plus la société dans ses manifestations qui est au centre de la réflexion. Si l'angle d'attaque est autre, le mode de raisonnement ne diffère pas foncièrement.

Cette courte énumération ne se veut pas exhaustive parce que les déplacements du point de vue sont multipliables, elle rappelle simplement qu'à partir d'un ensemble documentaire, les angles de vues engendrent deux types d'études. Les unes sont vouées à la description du paysage urbain, soit global soit partiel (telle ville du 4^e au 11^e siècle, les remparts de telle ville au Moyen Age, la topographie religieuse, etc) où la description de

la composition de l'espace, à partir des éléments de la topographie historique, est l'objet de l'attention principale, les facteurs d'explication venant en sus, ressortissant à un autre domaine de la connaissance. Les autres voient la ville comme un champ d'action de la société, une scène où se déroule l'action, la transcription spatiale de ces actions restant contingente. Il est tout à fait courant que des études urbaines de ce second type soient conduites en dehors de toute préoccupation d'ordre spatial, combien même elles sont consacrées à des sujets qui ont une forte implication spatiale.

De plus, lorsque fusion il y a des différentes sources - écrites, archéologiques, planimétriques -, elle est subordonnée aux sources écrites dont le primat demeure indiscuté. L'archéologie se révèle incapable de s'affranchir des chronologies et des temporalités imposées par les sources écrites qui scandent son discours. L'établissement de chronologies fiables et de plus en plus fines est un objectif avoué, parce qu'il est censé garantir la comparabilité des différentes sources. De même la mise en oeuvre conjointe de ces différentes sources, jugées complémentaires *a priori*, qui seule est jugée susceptible de permettre d'approcher au plus près le réel, demande qu'une partie considérable de notre énergie soit consacrée à faire coïncider des informations le plus souvent inconciliables.

Mon objectif ici est quelque peu différent. Après avoir consacré des années à établir de nouveaux faits, à partir de l'archéologie et d'une relecture des textes, j'éprouve le sentiment d'aboutir dans une impasse, si le propos prétend dépasser l'enrichissement du corpus des villes étudiées, dépasser le stade descriptif et étroitement interprétatif et, de la sorte, déboucher sur de nouvelles pistes de recherches urbaines. Certes il m'est possible, sur un fonds documentaire plus étendu et mieux contrôlé, d'expliquer un certain nombre de phénomènes, de voir, ou d'entrevoir un certain nombre de facteurs déterminants, de voir à l'oeuvre des composantes sociales dont les actions furent décisives, en un mot de saisir les changements intervenus à Tours pendant le premier millénaire, d'opposer quelques états distincts montrant que tout a changé, qu'il n'y a pas grand rapport entre le Tours du 2^e, celui du 6^e et celui du 10^e siècle. Il m'est aussi possible, selon l'air du temps, les partis historiographiques, les sollicitations extérieures, d'alimenter divers discours, et en

répondant à des invitations, de participer à divers débats par une lecture archéologique de la hiérarchie sociale, de la concurrence etc. Soit, mais la ville dans tout cela ? Elle a été le motif, l'instrument de la recherche mais pas le centre des préoccupations parce que l'outillage conceptuel mis en oeuvre n'était pas opératoire à cette fin.

Ma conviction, par expérience, est qu'il faut changer de point de vue. Légèrement, mais assez. Il ne s'agit pas de rompre, mais de décaler, préciser, articuler différemment les questions pour élaborer une problématique mieux adaptée. J'entends par-là qu'il suffit à l'observateur d'accepter de se déplacer, pour regarder la ville de l'intérieur et non plus de l'extérieur, en soupesant les implications de ce changement de point de vue. Ce n'est pas toujours indispensable, mais ce l'est parfois¹⁷.

Ne pas rompre signifie ne pas considérer hors de propos la recherche de l'explication causale ou fonctionnelle du résultat observable mais poser pour principe que l'activité des habitants n'avait pas nécessairement pour fin de produire ce résultat observable et que, donc, les fins qu'ils poursuivaient ont nécessairement tenu un rôle déterminant, quoique discret, dans le processus de constitution du résultat observable. C'est considérer que la mise au jour de ces fins est un élément déterminant de l'explication¹⁸.

A quelles conditions est-il possible de mettre réellement la ville au centre de la réflexion ? Si une ville vaut d'être étudiée pour elle-même, que signifie ce présupposé ? En quoi se différencie-t-il des autres approches que je viens d'évoquer et qui ont historiquement fait leurs preuves ?

Entrer en ville par l'activité sociale

¹⁷ J'ai, depuis longtemps défendu le point de vue selon lequel l'archéologie urbaine ne devait pas se contenter d'être une archéologie dans la ville mais devait prétendre à être une archéologie de la ville. La première fois en 1979, dans le dossier "Archéologie urbaine" que j'ai coordonné pour le n°0 des *Nouvelles de l'Archéologie*. Mais après d'autres, et je pense tout particulièrement à Martin Biddle. Il s'agit ici de mettre cette pétition de principe au défi de la démonstration de son intérêt pour une connaissance dépassant le cadre strict de la communauté des archéologues.

¹⁸ Weber, Elias, Berthelot, Le Moigne, Pumain entre autres.

Utiliser l'activité sociale¹⁹ comme clef d'entrée dans la ville demande, pour un archéologue, de perdre en naïveté. C'est abandonner la si commode substance société. C'est faire le pari qu'existent, non pas des recettes, mais des démarches éprouvées dans des domaines proches par leur objet, la sociologie, la géographie, l'anthropologie sociale et que des enseignements sont à tirer des travaux de ceux qui traitent de questions semblables, dans d'autres sphères et à des moments autres. C'est aussi, dans l'éventail très ouvert des postures scientifiques offert devant soi, adopter un parti constructiviste. Cela signifie simplement une réserve à l'égard des théories explicatives de l'histoire, parallèlement la conviction que si la réalité existe, elle n'est pas un donné restituable dans son infinie complexité par l'addition, la juxtaposition des études ou des points de vue. Cela signifie donc adopter le parti que la cohérence d'une démarche est étroitement liée à la qualité de la construction de l'objet scientifique que l'on veut traiter, à la valeur heuristique, à la validité, historique en l'occurrence, de cet objet, à l'adéquation à la question posée des concepts mis en oeuvre pour cerner la réalité²⁰. Cela signifie aussi qu'au terme de la démonstration on rendra raison - ou que l'on approchera au plus près possible - de la réalité vraie de ce seul objet, susceptible de faire progresser la connaissance puis d'entrer, le cas échéant, comme base à déconstruire dans la construction d'un nouvel objet de recherche²¹. C'est aussi admettre que l'on doit réaliser la recherche de son temps, avec ses imperfections et ses biais, sans remettre à plus tard, au motif qu'il est déjà hasardeux de décrire, la résolution de questions qui, de toute façon, ne seront plus d'actualité.

Dans une perspective totalisante à laquelle le choix de la ville conduit, prétendre entrer par l'activité sociale consiste à extraire des niveaux de réalité supposés identiques dans l'appréhension des phénomènes : la réalité économique, sociale, politique, culturelle, l'un deux, et encore de façon restrictive, et proposer de l'ériger en révélateur privilégié d'un aspect du réel.

¹⁹ Le terme est emprunté à M. Weber, tel que défini dans *Economie et Société*. Un glossaire, en fin d'ouvrage, précise le sens donné ici aux principaux termes techniques.

²⁰ Voir, par exemple, Bernard Lepetit 1995a.

²¹ Bourdieu, Lévy.

Social contre société, réel contre réalité ? Substantiver les deux adjectifs *social* et *réel* n'a pour objet que de permettre une distinction délibérée entre le processus, dont on admet qu'ils les représentent, et l'état que représentent les termes société et réalité. On est contraint à cette distinction artificielle, pour les besoins de l'expression.

Utiliser l'activité sociale, comme moyen d'entrée, ne consiste pas, à proprement parler, à étudier les rapports sociaux ou à retracer l'histoire sociale de telle ou telle composante présente en ville. Dans la perspective retenue ici, il est question de l'interdépendance des rapports sociaux mais observés dans leur interaction avec l'espace urbain. C'est tenter de saisir les relations qui unissent ou opposent les habitants d'une ville dans leurs actions individuelles ou collectives, qui motivent ces actions, leur assignent des limites, les pérennisent ou les annulent, mais, toujours et seulement, dans un contexte lui aussi restreint, celui de la fabrique et du fonctionnement d'une ville²².

Deux ordres de questions

Dans une optique totalisante mais tempérée, la question essentielle que nous pouvons poser comme archéologues, à partir de nos sources, à l'échelle de la ville, s'énonce succinctement : Qu'est-ce qui *constitue* telle ville pendant tant de temps ?

Rapportée localement, c'est par exemple : Qu'est-ce qui constitue Tours jusqu'en 1100 ?²³

Cette question se distingue d'autres, posées dans des termes presque semblables :

- qu'est-ce qui caractérise Tours, comparée à d'autres villes ?
- ou qu'est-ce que Tours ?
- ou quelle évolution (développement) connaît Tours ?
- ou qu'est-ce que vivre à Tours ?

²²Weber, Elias, Bourdieu, Lepetit, Di Méo, Lévy.

²³La question devrait être posée, par un archéologue, à la fin du Moyen Age ou même de l'Epoque moderne. Elle poserait différemment qu'ici la relation aux sources et nécessiterait, dans le détail, d'autres développements. J'ai préféré m'en tenir aux moments d'indigence documentaire, aux moments où l'idée même de ville et de réalité de la ville est discutée.

- ou encore Tours est-il toujours une ville pendant tout un long millénaire, depuis les origines ?

Elle doit être entendue de deux façons, elle est à double détente :

1 - Qu'est-ce qui constitue Tours à différents moments de l'Antiquité, du haut Moyen Age et vers 1100 ?

2 - De quoi résulte la configuration de Tours vers 1100, de quelles transformations par additions, effacements, substitutions ?

Une ville, c'est à la fois ses habitants et la matérialité de son espace, indissolublement liés. Globalement, la première formulation renvoie au domaine de la compréhension, la seconde à celui de l'explication. Poser la question en ces termes consiste à admettre d'emblée une double lecture. La première est faite de successions, constituée de plusieurs plans horizontaux superposés, la seconde est verticale, faite d'une coupe à travers la durée, du bas vers le haut et inversement, dans la pratique. Cette question simple, qu'est-ce qui constitue Tours en 1100 ? en engendre d'autres, qui doivent être posées préalablement, pour apporter réponse à la question principale.

Pour examiner le processus dont on connaît le résultat observable (question 2) :

- De quel processus cette configuration résulte-t-elle ?

- Ce processus est-il un mouvement régulier et uniforme ?

?

- Ce processus trouve-t-il son énergie exclusive dans la société ?

- La ville est-elle une scène où se déroule l'action, où la société est à l'oeuvre ? La ville, dans sa matérialité, reflète-t-elle seulement l'oeuvre de la société ou bien est-elle aussi partie prenante ? Comment, dans quelles conditions et jusqu'à quel point ?

- Dans quelle mesure ceux que l'on voit à l'oeuvre, par eux-mêmes ou au travers de leurs réalisations, sont-ils sujets ? agents ?

- Quelle sont les relations qu'entretiennent ainsi ville, espace urbain, et société à travers le temps ?

- Partie d'un tout, la société globale, quel est le degré d'autonomie de la société urbaine à Tours ?

- Quels sont les effets structurants ? Où trouvent-ils leur origine, comment se modifient-ils ?
- Quelle est la part des structures de fond, d'ordre culturel ? Comment pèsent-elles dans le processus de production sociale de l'espace urbain ?

Pour examiner le mode de fonctionnement à différents moments (question 1) :

Certaines des questions ci-dessus, à chaque moment, mais mises dans la perspective de compréhension de la fin poursuivie, et d'autres, plus en prise sur le temps immédiat :

- La ville est-elle une scène où se déroule l'action, où la société est à l'oeuvre ? La ville, dans sa matérialité, reflète-t-elle seulement l'oeuvre de la société ou bien est-elle aussi partie prenante ? Comment, dans quelles conditions et jusqu'à quel point ?
- Dans quelle mesure ceux que l'on voit à l'oeuvre, par eux-mêmes ou au travers de leurs réalisations, sont-ils sujets ? agents ?
- Quelle sont les relations qu'entretiennent ainsi ville, espace urbain, et société à tel moment ?
- Partie d'un tout, la société globale, quel est le degré d'autonomie de la société urbaine à Tours ?
- Quelle est la part des structures de fond, d'ordre culturel ? Comment pèsent-elles dans la pratique sociale de l'espace urbain ?

D'autres questions qui, elles, ne se posent pas lorsque l'on examine le processus :

- La ville est-elle une entité vécue comme telle ?
- Qui sont les habitants ?
- Que font-ils ? Comment vivent-ils ?
- Quelles sont les conditions matérielles de leur existence ?
- Quelles relations entretiennent-ils avec leur espace ?
- Où inscrivent-ils leur action ? Dans quel champ social dans quel espace ?
- Comment s'organisent-ils ? à quelles fins ?
- Quelles règles régissent leurs relations ?
- Quelles sont les formes de leur interdépendance ?

- Quelles configurations sociales faut-il reconstruire pour rendre compte de leurs actions ?

Cette série de questions, qui n'est pas exhaustive, ne brille pas par son originalité. On observera que leur propos n'est pas toujours directement spatial. C'est une chose d'apporter des réponses individualisées, question par question, facteur par facteur, en se fondant sur la cohérence individuelle des démonstrations. C'en est une autre d'y répondre globalement et de substituer la recherche d'une logique, ou de logiques, d'ensemble à celle d'un ensemble de logiques. De centrer le propos sur l'objet étudié, par une analyse interne. L'explication ici se veut délibérément vue de l'intérieur, contrairement à ce qui a été exposé précédemment.

Cette série de questions est elle-même sous-tendue par un certain nombre de présupposés, de postulats, perceptibles soit dans la façon de les poser ou de les articuler, soit par les réponses que leur sélection et leur formulation induisent. Ces présupposés servent d'appui ou de référence à la démonstration, à la mise en perspective des informations disponibles, en formant une première appréhension théorique et méthodologique.

Le résultat observable

Si l'on regarde le cadastre ancien d'une ville d'origine antique, on réalise immédiatement que le relevé ne résulte pas de l'accumulation, de la juxtaposition de tout ce qui a été mis sur le sol par les sociétés successives pendant une vingtaine de siècles. Beaucoup de choses, même si l'on ignore combien, ont été supprimées ou remplacées par d'autres. Trois principes sont à l'oeuvre : accumulation, substitution, suppression.

Ce que l'on peut observer se caractérise comme le résultat, sous la forme de traces, de celles des actions qui ont été fixées, transcrites dans la structure urbaine, ce qui les rend perceptibles et analysables. Mais aussi échappe une partie inquantifiable d'éléments totalement absents, d'essais et d'erreurs, de tentatives avortées éradiquées par celle des actions qui se sont transformées en éléments stables. De plus, il ne faut pas exclure *a priori* qu'aient existé des modes de constitution de l'urbain qui n'ont laissé que des traces faibles, voire aucune

trace. Donc, en conclure qu'il n'y a pas nécessairement de rapport direct entre effet et trace.

C'est poser, en conséquence, pour hypothèse qu'il n'existe pas un mouvement continu et uniforme qui verrait les choses se mettre en place selon une logique de confortement visant à une fin, celle qui est inscrite dans la réalité spatiale perceptible, la morphologie, et qui manifeste le résultat de ces actions successives et plus ou moins coordonnées, pensées ou impensées. Que la lecture unidirectionnelle des sources n'est pas la seule mise en oeuvre possible.

Si l'on pose la ville comme produit de la relation qu'entretiennent la société et l'espace, cette relation est d'ordre dialectique, par définition. Si, par ailleurs, il n'y a pas de relation obligatoire entre effet et trace, donc pas de mouvement continu perceptible, cela signifie que l'on doit postuler, puisque l'on conçoit la ville comme expression de la relation de la société à l'espace qu'elle occupe, que la structuration de cet espace et sa transformation en ville résultent d'un processus complexe qui ne peut être apprécié et retracé au vu des seuls résultats observables, et par les seules validations factuelles.

Par exemple, pour le Bas Empire et le haut Moyen Age, il existe un inconsistant archéologique constitué par ce qu'il est convenu d'appeler les terres noires sur lesquelles je reviendrai à propos de la désinformation mais dont il convient de souligner ici qu'elles sont un exemple d'élément sous-évalué du processus de production de l'espace urbain, absent des sources écrites et du plan. Il en va de même pour les grandes nécropoles (alors) suburbaines de l'Antiquité et du haut Moyen Age : même si elles n'ont pas laissé de traces tangibles, on ne peut exclure *a priori* qu'elles aient joué un rôle dans l'organisation de l'espace, par le rapport qu'entretinrent les habitants avec elles pendant un millénaire²⁴.

Si tout n'est pas dans le plan, beaucoup y est qui relève de sociétés distinctes. A certains éléments du plan, on peut assigner une date de mise en place : Antiquité, haut Moyen Age etc. C'est de la persistance d'éléments anciens, à toute époque, que l'on peut postuler et la relation dialectique de la société

²⁴Voir, par exemple, G. Desmarais, *La morphogenèse de Paris* (Paris 1996), ou les actes du colloque *Archéologie du cimetière chrétien* (Tours 1996).

urbaine à son espace et les limites techniques, culturelles et sociales de l'activité sociale. L'important ici n'est pas ce qui reste du passé à toute époque, mais ce qui fait qu'une société conserve des éléments antérieurs. C'est postuler que les usages sociaux des héritages du passé sont plus éloquents que les vestiges eux-mêmes. C'est considérer différemment la permanence, posant entre autres, la question de l'adaptabilité des vestiges, leur emploi à des fins autres que celles auxquelles ils sont primitivement voués.

Les trois propositions : 1. l'absence de relation entre effet et trace, 2. l'absence de mouvement continu et uniforme, 3. la relation dialectique entre activité sociale et matérialité de la ville fondent un postulat de base à l'étude de la ville en soi : la ville que l'on peut observer ne rend pas compte pas de celle qui a été fabriquée et utilisée dans les conditions d'exercice d'une société.

Espace et temps

Dans cette perspective, l'espace et le temps ne constituent pas des substances servant de support à la réalité urbaine. Leur valeur n'est pas constante. Ils sont substantiellement sociaux, étroitement liés à l'activité sociale. Une des propriétés de l'espace, comme du temps, est sociale. En regard de l'activité sociale, l'espace n'est pas l'étendue-support, le temps n'est pas le temps calendaire. C'est cette propriété qui est opératoire ici²⁵.

Cette perspective demande aussi de substituer l'activité sociale à la société. Introduire une différence de nature entre l'activité sociale, l'espace et le temps - au sens où l'on ne verrait que des cadres spatio-temporels à l'activité sociale - réduirait la considération du phénomène urbain à une vision spatio-temporelle de la société et renverrait à l'impasse évoquée précédemment, celle qui limite l'interprétation à l'observation des phénomènes marquants et à leurs causes simples, aux relations évidentes entre société, espace urbain et chronologie.

En revanche considérer le temps et l'espace, en ce qu'il ont de social, donc de relatif, donc dans leurs multiples dimensions sociales, a pour effet d'autoriser la construction, à titre d'explication ou de compréhension, d'hypothèses dans

²⁵ Pumain, Lepetit, Lévy.

lesquelles les limites documentaires sociales, spatiales et temporelles sont reléguées au niveau contingent. Il faut postuler, au départ, une subordination du temps et de l'espace aux temps sociaux, aux espaces sociaux.

La réalité empirique n'est pas cernable, épuisable, pas plus la réalité urbaine qu'une autre. L'infinité virtuelle des situations demande que soit élaboré et délimité, empiriquement lui aussi, un objet d'étude dont il importe de connaître les propres contraintes. Si l'on accepte l'idée que la réalité empirique n'est pas cernable, donc pas restituable dans son intégralité, non pas exclusivement par lacune factuelle, mais par impossibilité de questionner intégralement le réel, il est nécessaire, sous le terme ville, de cerner un objet scientifique et de connaître les limites qu'on lui impose, donc celles qui s'imposeront dans la mise en oeuvre et l'organisation de la documentation.

Il a été proposé que la ville en soi constitue, en l'occurrence, cet objet à définir, à délimiter. Il ne se présente pas sous la forme d'un donné objectif sauf à être réduit à l'une de ses dimensions, physique ou chronologique par exemple.

Quand l'objet de la recherche ville en soi est le processus de fabrication de la ville (question 1), ce processus doit être considéré d'une infinie complexité dont seuls quelques aspects, sélectionnés ou sélectionnables, donneront prise à l'analyse. C'est à ce seul niveau circonscrit que les limites documentaires pourront être considérées comme contingentes.

Quand cet objet scientifique est aussi l'étude du mode de fonctionnement de la ville (question 2), écartant des préoccupations le processus dont le résultat est connu pour examiner la réalité et tenter d'expliquer comment des actions aux finalités multiples finissent par produire, sous le poids de la loi sociale et de son insertion dans le processus de fabrication étranger aux composantes sociales, un résultat sans mesure avec chacune des actions, il faut à la fois se soumettre à la documentation et, de même qu'auparavant, s'en dégager là où il sera possible de considérer les limites imposées comme contingentes.

fabrication et fonctionnement

Etudier une ville en soi pendant plus d'un millénaire consiste techniquement à procéder à une série de coupes transversales au travers de la société urbaine observée dans sa

capacité à produire, par l'activité sociale, des formes de l'urbain, le réel en mouvement, dont les spécificités restent à établir, dans leurs correspondances et leurs différences, à des moments successifs eux-mêmes à définir.

Ces spécificités relèvent, si le réel est bien à la fois une construction sociale et fondamentalement l'activité sociale, de la place relative que tiennent, dans le cours du temps, dans leur traduction sociale, un certain nombre de déterminants tels que les dimensions du politique, de l'économique, du religieux, du culturel, entre autres²⁶. C'est autre chose d'étudier la traduction sociale de ces facteurs que de les étudier en eux-mêmes. Là encore, la proposition sera d'adopter point de vue particulier. C'est au travers des modalités du fonctionnement de la ville, du processus de fabrique qu'est observé le poids de chaque facteur dans sa relation avec les autres facteurs en jeu.

La voie principale d'accès à cette prise en considération, par l'archéologie, de la ville en soi est la matérialité de l'espace urbain. C'est dire que l'espace n'est pas considéré comme une réalité objective répondant à des règles qui lui seraient propres, que la société adapterait en même temps qu'elle s'y adapterait. L'espace urbain n'est qu'un produit social et est entièrement social, de part en part²⁷. De la sorte le présupposé n'est pas celui d'une relation entre société et espace, mais autre. Est posée, comme hypothèse de travail, une équivalence entre ville, espace, activité sociale où la lecture, ou plutôt le déchiffrement, de l'un intègre la lecture des autres. L'activité sociale se lit dans l'espace comme la ville se lit dans l'activité sociale, et encore la ville dans l'espace et l'espace dans la ville, mais seulement en lecture simultanée. Déchiffrer l'un, ce serait pouvoir lire en même temps les autres. Les termes fabrique et fonctionnement sont censés rendre compte de la prise en considération des relations entre matérialité et activité sociale. Sur cette base, il reste à faire la part entre activité sociale et production urbaine, ce qui est l'objet central du débat. Se dégagent trois objets d'étude distincts et connectés : le fonctionnement, la fabrique et l'interaction entre fonctionnement et fabrique.

²⁶Godelier, Lévy.

²⁷Di Méo, Lévy.

Une appréhension archéologique de la ville ne se justifie méthodologiquement que si c'est le lieu qui est non seulement au centre, mais à l'origine et le motif de la recherche. Il y a là un déplacement du point de vue par rapport à l'appréhension historique de la ville, adoptée par les archéologues, où ce sont les sources qui constituent le fondement d'une recherche. On fait de l'histoire avec des sources, on fait, ou devrait faire de l'archéologie avec un lieu. Une entrée archéologique par l'activité sociale n'est pas une utopie, une fois ce principe posé et mesurées les limites imposées. Il faut donc postuler qu'il existe une dimension archéologique de l'urbain comme il existe une dimension urbaine de l'archéologie qui, au demeurant, n'est qu'une des multiples façons de faire de l'histoire, d'interroger le passé.

PREFERER L'ESPACE

Est-ce bien un choix ? Une finalité ou un passage obligé ?

Pour les archéologues, la source première de l'histoire urbaine qu'ils peuvent écrire est constituée par la matérialité de ce qui a été ou est au sol. Les autres sources, écrites ou planimétriques, sont subordonnées à cette source majeure : ce qu'elles contiennent d'incidences matérielles les transforme en source utile.

L'état des lieux

Les découvertes archéologiques de terrain gagnent en signification lorsqu'elles sont localisées dans le temps et l'espace. Une première nécessité se fait jour : savoir où l'on est, replacer les informations dans leur contexte spatio-temporel, tout archéologue en est convaincu. La matérialité des découvertes invite à prendre l'espace en considération puisque chaque information immobilière revêt le caractère d'élément constitutif de l'espace ou d'un espace à définir. Il est intéressant,

enrichissant de savoir qu'une maison, qu'une église, qu'un château, qu'un cimetière appartiennent à un espace caractérisable, par exemple urbain. Cela fait participer chaque découverte à un processus de caractérisation de l'espace. Il y a donc un rapport de nature entre archéologie de terrain et espace. Dont acte.

Dresser un état des lieux n'est pas une activité neutre, objective, d'autant que les sources n'en rendent pas compte intégralement. Grégoire, au 6^e siècle, a sa façon d'interroger le réel, l'archéologue de la fin du 20^e siècle, celle de sa pratique.

Le choix s'exerce dans le statut que chacun réserve à l'espace dans sa recherche. Trois options principales peuvent être dégagées. Passage obligé, l'espace sert à étudier d'autres phénomènes dont il est accessoire, quoique utile, de connaître les implications spatiales. Finalité, l'espace est considéré comme expression des sociétés qui l'ont produit, et en cela éloquent sur ces mêmes sociétés avec lesquelles il entretient une relation réciproque. Révélateur, l'espace témoigne de l'activité sociale productrice à la fois de l'urbain et de la ville, mais aussi de cette même activité sociale dont les fins sont autres que la production de l'urbain. C'est choisir d'en faire à la fois la fin et un instrument de la recherche.

Préférer l'espace est ainsi un choix qui postule à la fois son instrumentation et sa finalisation. Ce choix demande des explications.

L'espace urbain

Une première tentation est de substituer espace à ville, un indéterminé à un autre. Dans l'incapacité où l'on est de préciser l'objet ville, d'user d'un terme tout aussi imprécis et par-là de déplacer le problème avec l'apparente précision que lui confèrent et l'épithète d'urbain et la notion moins floue, moins historique attachée au terme d'espace. Aussi équivoque que ville, espace urbain affranchit néanmoins de la notion de seuil contenue dans ville, donc de toute notion de valeur. Cela affranchit aussi et surtout de l'idée de continuité, de permanence du fait urbain en un même lieu dans le temps long. Utiliser espace plutôt que ville signifie donc que l'on ne préjuge pas de l'usage qui est fait des lieux, que l'on s'assigne pour objectif de reconstituer les avatars

identifiables, de qualifier cet espace, tour à tour dans le temps et au travers de ses composantes.

Le besoin d'un référent spatial circonscrit, ne serait-ce que pour préciser le champ d'étude, faire comprendre ce sur quoi porte l'étude, conduit à circonscrire la zone étudiée de façon empirique, à la considérer comme potentiellement urbaine, à tout moment.

En cela, l'effet positif de la substitution d'espace à ville est contrebalancé, en grande partie annulé par une autre tentation, celle de considérer l'espace urbain comme une catégorie de l'espace, par nature différente des autres, directement opposable à ce qui le circonscrit, dissociable du reste du monde environnant. Cet écueil est plus difficile à surmonter, le raisonnement facilement circulaire. Catégorie, l'espace urbain dispose de limites, matérialisées ou non, qui autorisent, d'emblée, sa distinction grâce à son contenu puisque c'est justement ce qui le différencie. Il existe des structures spécifiquement urbaines comme des associations de structures qui ne se trouvent qu'en milieu urbain. Elles autorisent, par le biais de l'examen de leur seule localisation, la délimitation d'un espace dit urbain, lequel se trouve ainsi doué de capacités de croissance et de rétraction. C'est au sein de cette catégorie espace urbain que se mesurent inconsciemment les progrès et les reculs, à partir d'informations positives, les faits observés.

Malgré tout, l'objet d'étude, ville ou espace urbain, doit connaître une délimitation spatiale. Empirique, cette délimitation résulte de l'observation d'une zone de plus forte densité de sources, ici pour le premier millénaire, associée à un autre phénomène, les perceptions contemporaines²⁸ de la ville. Cela a des implications sur les phénomènes observables, même en tenant de côté les problèmes engendrés par les lacunes documentaires. Le choix de l'archéologie implique le travail à très grande échelle par les seules difficultés de constitution d'un fonds documentaire visant à la cohérence. Disposer d'informations comparables signifie l'entreprise d'un programme de recherche de terrain qui ne peut être étendu à l'infini, et doit concentré sur une zone réputée urbaine.

²⁸J'emploierai contemporain pour replacer les choses à leur place dans le passé, actuel pour les choses de notre temps.

En résulte que c'est l'urbain qui se dégage comme objet d'étude. Toute une série de phénomènes, s'ils n'échappent pas à l'observation, ne donnent pas prise à des tentatives d'explication parce qu'ils se situent à une échelle d'appréhension qui dépasse largement le cadre restreint imposé. Par exemple, dans les relations de la ville avec ses territoires d'approvisionnement, les flux ne peuvent être perçus que dans un sens, à l'entrée. Autre exemple, le rôle du milieu physique, les actions des habitants et les rétroactions du milieu, si elles peuvent être observées, ne peuvent être expliquées localement.

Dans l'analyse archéologique de l'espace d'une ville se dégagent deux modes successifs de travail qui correspondent à deux temps de la pratique. Le premier, préalable, incontournable et essentiellement descriptif, factuel consiste à établir les modalités perceptibles de la composition ou de la constitution de l'espace urbain considéré, au travers de la documentation disponible, sans lui faire dire plus qu'elle ne peut. Le deuxième, tout aussi indispensable quoique plus éloigné des faits, moins contingent, consiste à tenter de rendre raison du même espace. Ce deuxième mode demande la mise en oeuvre de procédures distinctes, chacune soutenue par des concepts appropriés, dans la consultation d'un fonds documentaire qui, lui, reste stable. Démarche explicative dans l'examen du processus de fabrique, compréhensive dans l'examen du fonctionnement.

Procéder de deux façons distinctes me paraît de bonne méthode, même si la sagesse nous a, depuis longtemps, affranchis de la naïveté, convaincus que tout est dans tout : entre temps court et temps long, entre dialectique et complexité, entre acteur et système, entre règle et *habitus*, entre autres. Ces deux volets de l'analyse urbaine, fabrique et fonctionnement, sont artificiellement séparés. Leur distinction ne saurait être que provisoire, au moment où il est nécessaire de séparer les arguments opératoires à l'une et l'autre fins dans les sources.

L'examen de la fabrique est dominé par l'explication de la genèse de l'espace urbain. La société, au travers de ses composantes plus ou moins bien identifiées, nous apparaît à la fois agissante, présente et contingente. Agissante en ce qu'elle s'impose, dans la documentation, comme le moteur d'actions spécifiques ou se laisse percevoir, comme tel, derrière des réalisations anonymes ; présente en ce qu'elle donne sens à

l'espace, sens parfois exprimé, parfois sensible, d'autres fois à peine supposé, voire supposable ; contingente en ce que ses fins sont détournées de leur but initial par les conditions matérielles et les tensions qui l'animent. Les sphères du politique, du culturel et de l'économique nous fournissent les ressorts qui sous-tendent ces actions en même temps que les cadres dans lesquels ces dernières s'inscrivent. Les multiples rythmes propres au politique, au culturel et à l'économique scandent ceux de l'analyse en même temps qu'ils en conditionnent le contenu, qu'enfin ils imposent une grille de lecture de l'espace urbain, comme produit de la société globale d'une époque. C'est parce que la "société médiévale" existe comme réalité politique, culturelle, économique que l'on peut reconnaître un type de ville, un type de vie urbaine qui lui sont propres.

L'échelle de la société (urbaine) est à la fois le référent obligé et pourtant inadéquate pour la recherche, dans le processus de fabrique dont l'explication veut rendre compte. Puisque la fabrique tend à expliquer le résultat observable, elle met l'accent sur les composantes sociales stables, dont l'activité pérenne marque la ville. Communautés, institutions sont ici privilégiées et leur capacité d'action certainement surinterprétée, surévaluée.

L'examen du fonctionnement est, lui, régi par des mouvements d'amplitudes très variées. La société n'y est, à proprement parler, ni agissante en soi, ni présente à des fins urbaines. Ici, la société ne s'entend qu'au travers de ses composantes sociales inscrites dans leurs espaces propres comme l'espace ne se lit que dans les composantes sociales qui le produisent. Les conditions de production de l'espace relèvent du non-dit, dans une oscillation permanente entre facteurs structurels, conjoncturels ou immédiats, à des échelles de temps et d'espace multiples. Des rythmes distincts doivent donc être recherchés, recréés qui sont intimement liés à des convictions, à des croyances, à l'idéologie et qui fondent les attitudes de la société, mais surtout engendrent la constitution de fragments de société (les composantes sociales) enchevêtrés, superposés, juxtaposés, sécants, dans une multiplicité de postures selon la question étudiée, le fragment de réalité pris en considération. L'espace, construit social, doit être lu comme tel.

L'examen du fonctionnement, pour sa part, vise à identifier les fins poursuivies par les composantes sociales au moment des actions documentées, sans considérer comme allant de soi qu'une action en milieu urbain soit, par définition, destinée à produire de l'urbain. La continuité de l'urbain ne garantit pas le caractère urbain des fins visées. Ici, la société est dénuée de sens, comme substance. Elle n'est pas l'échelle opératoire. Il faut lui substituer, dans l'analyse individus, communautés, sociations, institutions, agrégations²⁹ et considérer que doivent avoir existé des formes de groupement provisoires organisées autrement que selon les composantes sociales stables reconnues à l'oeuvre dans la fabrique.

La réalité empirique serait-elle donc débitable, tronçnable à merci ? Certes non mais inévitablement oui. Travailler sur des états disparus, éradiqués, oblitérés, tronqués impose de passer par une phase qui objective la ville, l'actualise en quelque sorte dans le passé au moment considéré, en autant d'objets sociaux que possible, les états dont il sera question. Si la coupe dans l'épaisseur, le continu chronologique reste hors de portée, rudimentaire dans la restitution que l'on peut en proposer, faute de preuves, on peut s'efforcer de le remplacer par des états, à différents moments, pour accentuer les effets de perspectives, jouer des contrastes. Approche simplificatrice sûrement mais à l'optimum documentaire actuel, lequel qui impose ses limites.

La principale difficulté à laquelle on se trouve confronté est la mise à l'écart, dans la phase d'étude du fonctionnement, de la connaissance du résultat du processus de fabrique. Etudier la ville comme expression du réel et de l'activité sociale, les arrêter dans leur transformation permanente, demandent de réintroduire ici, de façon purement opératoire, réalité et société. Quiconque agit en ville au 7^e siècle ignore les effets différés de son action au 8^e siècle. Dans l'étude du fonctionnement, il n'existe pas de situation proto-quelque chose explicable par son résultat connu de façon différée.

²⁹ Le sens technique accordé à ces termes est précisé dans le glossaire.

En traitant d'états de la ville qui ne sont pas immédiatement perceptibles, l'archéologue se trouve contraint de consacrer une part importante de son activité à reconstruire, par l'observation directe et la reconstitution, ces états de la ville qu'il étudie. Obsessionnelle, la passion chronologique accapare l'attention, la capte au point de faire souvent s'évanouir le reste, l'objet de la recherche. C'est que les difficultés sont si grandes à vouloir être précis, que le présupposé d'une comparabilité subordonnée à l'établissement de chronologie strictes si ancré dans nos pratiques, que le reste, l'interprétation, s'affirme secondaire, ou au moins ajournable.

De plus, il y a une répugnance, en s'appuyant sur des faits avérés, dans leur matérialité et sur des états imprécis, à franchir le pas qui sépare le singulier du général, les faits des principes. Par la force des choses, le temps d'enquête, la recherche archéologique qui fait appel au terrain comme source première est, par nature, monographique, centrée sur un objet, une ville. Le temps du processus est absorbant, sauf à plaquer des schémas pré-établis, à faire entrer les informations mises au jour dans un cadre extérieur et général, celui de l'évolution du fait urbain que toute recherche monographique tend à épouser dans ses grandes lignes. La recherche locale soulignerait des expressions particulières, des spécificités, le plus souvent anecdotiques qui n'affecteraient pas le mouvement général.

La tendance au conformisme, à l'idée que n'existe pas de raisonnement archéologique propre à l'échelle urbaine est lourde de conséquences. Au niveau élémentaire, les informations archéologiques sont considérées comme l'illustration des sources écrites, à un niveau légèrement supérieur, les voici complémentaires de l'écrit. Seules les phases sans histoire, entendons sans écrit, sont susceptibles d'une approche spécifiquement archéologique, vue comme un pis-aller.

Les temporalités imposées sont en conséquence celles de l'écrit, dont la logique, les conditions d'émission, les préoccupations ont leur propre histoire, leur propre évolution sans correspondance nécessaire avec celle des informations du terrain. Ces dernières n'ont pas plus de cohérence de nature que les sources écrites. La recherche de cohérence est une précondition du raisonnement archéologique appliqué à la ville. Leur insertion trop rapide, trop approximative dans des cadres

préréglés à partir des sources écrites constitue l'obstacle majeur à surmonter.

En réponse, il me semble indispensable d'élaborer des cadres susceptibles de rendre compte d'*histoires* d'une ville, cadres utiles à la mise en oeuvre conjointe des sources existantes en préservant leurs spécificités, donc en délimitant les domaines dans lesquelles les sources sont opérantes conjointement, ceux qu'elles documentent de façon indépendante, sans les soumettre à une périodisation unique.

Distinguer des temporalités opératoires, adaptées à des objets de recherche distincts limite les champs d'étude possibles, s'oppose à la pratique d'embrasser large et de broser un tableau qui replace le ville dans l'histoire générale du fait urbain, coûte que coûte, en palliant les impérities locales par des généralités. Si la monographie a une justification scientifique, elle est à trouver ailleurs, dans l'équilibre entre sources locales et règles ou régularités.

Ces règles ou régularités ne sont pas les généralités d'une histoire urbaine vue de Sirius, où ce que l'on sait là et là n'a pas de raison d'être faux ici, où les silences locaux sont peuplés des bruits d'ailleurs, elles ressortissent à un autre ordre du discours qui fait appel à l'anthropologie sociale et aux temporalités multiples.

Dans une démarche archéologique, si le terrain est privilégié, considéré comme source parmi d'autres, mais source première, le postulat implique un certain nombre de conséquences.

La notion même d'état reconnaît implicitement l'incapacité dans laquelle on se trouve de reconstituer un continu urbain. La défaillance des sources, celle des chronologies archéologiques, obligent à rechercher la définition des moments où le seuil quantitatif d'informations est atteint, qui autorise à reconstituer des images de la ville puis à les comparer, les opposer les unes aux autres afin d'observer les changements intervenus. D'une ville à l'autre, ces moments, puisqu'ils sont dépendants des sources locales, ne peuvent être identiques *a priori*. La définition de ces moments est indispensable dans l'explication interne, elle est sans objet dans la compréhension.

Eriger le terrain en source première ne signifie pas le promouvoir en source exclusive. Les sources écrites, administratives, narratives, pratiques forment d'autres fonds documentaires comme les architectures prégnantes en forment un autre, et l'éventuelle structuration ou planification, encore un autre.

L'illusoire reconstitution

Passage par Tours. En fonction de la documentation existante et du double questionnement auquel on veut la soumettre (voir *supra*), il est nécessaire, dans la recherche du sens, pour dresser l'état des lieux, d'opter pour ce qui souligne la fabrique ou le fonctionnement. Sur la base de ce qui a été proposé jusqu'ici pour la considération de la ville en soi, un parti s'impose dans la nécessaire, inévitable organisation des informations à une fin précise. Puisque l'on admet que la fabrique résulte d'un détournement des fins du fonctionnement, il faut procéder par ensembles documentant le fonctionnement, sans chercher une cohérence superficielle. Le but est ici de définir, dans un premier temps, ce que la documentation fait apparaître en matière topographique ou morphologique et chronologique, ainsi que les limites qu'elle impose à la connaissance. Ces limites peuvent être de différentes sortes. Parfois il apparaîtra que le seuil quantitatif d'informations n'est pas atteint et qu'aucun discours ne peut être fondé sur l'état des connaissances (c'est le cas pour le Haut Empire), parfois ce sont les imprécisions des emprises spatiales définissables qui interdiront d'établir une relation utile entre espace et composante sociale, parfois ce sont les fourchettes chronologiques trop ouvertes qui conduiront à conclure que le fonctionnement de telle composante n'est pas étudiable.

Voici, à titre d'exemple jusqu'au 10^e siècle, l'organisation des informations proposée :

- 1- L'absence de traces pour l'époque gauloise
- 2- L'implantation de la ville au début du 1^{er} s.
- 3- la situation aux environs de 50
- 3- Le fleuve et la ville du Haut Empire
- 4- Les varennes et l'implantation urbaine
- 5- Les limites suggérées par les premières nécropoles
- 6- Les deux nécropoles des 1^{er}-2^e s.

- 7- La trame viaire de la ville ouverte
- 8- L'équipement public au 2^e s.
- 9- L'organisation interne des îlots d'habitation
- 10- L'épaisseur de la stratification
- 11- Des espaces nus intercalaires
- 12- Les abords immédiats de la ville
- 13- L'image élaborée du site primitif
- 14- La part de l'inconnu
- 15 - Les rythmes de l'extension urbaine
- 16- L'enceinte réduite du Bas Empire : le *castrum*
- 17- L'occupation à l'intérieur du *castrum* aux 4^e et 5^e s.
- 18- Les habitants du *castrum* au Bas Empire
- 19 - Le système défensif au 4^e s.
- 20 - La datation du rempart, vers 380
- 21 - L'occupation hors du *castrum*
- 22 - *Ecclesia* et *basilica* aux 4^e et 5^e s.
- 23 - De *l'eccllesia prima* au groupe cathédral au 5^e s.
- 24 - Les nécropoles en usage Bas Empire - haut Moyen Age
- 25 - la nécropole Saint-Lidoire, à partir du 4^e s.
- 26 - La nécropole "Saint-Martin", à partir du 3^e s.
- 27 - Une nécropole au pied du *castrum* au sud
- 28 - Une nécropole au pied du *castrum* à l'ouest
- 29 - Le groupe basilical de Saint-Martin au 6^e s.
- 30 - Le *vicus christianorum* de Grégoire
- 31 - Les usages du sol à proximité de la basilique Saint-Martin
- 32 - A Saint-Martin, nécropole, monastère, *vicus* 6^e-7^e s.
- 33 - Les monastères Saint-Julien et Saint-Vincent au 6^e s.
- 34 - Les voies entre cité et Saint-Martin
- 35 - Un cadastre au 6^e s.
- 36 - Saint-Pierre- le -Puellier, avant 791
- 37 - L'organisations spatiale du monastère Saint-Martin
- 38 - La voie de Tours à Poitiers
- 39 - Marmoutier et la *domus ecclesiae* sur la rive droite
- 40 - Quelques habitants de la cité aux 6^e et 7^e s.
- 41 - *Urbs* et *vicus* au 7^e s.
- 42 - Les abords de Saint-Martin aux 7^e et 8^e s.
- 43 - Une nouvelle organisation funéraire au 8^e s.
- 44 - Le monastère des deux cents moines de Saint-Martin vers 800
- 45 - Alcuin et le *scriptorium* de Saint-Martin
- 46 - Les édifices satellites de Saint-Martin au 9^e s., avant 853
- 47 - *Casa* et *burgus in suburbio civitatis* aux 8^e et 9^e s.
- 48 - Les environs de Saint-Martin vers 845
- 49 - La relative désertion de Saint-Martin et du *burgus* 853-918
- 50 - La remise en défense de la cité 860-877

- 51 - Les chanoines de Saint-Martin dans la cité 877-918
- 52 - Les hommes du *burgus* en 878
- 53 - Le palais royal dans le monastère
- 54 - *Septa et castrum sancti Martini*
- 55 - La construction du *castrum sancti Martini* 903-918
- 56 - La bipartition interne du *castrum* en 918
- 57 - Les édifices satellites autour de Saint-Martin au 10^e s.
- 58 - Le *suburbium sancti Martini* en 919
- 59 - Les échanges de terrain de 920
- 60 - Les églises neuves des textes du 10^e s.
- 61 - L'usage du sol autour de Saint-Pierre-le-Puellier au 9^e-10^e s.
- 62 - Vignes et terres arables 9^e et 10^e s., entre cité et Saint-Martin
- 63 - Les souscripteurs d'actes au 10^e s.
- 64 - Terres arables, prés et vignes de la varenne
- 65 - Le *claustrum* de la cathédrale
- 66 - La résidence comtale au 10^e s.
- 67 - Les terrains libres de la cité au 10^e s.
- 68 - Rues et lieux-dits de Châteauneuf au 10^e s.
- etc

Ce choix dans l'organisation des informations, quelle que soit leur origine, répond à deux objectifs :

- suivre, au fil du temps, l'apparition, dans les sources, d'ensembles documentés reconstituables aussi nombreux que possible et les replacer au mieux dans l'espace-support et la chronologie ;
- pour autant, ne pas les organiser en un discours prématurément démonstratif.

C'est la description de la réalité perceptible par observation et interprétation. Son objet méthodologique est de souligner les incompatibilités documentaires, liées aux différents niveaux de perception de la réalité et de mettre en évidence des lacunes spatiales comme temporelles. Cette forme d'organisation est dictée par les sources et par les questions qui leur sont posées. Elle ne cherche à restituer ni ensembles spatiaux ni ensembles temporels cohérents les uns par rapport aux autres. La documentation impose les échelles d'espace et de temps. Ainsi traitée, elle devient la source élaborée au minimum possible de regroupement des informations diverses, source par source, préalable au raisonnement sur la ville tel qu'évoqué ci-dessus. Une même information peut être utile à la constitution de plusieurs ensembles documentaires distincts, être mise en œuvre de façon partiellement redondante. L'objectif est de n'avoir plus

à se référer à autre chose que ce fonds constitué pour raisonner. On est donc censé, à ce stade, avoir fait subir aux informations les manipulations qui leur donnent du sens et les rendent utilisables, dans l'optique retenue et celle-là seule. Ce sont des faits topographiques. Ils sont en attente d'être transformés en faits spatiaux. Le temps, la durée, à ce stade, ne sont pas pris en considération. C'est une chronique documentaire sans histoire.

Les 68 ensembles documentaires montrent d'emblée la faible place tenue par la ville du Haut Empire, dans la documentation. Donc le danger à essayer de raisonner sur les trois premiers siècles. Ils soulignent la très forte disparité des ensembles documentaires et conduisent à renoncer à la chronique linéaire, au fil du temps.

La hiérarchisation des faits spatiaux

Les trois qualificatifs *élémentaire*, *constitutif* et *englobant* correspondent à trois ordres d'échelles spatiales, empiriquement définies au cours de la fréquentation des sources. Ils sont adaptés aux situations rencontrées et opératoires dans la transformation des faits topographiques ou morphologiques en faits spatiaux, quelle que soit leur source d'origine, dans des jeux d'association des divers niveaux de pertinence des informations, à l'échelle du tout ou des parties d'une ville.

Ces échelles sont qualitatives et non quantitatives. Elles sont censées être utiles à la confrontation d'informations aussi diverses qu'une mention dans une vie de saint, un vestige architectural, l'identification d'une structure morphologique sur un cadastre ancien, les vestiges d'une fouille archéologique. Elles ne sont pas définies par des seuils identifiables, mesurables mais par une appréciation de la portée spatiale des informations contenues dans les sources et déjà interprétées au niveau premier des faits topographiques identifiables.

L'absence de seuils mesurables d'une part, la nécessité de confronter, dans un même ensemble analytique, des informations de provenance diverse, donc de qualité différente d'autre part, conduisent à ne pas multiplier les échelles, à restreindre leur nombre à trois qui ne sont pas toujours progressives, qui ont donc, chacune, leurs propres échelles internes.

Est dit *élémentaire*, de premier degré, ce qui relève d'une unité d'observation, d'une unité fonctionnelle supposée. Maison des textes, de l'architecture, du terrain, propriété des textes, ou vigne, édifice culturel, tombes d'une nécropole ou d'un cimetière révélées en fouille etc.

Est dite *constitutive* toute association d'éléments du premier degré qui concourent à une même fin, ou sont désignés comme appartenant à un même ensemble comprenant plusieurs parties, ou forment une des parties identifiables composant l'espace urbain. Le monastère de Saint-Martin, la zone de vignes et de terres arables qui entourent l'abbaye de Saint-Julien, le paleochenal de l'Antiquité. C'est l'identité des composantes qui définit le niveau constitutif ; statut identique, fonction identique, ajoutées à la proximité.

Est dite *englobante* toute association qui place dans un même ensemble des éléments de nature différente en même temps qu'elle définit un espace jouissant de caractéristiques propres. La cité, le *suburbium*, par exemple, ou des unités de plan dans la lecture morphologique.

Les éléments qui ressortissent à la lecture topographique relèvent du premier degré, ceux qui ressortissent à la lecture morphologique relèvent des deux autres degrés. Points et lignes d'abord, surfaces ensuite³⁰.

A ce niveau d'analyse, on ne préjuge pas de l'effet structurant des choses dans le temps long. Ces niveaux ou échelles ont pour seul objet de rapprocher, au niveau jugé pertinent, des informations éparses et hétéroclites.

Avant d'exposer quelques exemples concrets d'application, il faut dire un mot des sources, de leur efficacité dans la perspective d'une lecture à trois niveaux retenue. Jamais les sources écrites n'ont été rédigées pour répondre à nos questions. Nous les détournons donc de leur propos originel pour les soumettre à une lecture spatiale. L'échelle à laquelle elles sont efficaces varie dans une marge considérable. Les sources administratives qui définissent la place d'une ville dans des réseaux ou des dispositifs constitués, son statut, n'ont aucune incidence spatiale directe, au mieux en ont-elles au niveau

³⁰Voir la chorématique de Roger Brunet : point, ligne, surface.

topographique, en induisant l'existence de structures d'exercice de la puissance publique qui resteraient insoupçonnées sans elles³¹. Lorsque Grégoire, à la fin du 6^e siècle, narrateur, évêque et historien, décrit incidemment ou volontairement *sa* ville, il le fait dans une perspective délibérée d'édification de ses lecteurs et les limites de l'utilité de son propos doivent être établies : c'est la cité chrétienne qu'il décrit, reconstruit et magnifie, et rien d'autre en même temps qu'autre chose, donc bien plus, mais bien moins aussi si l'on rapporte son propos à la réalité physique que nous le soupçonnons d'avoir eue sous les yeux et d'ignorer³². Les actes de la pratique, émis par les souverains carolingiens, dans un premier temps, reconnaissent des statuts, enterinent des situations acquises, étendent des privilèges, en localisent les effets au profit de bénéficiaires identifiés, ce en quoi réside leur intérêt mais aussi le biais qui les rendent incomparables aux propos de Grégoire. Les actes d'origine privée qui prennent leur relais témoignent d'activités grossièrement localisables. Les uns et les autres comportent ainsi des notations d'ordre topographique et d'autres d'ordre juridique à incidence spatiale plus large, donc deux échelles de référence emboîtées³³. Du fait de leurs contenus différents, de leur fins distinctes, ils ne sauraient être comparés directement, utilisés comme preuve d'absence ou d'apparition de pratiques particulières. Si les vignes apparaissent dans les textes du 10^e siècle, c'est au statut privé des actes qu'elles le doivent. On ne saurait en conclure qu'il n'y en avait pas au 9^e siècle, ignorées par les diplômes royaux.

³¹Par exemple, la promotion de Tours comme capitale de la province de IIIe Lyonnaise au 4^e siècle implique que se trouve là le gouverneur de la province, donc, selon toute vraisemblance, un *praetorium*. Savoir ce qu'est ce *praetorium* sur le terrain est autre chose.

³²Les premiers auteurs chrétiens, de Sulpice Sévère à Fortunat, du 4^e au 6^e siècle, qui forment le corps exclusif des sources disponibles avec les canons des conciles tenus à Tours, conduisent à surévaluer cet aspect des choses et à voir, si l'on n'y prend garde, une ville que seule son appartenance au monde chrétien rend pérenne. Les notations de Tours dans les *vitae* postérieures (7^e et 8^e s.), sont rares et participent du même registre.

³³Les actes des souverains réapparaissent en nombre restreint à la fin du 8^e et pendant la première moitié du 9^e siècle. Ils sont nombreux, éloquents entre c.850 et c.920, essentiellement émis en faveur de Saint-Martin. Les actes privés prennent leur relais, les remplacent à partir de cette date, concernent Saint-Martin encore une fois, mais surtout Saint-Julien.

Ces transferts d'émetteurs comme d'intérêt, du 4^e au 11^e siècle, invitent à ne pas considérer les sources écrites comme un ensemble homogène, dont les informations seraient comparables en lecture directe. Leurs échelles d'application ou de lecture, une fois saisi ou au moins souligné le prisme déformant qui a présidé à leur production, sont multiples ; *élémentaire*, comprise ici comme identifiante à un niveau individuel, celui de l'édifice ou de l'unité de base, élément de base donc, plus petite composante perceptible du découpage de l'espace-support³⁴ ; *constitutive*, entendue ici comme ensemble d'éléments participant d'une même composition, terme qui ne préjuge pas d'action volontariste dans la composition lue comme articulation³⁵ ; *englobante*, comprise ici comme référence à des éléments ou compositions tels que définis précédemment, ressortissant à un ensemble qualifié par son statut, sa spécificité³⁶.

Les termes utilisés dans les sources écrites, pour nommer des lieux, parfois pour les qualifier, selon leur destination, leur propriétaire voire les droits qui leur sont attachés, connaissent une évolution en même temps qu'ils sont polysémiques au même moment. De sorte qu'un même terme peut relever des deux dernières catégories d'échelles, selon le contexte dans lequel il apparaît³⁷.

L'évidence est qu'il est impératif de traiter ces sources pour ce qu'elles sont, indépendamment les unes des autres. Leur signification dans la reconstitution de l'urbain ne saurait être identique, si bien qu'il est impossible de procéder par addition ou juxtaposition des informations qu'elles livrent. Il faut répartir et les informations et les sources selon l'échelle où l'on peut les

³⁴Exemples : *l'eccllesia infra urbem*, la *basilica sancti Martini*, le *portus sancti Symphoriani*, si l'on pense que le terme se réfère à un appontement, un débarcadère et non à un port entendu comme secteur de la ville, les différentes *areae, vineae*, considérées individuellement.

³⁵Exemples : la *rua saxonum*, les différentes *viae publicae*, aussi le *portus* si l'on démontre que le terme s'applique à un secteur urbain et non à une simple structure, la *civitas*, le *castrum sancti Martini*, le *vicus foris murus*, le *burgus sancti Martini*, les quartiers canoniaux, etc.

³⁶Exemples : *suburbium civitatis*, *suburbium sancti Martini*, mais aussi *monasterium sancti Martini*, *civitas*, *vicus*, *burgus*.

³⁷Exemples : *civitas*, *vicus*, *portus*, *suburbium*, etc dans les notes ci-dessus.

situer préalablement à leur mise en oeuvre, souligner leur éventuelle ambivalence.

L'architecture prégnante est celle qui, par son caractère massif, la taille de son emprise et sa permanence oppose un obstacle aux initiatives, conforte et assure la pérennité de certains usages en leur sein, se révèle comme un héritage avec lequel il fallait composer. La satisfaction des trois critères de massivité, de superficie, de permanence limite considérablement les possibilités de rattachement à cette catégorie. Cela exclut les édifices individuels, y compris les plus célèbres et durables, pour ne comprendre que ce qui ressortit à l'échelle du *constitutif* définie ci-dessus³⁸.

Dans la reconstitution, l'analyse fonctionnelle a primé, le terme étant entendu dans au moins deux sens. Tantôt il s'agissait de saisir l'usage auquel étaient dévolus des terrains, secteurs, zones, parties de la ville, à quelle fonction ils étaient affectés, tantôt d'interpréter selon une typologie fonctionnelle construite la signification de ces usages, non plus à l'échelle du terrain, du secteur, de la zone, de la partie, mais à l'échelle de la ville dans son ensemble.

Cette analyse fonctionnelle, dans l'exposé des faits me semble constituer, en l'état de la documentation, à la fois un passage obligé et l'outil le plus opératoire. Passage obligé pour soupeser la valeur des informations atomisées, en les ramenant, en les confrontant toutes, quelle que soit leur origine, à un système extérieur d'appréciation qui ne contient pas sa propre réponse. Outil le plus opératoire parce qu'il constitue un système de référence élémentaire dans lequel les informations prennent un sens, qui plus est un sens relatif. Ainsi, de ce premier niveau d'organisation sortent des faits spatiaux susceptibles d'être mis en perspective.

³⁸Parlant du premier millénaire de Tours, seules des enceintes répondent aux critères : celle de la cité, érigée au 4^e siècle est toujours en usage vers 1100 et celle, alors récente du *castrum* de Saint-Martin. Le reste a évolué, connu des modifications, ou a été effacé. Des structures portuaires ont peut-être existé dans l'Antiquité. Elles auraient pu entrer dans cette catégorie, mais rien n'assure vraiment leur caractère prégnant dans l'Antiquité et tout, au contraire, va contre leur pérennité.

Il faut alors écarter le risque de faire entrer, de façon exclusive, ces informations dans une analyse descriptive de l'urbain sous-tendue par une conception traditionnelle de la ville considérée sous trois aspects : politique, économique, démographique. Cet agencement, qui de fait fonctionne à deux niveaux, pour le millénaire qui nous intéresse ici, l'un du politique et de l'économique à peu près restituable, l'autre du démographique induit ou supposé à partir de l'économique, repose sur une conception de la ville qui considère comme invariante la valeur de ces trois critères et infinie les combinaisons de leur importance relative selon le temps et les situations considérées.

Non-dite, cette conception de la ville subordonne l'interprétation au présupposé que la ville est vraiment ville lorsqu'elle remplit des fonctions centrales au niveau politique et économique, qu'elle est densément peuplée. Contournant la chimère de la définition de la ville, elle la réintroduit en postulant des seuils de satisfaction des trois critères de référence. Plus destinée à mesurer des poids relatifs dans l'étude de réseaux, d'organisations ou de dispositifs particuliers, à permettre des mises en perspective dans des études économiques fondées sur des informations quantifiées à l'échelle des macro-phénomènes, elle s'immisce insidieusement dans nos propos sur la ville antique et médiévale, est l'objet de peu de réflexion, et domine nos systèmes d'interprétation.

Il faut donc ramener l'utilisation de ces niveaux du politique et de l'économique aux fins, aux échelles où ils sont utiles, pour replacer une ville dans les différents réseaux et dispositifs auxquels elle est rattachée à certains moments, pour mettre le local en perspective à une échelle supra-locale³⁹.

En somme, dans le même temps que l'inadéquation de ces critères urbains à permettre d'épuiser les questions urbaines au niveau local est reconnue, leur utilité dans le travail descriptif, la phase d'organisation des informations, paraît fondée, pour autant que l'analyse s'appuie sur cette construction provisoire puis la tienne de côté, en réorganise, en reconsidère les éléments. Il est indispensable de mesurer les effets pervers

³⁹Voir, pour les échelles spatiales, les travaux actuels sur l'auto-organisation (Pumain, Lepetit 1993 ; Archeomedes, chap. 1, 1998).

de cette façon de procéder, quand elle est promue au statut de référent prioritaire, voire unique.

Ainsi, il me paraît indispensable d'élaborer un autre objet d'étude et d'autres outils susceptibles de répondre à deux objectifs en relation constante : le fonctionnement et la fabrique de la ville.

FABRIQUE ET FONCTIONNEMENT

Il me semble qu'une voie de recherche s'ouvre si l'on pousse à son terme cette logique, si l'on rétablit l'équilibre en faveur du fonctionnement urbain. Si l'on accepte le postulat selon lequel une ville est certes le produit de la société de son temps mais un produit soumis à des contraintes particulières fortes, spécifiques à chaque fois des conditions qui prévalent localement, alors il convient de se placer dans une posture de recherche autre.

Il est vain de s'efforcer d'appliquer à une recherche monographique des cadres qui sont pertinents à une autre échelle, celle de l'urbanisation d'une région, d'un pays, de l'Europe. Il est tout aussi vain de placer la ville considérée en perspective par rapport à un archétype de la ville antique ou médiévale. Non que ces approches soient inutiles, mais elles traitent d'autre chose qui n'a pas sa place dans l'appréhension spatiale d'une ville.

Ici, il faut s'efforcer de rendre aux habitants leur statut d'êtres sociaux concrets, qui "entrent dans des relations d'interdépendance spécifiques et non (les considérer comme) des variables ou des facteurs qui agissent dans la réalité sociale"⁴⁰.

Expliquer et comprendre

⁴⁰Lahire 1996.

L'explication et la compréhension des phénomènes de fabrique et de fonctionnement d'une ville peuvent être scientifiquement considérés comme suffisants, c'est la proposition avancée ici. Il me semble aussi que, par la nature de ses sources, l'archéologie invite à privilégier ce mode d'approche, sans exclusive, mais en en soupesant les obligations.

Il est nécessaire de procéder à un changement de perspectives dans la construction de l'objet scientifique que constitue la ville, du moins si l'on accepte l'idée selon laquelle c'est bien l'interrogation qui crée l'objet d'étude. Etudier une ville en soi demande que l'on considère le politique, l'économique, le culturel comme autant de dimensions de l'urbain qui, selon le mot de Jacques Lévy, le traversent de part en part, en constituent des mécanismes insérés dans la réalité et non des superstructures ou des invariants par rapport auxquels positionner la recherche.

C'est considérer une ville comme un révélateur des sociétés et des mécanismes à l'oeuvre. En aucun cas cela signifie rejeter le politique ou l'économique pour les remplacer par autre chose *a priori*, mais les mettre en position discutable, observable. C'est aussi poser une pierre dans un édifice où, de la confrontation des situations individuelles établies individuellement doit mieux se comprendre, à terme, la relation à la norme.

Je pense opératoire la distinction wéberienne entre explication et compréhension, tout particulièrement quand l'objet d'étude porte sur la fabrique et le fonctionnement. Il existe bien une démarche explicative qui s'assigne pour objectif, connaissant le résultat, de reconstituer le processus qui a permis d'arriver à Z en étant parti de A. On peut s'assigner pour objectif d'expliquer de quelle façon s'est, par exemple, opéré le passage de la ville antique à la ville médiévale. Dans ce champ rationnel de l'explication, les phénomènes à l'oeuvre sont mesurés à l'aune de leur impact sur la structure urbaine, dans le temps long, ce que l'on commence à appeler en français, la fabrique de la ville. Mais parallèlement, et indépendamment, doit être mise en oeuvre une autre démarche, compréhensive celle-là, qui ignore le résultat évoqué plus haut - ce qui ne va pas de soi - et s'attache à reconstruire le fonctionnement de la ville, à reconstruire le réel relationnel des habitants, dans la perspective d'identification des

contraintes que ce réel impose à la production de l'urbain. Cela ne signifie pas étudier les conditions de vie, mais tenter de comprendre le rapport des hommes à tel ou tel moment à leur ville, à leur idée de la ville, à mesurer l'état de pensée ou d'impensé de l'urbain des individus, des composantes sociales. La réalité, ici, est constituée de l'activité sociale confrontée à la perception de l'espace et à la matérialité de la ville.

Dans l'explication, on se place d'un point de vue extérieur, en construisant un objet d'étude souvent totalement étranger aux hommes et aux sociétés de l'époque considérée. Dans la compréhension, on observe la ville de l'intérieur, les gens en action. Il a été proposé plus haut que la première correspondait à une coupe verticale dans la durée partant du haut, de l'actuel, la deuxième à une série de plans horizontaux.

Il va sans dire que l'un et l'autre domaine, s'ils doivent, en bonne méthode, être étudiés parallèlement et individuellement, ont des effets conjoints, immédiats ou différés. L'effet attendu, au plan de la recherche, est de rompre avec le parti du volontarisme urbain systématique, en proposant de disjoindre l'étude du fonctionnement et celle de la fabrique, dans un premier temps. C'est accepter le postulat selon lequel toute société ne tend pas inévitablement vers un état de plénitude ou d'accomplissement que représenterait la ville.

C'est aussi postuler que, s'il y a, en permanence dans une société particulière, à un moment précis, une multitude de finalités, il n'y a pas finalité unique. Ici, faire la ville, produire de l'urbain⁴¹. Une ville, par son apparente permanence, son apparente homogénéité spatiale, pose un problème particulier d'appréhension, semble rendre évidentes des questions sur la continuité, les ruptures, sous-tendues par l'idée que la ville est conçue et réalisée par ses habitants pour répondre à une série de besoins impérieux, consciemment organisés.

De l'explication sort plutôt la structure, ce qui est le plus souvent à l'écart des projets des hommes mais qui résulte du poids de la loi sociale des sociétés considérées, pèse sur les projets multiples, se trouve à leur origine inconsciente, interagit avec les projets, les conditionne et les réoriente. De la compréhension sort plutôt l'activité sociale, la part des

⁴¹Elias.

comportements individuels et collectifs, l'appréciation de l'acteur comme sujet ou comme agent, le poids que pèse l'état du monde.

Est-ce bien un questionnement d'archéologue ? Les sources, telles que je les définissais d'entrée, ouvrent-elles la porte à de telles interrogations ? J'en ai la conviction, pour peu que l'on mette l'espace au centre des préoccupations, qu'on le transforme, de support en révélateur, mais aussi en acteur.

L'espace urbain comme produit social

Trois présupposés fondent cette appréhension de la ville⁴² :

- 1- une ville est un pur produit, elle n'existe pas en soi : chaque société la transforme selon ses besoins et la structure selon son organisation propre, sa loi sociale⁴³.
- 2- un espace urbain est apte à rendre compte des sociétés qui l'ont successivement occupé et transformé : derrière l'espace, les sociétés⁴⁴.
- 3- une société est dans l'incapacité de concevoir un projet à sa dimension, de s'assigner une fin collective telle qu'oeuvrer à produire de l'urbain⁴⁵.

Ces trois présupposés contiennent, quand on rapproche leurs propositions, une contradiction qu'il faudra résoudre : les deux premiers posent la société comme une substance, comme un tout homogène, comme niveau opératoire d'analyse, le

⁴²C'est admettre le présupposé que l'étude d'une ville vaut pour l'étude de la ville, que le parti monographique prend place dans une démarche comparative. Etudier une ville ne consiste pas seulement à décrire cette ville mais à constituer une base de faits cohérente en vue d'établir ce qu'elle a de représentatif d'un type de ville, consiste à chercher à déterminer ce en quoi son cas est de plus ample enseignement que son histoire propre, ce en quoi elle est caractéristique d'un fait urbain particulier.

⁴³C'est rejeter toute idée de nature, d'existence en soi de la ville. Une ville (très) fortement urbanisée peut être transformée en une ville (très) faiblement urbanisée.

⁴⁴C'est adopter le principe que l'espace conserve les traces des actions successives, mais aussi des pratiques, qui l'engendrent et le transforment concrètement et abstraitement.

⁴⁵C'est la thèse de Norbert Elias, dans *La société des individus*, qui est adoptée ici, transposée à l'échelle de la ville, thèse qu'il résume dans sa formule lapidaire de conclusion : "la société humaine dans son ensemble...née de multiples projets, mais sans projet, animée par de multiples finalités, mais sans finalité".

troisième récuse la société et comme tout, sujet ou agent, et comme concept opératoire.

Cette contradiction est au coeur de la question urbaine et elle ne aurait être éludée parce que sa mise en évidence permet de distinguer des niveaux de pertinence des faits, des concepts utiles, donc d'élaborer une méthode de travail.

C'est parce qu'est admis, comme ensemble de présupposés indissociables, qu'une société est à la fois un référent pertinent et un acteur récusé, que s'imposent l'adoption de la double démarche de l'explication et de la compréhension⁴⁶, ainsi que la nécessité de construire des échelles d'analyse variées où l'on devra substituer l'activité sociale à la société, distinguer le réel de la réalité. L'explication s'entend comme une mise en ordre raisonnée de la réalité empirique dans une perspective orientée, et la compréhension comme l'interprétation du sens que les individus, sujets ou agents, assignent à leur activité pensée ou impensée, dans le contexte de la réalité empirique qui est le leur. Les temporalités sont très différentes dans l'explication, relèvent plutôt de rythmes longs. Elles sont plutôt portées sur le temps court dans la compréhension, sans que ce soit un impératif : une pratique vécue individuellement peut perdurer longtemps dans une société donnée.

L'explication requiert souvent la construction d'un questionnement global entièrement artificiel, totalement extérieur aux préoccupations de ceux que l'on étudie, interrogations que l'on peut qualifier schématiquement d'étude des modalités du changement économique et social appliquée à la ville. Les questions sont simples : comment passe-t-on de la ville antique à la ville médiévale ? qu'est-ce qui différencie l'une de l'autre ? qu'est-ce qui caractérise, type l'une ? et l'autre ?

La compréhension requiert la construction d'une série de questionnements liés au changement, aux fins, à l'idée de ville, au comportement des individus, des groupes sociaux, sujets ou agents, aux règles qui fixent leur action, au réel comme relationnel. La question essentielle, ici, est de tenter d'identifier

⁴⁶Il s'agit d'une transcription des principes de Max Weber énoncés dans l'introduction de *Economie et Société*, comme dans les articles réunis sous le titre *Essais sur la théorie de la Science*. Sur l'explication et la compréhension, voir aussi Paul Veyne (1971), Paul Ricoeur (1975), Jean-Yves Grenier (1995), Bernard Lepetit (1995b).

les fins poursuivies et leur éventuelle connotation urbaine, puisque cette préoccupation est au centre du débat choisi.

Explication et compréhension nécessitent aussi de considérer la ville dans sa matérialité, comme un acteur, sans toutefois lui attribuer le statut d'organisme autonome.

Pour l'appréhension que je cherche à définir, ma conviction est que les concepts que nous utilisons continûment ne sont pas les mieux adaptés. En revanche, les concepts de construction sociale de la réalité, de réel comme relationnel, de spatialisation de la réalité, de distinction méthodologique entre processus et vécu, de déconstruction de la société, d'échelles spatiales et temporelles constituent un ensemble de propositions qui autorise la construction d'une problématique propre à poser et à tenter de résoudre une question que la documentation, par sa nature, autorise.

En poussant la logique de cette posture, qui vise à prendre en considération le fonctionnement, il me paraît que la problématique qu'il est possible d'élaborer importe plus que les réponses, quel que soit l'état des connaissances.

Nous savons, d'entrée, les limites aux réponses qu'imposera la documentation. Pour autant, l'élaboration d'un questionnaire cohérent, même sans réponse globale attendue, constitue une avancée, à deux égards : elle évite de poser de faux problèmes au prétexte qu'ils sont documentés, comme la topographie historique, et elle oriente la recherche à venir. La qualité d'un questionnaire historique dépend de son adéquation à la situation examinée. Il ne porte pas sur les invariants de la nature de l'homme ou des sociétés, mais sur les questions à résoudre, dans l'état actuel des connaissances selon le problème examiné, pour progresser dans la connaissance, par explication ou compréhension. Ce n'est pas croire qu'une question bien posée soit à moitié résolue, mais mettre en perspective ce que l'on peut savoir par rapport à ce que l'on devrait savoir, donc prendre la mesure des lacunes.

C'est une des justifications de l'établissement du rapport à l'état du monde.

L'état du monde

L'effet de structure des phénomènes de longue durée, des déterminismes historiques sur la ville s'accompagnait d'un effet d'organisation de la documentation. Quand les fins étaient urbaines, les choses avaient un sens. Si, dorénavant, les *cellulae* ne sont pas appelées à devenir paroisses, les basiliques funéraires monastères, le *praetorium* palais comtal, le *decumanus* Grand'rue, les *negotiatores* marchands et bourgeois, la nécropole cimetière, l'échange économie, les serviteurs gens des villes, la cité ville, le *suburbium* bourgs, tous phénomènes que l'on peut pourtant observer, il apparaît une contradiction fondamentale entre les situations observables et la proposition des fins multiples et non orientées.

L'objet de la recherche est précisément la résolution de cette contradiction. Si la ville que j'étudie était un cas unique, elle ne serait pas objet d'histoire. Sa représentativité pressentie, qui fonde l'approche monographique, qui montre que son cas n'est pas isolé, la structure fonctionnelle de "la" ville antique ou médiévale comparable du nord au sud, de l'est à l'ouest, sujette à d'infinies variations mais répondant à une expression perceptible de l'urbain, tout milite contre le hasard, plaide en faveur d'une nécessité supérieure, transcendante.

Et cela, sans projet ? Sans intention ? Sans projet, sans intention. Il faut se donner les moyens de mettre cette proposition à l'épreuve.

C'est pourquoi la mise en perspective permanente de la ville, son fonctionnement, sa fabrique, avec l'état du monde est indispensable. S'il faut considérer la ville en soi, il faut tout autant ne pas la traiter comme un isolat. Elle est dans le monde de son temps, la micro-société urbaine locale inscrite dans le mouvement de la macro-société contemporaine. C'est autre chose de traiter la question ainsi que de mesurer comment une ville et ses habitants reflètent la structure dominante, l'idéologie dominante, que sais-je encore.

C'est tenter de se donner les moyens, sachant qu'un chanoine de Saint-Martin du 10^e siècle n'est plus un moine de Saint-Martin du 8^e siècle ou un moine contemporain de Saint-Denis, de Cluny, ou de Saint-Julien tout proche, qu'un comte carolingien n'est pas un comte mérovingien, d'apprécier leur action comme sujet ou comme agent.

Il y a un monde des clercs, un monde des moines, un monde de l'économie, un monde des villes, et tous sont interdépendants, constituant une multitude de configurations. L'état du monde ne doit donc pas être entendu comme systématiquement global. L'état du monde, comme le reste, a ses échelles. Il faut tenter de les établir au niveau pertinent de l'activité sociale, à l'échelle du problème examiné, dans la perspective d'un réel conçu comme essentiellement relationnel, configuration par configuration, mais aussi par configurations de plus en plus englobantes.

C'est considérer que l'activité sociale est l'objet de déterminations, que la multitude des intentions subit des effets de structure, qu'à une société ne peut correspondre qu'une ville, et plus, que ces mécanismes sont déchiffrables.

Un cadre théorique et méthodologique

Ce qui vient d'être exposé constitue les premiers éléments de définition d'un cadre de travail, une série de préalables à une problématique urbaine précise. Il est possible de résumer le discours ci-dessus, sur fabrique et fonctionnement, explication et compréhension, en une quarantaine de propositions soumises à la critique⁴⁷.

A. Sont acceptés les prémisses suivantes⁴⁸

A1 - la ville, comme tout, est un impensé⁴⁹

A2 - la ville est un produit social

A3 - il n'existe pas de lois universelles qui régiraient de façon invariante le comportement humain en société

A4 - il existe des déterminants sociaux

A5 - des règles implicites, propres à chaque société, déterminent le comportement social des individus

A6 - la réalité empirique n'est pas restituable dans son intégralité et son infinie complexité

en conséquence

⁴⁷Voir les propositions de J. Lévy, dans *L'espace légitime*.

⁴⁸Par intuition rationnelle (Bachelard 1937, 1938).

⁴⁹Variation d'après Lussault (1996) qui qualifie d'impensé l'espace.

- A7 - la société n'est pas considérée comme une substance
- A8 - le changement résulte d'une pluralité de causes
- A9 - le temps n'est pas uniforme dans son déroulement, selon les fragments de la réalité empirique considérés

on postule, à l'échelle de la ville :

- A10 - qu'aucune société urbaine n'a pour projet conscient de "faire de la ville", de produire l'urbain observable qui résulte de ses actions
- A11 - que la ville que nous percevons et reconstituons n'est qu'une approximation, dont il faut mesurer les limites, de parties de la réalité empirique
- A12 - que la ville, ne répondant à aucun déterminisme historique, n'est pas une composante obligée, permanente dans une société, au prétexte que des sociétés antérieures, au même endroit, ont préalablement produit de l'urbain
- A13 - que la ville ne constitue pas en soi un objet scientifique donné
- A14 - que l'activité sociale traduit les déterminants sociaux
- A15 - que l'économie ne se place pas au même niveau que le social : elle est une des dimensions contingentes de la ville au même titre que le politique ou le démographique
- A16 - que tout moment dispose d'une valeur double : phase dans l'explication, contexte dans la compréhension

B. Cela implique méthodologiquement

- B1 - de distinguer deux objets de recherche requérant chacun sa propre problématique, deux modes d'appréhension de la réalité : la fabrique de la ville, le fonctionnement de la ville
- B2 - d'expliquer rationnellement le processus de fabrique de la ville
- B3 - de comprendre, par interprétation ou spéculation, les fins des composantes sociales, le fonctionnement
- B4 - de mesurer les interactions entre les phénomènes relevant du fonctionnement et le processus de fabrique dont résulte la ville

de considérer conjointement

B5 - la fabrique qui est sous-tendue par le présupposé que société urbaine et espace urbain forment un ensemble indissoluble dans l'urbanisation entendue comme un processus discontinu

B6 - le fonctionnement qui est sous-tendu par le présupposé que ville pensée ou impensée, société urbaine et espace urbain forment un ensemble indissoluble dans l'appréhension de la ville entendue comme cadre de vie

d'adopter les définitions opératoires suivantes

B7 - La fabrique résulte du rapport changeant qui s'institue entre une société urbaine, son espace et la matérialité de la ville.

B8 - le fonctionnement, rapporté à l'activité sociale, résulte de l'état des relations entretenues par les composantes sociales à un moment T en fonction des projets, de l'accomplissement des réalisations de ces acteurs en ville, et l'espace urbain, de la compréhension des mobiles qui guident leur action, des contraintes qui les détournent de leurs objectifs et de la relation entretenue ou inexistante à l'idée de ville pensée ou impensée.

B9 - la fabrique et le fonctionnement sont en partie subordonnés à des impératifs extérieurs qui reflètent l'état de la société à un moment T

B10 - l'état de la société résulte des structures de fond, idéelles ou matérielles, de la vie sociale : état du rapport avec la nature ; structures politiques, religieuses, administratives ; développement de l'économie ; avancement des sciences et des techniques ; système social ; conception du monde. Cet état de la société constitue un référent à un moment T, par rapport auquel situer les phénomènes observés localement

de postuler que :

B11 - la fabrique reflète la société en mouvement puisque l'on accepte le principe que son étude est régie par une explication qui tend à montrer quels mécanismes

conduisent à telle résultat connu, par exemple le degré d'urbanisation. Il y a, à ce niveau, une étroite relation avec avec une conception globale de l'urbain et la référence à un modèle explicatif. L'objectif à atteindre consiste à s'efforcer d'analyser la situation locale sans inverser l'ordre des priorités.

Concrètement, l'analyse fonctionnelle est considérée comme l'outil le plus adapté à décrire le processus de fabrique d'une ville avec, pour référence, des critères économiques et sociaux.

Il convient, méthodologiquement, que ces critères restent des référentiels et ne soient pas subrepticement transformés en facteurs. C'est ce qu'est censée aider à accomplir la considération de l'économie, du politique, du religieux etc comme des dimensions de l'urbain et non comme des superstructures ou des normes par rapport auxquelles juger de l'état d'urbanité de la ville considérée à tel ou tel moment.

B12 - le fonctionnement n'est pas conformable à une norme. La norme urbaine étant entendue comme l'état global estimé d'urbanisation ou d'urbanité des villes dans la société considérée à un moment précis, le fonctionnement ne relève pas de ce champ d'analyse. Il ne se réfère pas à la référence qu'est le degré d'urbanisation ou d'urbanité, étranger à cette société mais à un autre champ qui est celui de l'activité sociale, même si dans ce champ entre, comme composante, l'idée de ville qui prévaut dans telle ou telle sphère de la population, et que les sources documentent.

B13 - Dans la démonstration, une claire distinction entre les arguments de la fabrique et ceux du fonctionnement doit être maintenue, bien qu'il soit fait appel aux mêmes sources

C. Quelques réajustements sont nécessaires

Considérer qu'une ville résulte des mécanismes conjoints de fabrication et de fonctionnement nécessite la mise en place d'échelles d'analyse spatiales et temporelles appropriées⁵⁰:

C1 - l'espace est un des attributs de la réalité et non une substance indépendante. A chaque composante de la réalité spatialisée correspond une échelle d'analyse propre qu'il faut définir

C2 - Chaque composante de la réalité spatialisée est marquée par une temporalité qui lui est propre ; lui correspond une échelle de temps qu'il faut définir.

C3 - les temporalités urbaines sont marquées par des discontinuités décalées selon les échelles de temps considérées : au même moment, des phénomènes distincts sont l'objet d'accélération, de décélération, de stabilisation

C4 - les temporalités des éléments constitutifs d'une phase urbaine peuvent être en décalage avec la phase elle-même

C5 - Toute composante de la réalité urbaine est susceptible d'être à la fois spatialisée et temporalisée. Même des éléments sans incidence spatiale directe sont susceptibles d'être soumis à une lecture spatiale

Considérer que la société n'est pas une substance induit :

C6 - qu'au terme de société correspond l'état du monde à un moment, superstructure extérieure à la ville, pesant sur la fabrication et le fonctionnement. Une ville, une société urbaine s'inscrivent dans une société qui les transcende, dont les règles fixent les normes de l'action, sans pour autant que des écarts à la norme soient exclus

C7 - qu'à l'échelle de la ville correspond la société urbaine. L'état global d'une ville à un moment précis reflète l'organisation globale de la société urbaine, sa composition sociale

C8 - que des configurations sociales doivent être reconstituées à l'échelle des phénomènes spatiaux et

⁵⁰D'après Di Méo, Grenier, Lévy, Revel, Lepetit, Pumain.

temporels considérés : ni société, ni société urbaine, ni classes, ni composantes fixes. Rien n'étant figé, il faut postuler que selon le phénomène examiné, des groupes composites doivent être circonscrits

C9 - que ces configurations particulières correspondent à des composantes sociales dont on s'assigne de comprendre les liens. Ces composantes sociales peuvent apparaître homogènes ou hétérogènes selon les phénomènes étudiés : sociations, communautés, institutions, agrégation

C10 - la conjonction entre un espace propre, une temporalité propre et une composante sociale propre définit une configuration socio-spatiale. L'espace urbain à un moment précis résulte de l'agencement des différentes configurations socio-spatiales en usage et à l'oeuvre et constitue en soi la configuration propre de la ville à ce moment

C11 - le moment, par définition n'a ni réalité ni échelle de temps prédéfinie. Il n'est ni le fil du temps, le continu chronologique, interrompu dans son déroulement, ni une phase du changement dans son intégralité. Il n'y a de moments que d'objets choisis, dans l'idéal, démonstratifs.

RETOUR AUX SOURCES

Le projet d'étudier, à l'échelle d'une ville, les relations entre faits spatiaux, activité sociale, structure et intention résiste-t-il aux contraintes de cette autre dimension du réel qu'est la documentation ?

Décomposer la société

Substituer des composantes sociales (individus, agrégations, sociations, communautés ou organisations) à la société est conditionné par les configurations étudiées et par l'état de la documentation. Si ce n'est pas la société qui est à l'oeuvre, si pour autant la ville est un produit entièrement social, c'est que le niveau pertinent d'interrogation se situe à une échelle plus basse que celui de la société urbaine, ce qui demande une décomposition de la société en éléments constituants perceptibles. Dans la compréhension, ce sont les fins discernables qui constituent la base sur laquelle former des composantes étudiables dans leur rapport à l'espace. Il faut donc partir des fins et non des "groupes sociaux" ou des "classes sociales".

Il faut rechercher dans les sources les fins partagées ou pas, et la façon dont elles sont partagées et par qui. Parfois l'on est en mesure de suivre un individu de façon répétée et de s'interroger à son égard sur sa fonction d'agent ou de sujet, mais le plus souvent, ce sont des groupements que l'on voit à l'oeuvre, dans les sources écrites. La capacité de décomposition de la substance société, à partir des sources écrites est intimement liée à l'état du fonds documentaire. On ne peut espérer soumettre à un traitement uniforme tous les habitants d'une ville. Les absents seront toujours infiniment plus nombreux que les présents. Dans nos raisonnements, au motif que ce qui est important laisse des traces, l'absence est absente. Il convient de souligner ici que ceux que l'on voit à l'oeuvre ne forment que des parties d'un ensemble et que ce que l'on observe ne rendra pas compte de la réalité, mais d'aspects cernables de cette réalité. Il faut aussi se défaire de l'idée que ce qui est cernable correspond à l'essentiel. Communautés et institutions tiendront obligatoirement une place surévaluée à partir des sources écrites.

Peut-on se fixer un objectif semblable vis-à-vis des sources archéologiques ? En d'autres termes, les fins sont-elles archéologiquement lisibles ? Nous raisonnons le plus souvent par niveaux sociaux. Certes nous voyons par l'archéologie des individus, mais des anonymes. Nous procédons par le déchiffrement d'associations entre structures et mobilier pour préciser ce que nous appelons le statut social des habitants, et les répartir entre riches ou pauvres, privilégiés ou défavorisés et les voyons répondre à des impératifs éternels, liés à la nature

humaine : la protection individuelle ou collective, la satisfaction des besoins biologiques, les croyances, l'affirmation de soi.

Ce ne sont pas ces fins qui sont utiles ici. Il faut s'assigner pour objectif de comprendre pourquoi telle chose (tombe, maison, rempart, église, atelier etc) se trouve à tel endroit à tel moment, pourquoi cet usage du sol perdure pendant tant de temps et pourquoi un nouvel usage prend place, le cas échéant. Ici, la fin compréhensible et utile se trouve à ce niveau-là. Comme dans les sources écrites, elle n'est pas toujours accessible.

Démonstration et accumulation

Quelle que soit son origine et sa fin, un écrit a valeur de démonstration de la part de son émetteur. Un fonds documentaire constitué, comme celui d'une abbaye ou d'un évêché, se présente sous la forme d'une histoire en regard de laquelle il est difficile de constituer un fonds archéologique répondant par une cohérence interne de même ordre, donc comparable. Par nature, les documents archéologiques sont éparés, du fait de la distance entre les sites fouillés. Ils présentent une démonstration individuelle cohérente dans l'étude de la durée, mais en revanche une comparabilité faible, à l'échelle de la ville, dans le temps court, du fait de l'imprécision des fourchettes de datation. Les rythmes d'usage du sol varient d'un site archéologique à l'autre et c'est souvent par convention que l'on admet qu'une série d'événements de même nature sont contemporains, à des moments réputés de changement brusque, ce qui archéologiquement signifie une fourchette de datation de quelques décennies.

Les fonds documentaires écrits touchent, de façon cohérente, des parties de la ville, ou des aspects spécifiques, selon leur émetteur. Ils appellent le récit. Les sources archéologiques, par l'architecture prégnante, documentent des ensembles cohérents eux aussi, mais sans histoire ou à histoire quasi immobile. Des points, des tracés, rarement des surfaces. Des contours qui enserrent des surfaces vides pour l'essentiel, documentées par quelques points de la topographie historique.

Les deux types de sources sont irréductibles l'un à l'autre. Notre pratique usuelle consiste à utiliser les sources archéologiques en appui des sources écrites dans l'histoire d'une

ville. Cette pratique est réductrice quand l'objet de l'étude est l'espace urbain en relation avec la société.

Seule l'analyse morphologique est réellement susceptible de donner de la consistance à l'espace, de permettre de passer des points de la topographie à des superficies. Là, les échelles de temps sont autres encore, variables elles aussi, de la quasi immobilité des surfaces encloses à l'événement d'un lotissement. Et ce sont bien des superficies qui sont lisibles et interprétables, pas la superficie de la ville, à un moment donné.

Temps, espace, sources

Contemporanéité

Les sources matérielles et écrites partagent d'être contemporaines des situations étudiées lorsque l'on peut attribuer une date précise aux informations. Dans les sources archéologiques, la mise en place d'une structure ; dans les sources écrites, la datation d'un acte établissant une forme inédite d'usage de l'espace.

Elles partagent aussi la durée : l'usage d'une structure dure un certain temps, de quelques décennies à des siècles, la récurrence de termes dans les actes livre des référents valables pendant une durée à mesurer, qui peut couvrir des décennies ou des siècles.

Les sources planimétriques sont, elles, très postérieures aux situations antiques ou médiévales étudiées. Elles documentent le résultat des transformations successives et accessoirement, par des traces résiduelles, le processus ainsi que des moments particuliers.

l'espace

Les sources archéologiques ne peuvent être que ponctuelles. Dans le plan parce qu'aucune ville ne peut être soumise à fouille systématique, dans l'épaisseur parce que l'occupation du site urbain se marque par des éradications que la stratification révèle.

Les sources écrites ne peuvent être que lacunaires, par leur objet, par leur conservation.

Les sources planimétriques, elles, donnent, à un moment tardif, une vue globale de l'espace urbain, lequel comporte des éléments résiduels.

l'objectivité

Les sources archéologiques sont objectives, au sens strict du terme. Elles n'existent pourtant qu'au travers de l'interprétation des archéologues. Elles entrent dans l'ordre du discours par le biais de nos interprétations, de nos descriptions. Ce ne sont jamais des données, toujours des construits sujets à révision.

Les sources planimétriques, par leur apparente neutralité, accentuent le caractère unitaire de l'espace urbain, l'instituent, par opposition à ce qui l'entoure, en catégorie.

Les sources écrites, de l'ordre du discours, sont subjectives, partielles, partiales et déformantes. Elles ont été élaborées à des fins autres que celles que nous poursuivons. Nous les soumettons à un traitement lui-même déformant.

Lacunes

Elles sont spatiales et temporelles. Aucune source ne documente de façon continue le temps et l'espace urbain, même une partie du temps ou de l'espace, de façon uniforme. Chaque source, et non chaque type de source, donc chaque fouille ou chaque structure, chaque dossier cohérent de textes, chaque plan, est caractérisé par ses propres temporalités, ses propres emprises spatiales, ses propres silences, sa propre fin.

Contre le continu

Ce simple constat milite contre une appréhension de la ville dans le temps long et continu, à un niveau égal d'analyse. Les formes de la documentation sont un obstacle insurmontable à la considération de la ville comme un tout. C'est un autre argument, concret cette fois, en faveur de l'idée avancée plus haut, pour d'autres raisons, que la ville n'est pas en soi un objet d'étude donné *a priori*. Même si on le veut, elle ne *peut* l'être.

Une appréhension archéologique des sources ?

Déclarer que les sources archéologiques sont la source première dans l'étude de la fabrique et du fonctionnement de *la*

ville antique et médiévale, que les autres sources lui sont subordonnées, si l'on accepte que cette proposition n'est pas d'ordre corporatiste, appelle une démonstration de l'intérêt de la proposition. Plusieurs points valent d'être soulignés, de valeur croissante :

1. L'archéologie livre des faits d'observation inédits. Elle précise et augmente le fonds documentaire existant.
2. Elle renouvelle et élargit ce fonds par des faits d'observation dans des domaines ignorés par les sources écrites.
3. L'origine des sources écrites limite le champ social documenté à une portion très faible de la population, alors que l'archéologie est virtuellement en position de documenter la totalité de la population d'une ville.
4. Les activités documentées par les sources écrites sont réduites en nombre alors que l'archéologie est virtuellement en position de documenter toutes celles qui laissent des traces mobilières ou immobilières.
5. L'archéologie de terrain renseigne, site par site, l'usage qui est fait de l'espace, de façon moins lacunaire et plus objective que les sources écrites.
6. L'archéologie de terrain documente les aspects les plus variés des conditions matérielles d'existence et d'action des populations.
7. La lecture morphologique des plans renseigne les effets de structure, accessoirement les processus, accessoirement les opérations ponctuelles dans le temps et l'espace ; le plan est par ailleurs atemporel et hypothétique.
8. Dans l'optique du fonctionnement et de la fabrique d'une ville, l'usage de l'espace et les conditions matérielles d'existence constituent les faits d'observation de base sur lequel fonder le raisonnement.

L'objectivité relative

Les faits d'observation archéologique présentent un caractère d'objectivité irréfutable, au niveau élémentaire de la matérialité des choses⁵¹. Ils offrent un éventail documentaire

⁵¹Je considère ici, parce que ce n'est pas mon propos de traiter cette question, que l'établissement des faits d'observation archéologique sur lequel on s'appuie, ou s'appuiera, présente les garanties de fiabilité nécessaires. Voir Gardin 1979, Gallay 1987.

largement plus étendu que les autres types de sources. Ils sont caractérisés par des discontinuités, au sens de hiatus documentaire, à la fois identifiables comme telles et bien plus faibles que celles des autres sources.

Pour autant leur objectivité est relative, et ne vaut qu'au niveau élémentaire de l'identification, de la caractérisation des structures, espaces, usages. Leur mise en perspective, leur confrontation avec les autres sources posent la question des logiques internes auxquelles elles sont soumises, et qui leur font perdre leur caractère objectif. De plus, il n'y a pas une seule logique des sources archéologiques, pas plus qu'une seule logique des sources écrites ou planimétriques.

Contrairement à ce que l'on admet généralement, les sources archéologiques ne reflètent pas, par nature, que le temps long, le temps de la structure, ou, au contraire, les ruptures franches. L'imprécision des datations archéologiques n'est pas cet obstacle inurmontable qui les disqualifierait dans le domaine de la compréhension. C'est par une inversion de l'ordre de validité des différentes sources que l'on admet que les jalons chronologiques des sources écrites ont une valeur qui s'impose aux autres sources. L'examen, dans une ville quelconque, des occurrences d'actions datées avec précision, fait douter du bien-fondé qu'il y a à ériger ces dates en références.

Quand les textes montrent l'émergence de termes comme *burgus* ou *suburbium*, quel rapport cela a-t-il avec la réalité matérielle ? il convient de chercher à remettre ces indications à la place qui leur revient, de révélateurs d'une des dimensions de l'urbain, juridique ou économique, pas de l'urbain en soi. Il s'agit d'un jargon technique. Il nous faut avoir conservé une foi incommensurable dans la perspicacité des élites pour croire qu'apparition dans les textes vaut apparition dans les faits. Il y a bien longtemps que les historiens du droit nous ont appelés à la prudence, en la matière.

Rechercher sur le terrain la confirmation d'un *burgus*, dater des structures archéologiques en fonction d'une mention de ce genre, constituent une négation de la logique propre des sources. Les usages du sol sont astreints à d'autres logiques que celles des mots qui apparaissent pour préciser le statut de configurations spatiales compréhensibles par ceux qui manient le droit. On verrait un phénomène du même ordre dans le

décalage entre pratiques de l'inhumation autour d'églises et statut paroissial de ces dernières dans les sources écrites.

L'apparition de termes comme *burgus* ou *suburbium* doit être étudiée comme une réorientation de l'activité sociale des acteurs concernés et non comme l'apparition d'une forme nouvelle d'usage du sol *a priori*. Cette proposition consiste à les défaire de leur statut de référence pour les transformer en simple indicateur.

Ici, les sources écrites ne sont lisibles, éloquents que par rapport à l'espace. C'est donc réduire encore leur champ d'application. Malgré les apparences, ce ne sont pas les mentions topographiques qui importent. Elles présentent peu d'intérêt en elles-mêmes si l'on n'est pas en mesure de saisir ce que signifie la référence à telle chose à tel moment dans tel contexte, par référence à telle réalité spatiale. Si l'on postule que lire l'un c'est lire les autres, il faut que l'un comprenne les autres. L'emploi de *suburbium* ne prend de sens urbain à Tours que si l'on perçoit la distinction qui s'opère en 919. Jusque-là, c'est une référence floue, lue comme exclusivement territoriale, une question d'échelle et de lieux d'exercice de prérogatives. Il y a la *civitas*, derrière les murs, autour le *suburbium civitatis*, autour encore le *pagus*, figure de trois zones emboîtées. *Suburbium* implique, malgré le silence des sources, l'existence de statuts spatialisés distincts. En 919, les chanoines de Saint-Martin imposent un *suburbium sancti Martini*, enclave dans le *suburbium civitatis*. En traitant cette question (1981), je proposais de voir dans cette création les bases du développement médiéval. L'entrée était fonctionnelle entièrement, comme unidirectionnelle entièrement, en connaissance du résultat acquis au 12^e-13^e siècle. Je prêtai, au début du 10^e siècle, des intentions aux chanoines de Saint-Martin, inscrites dans un projet de la société urbaine, de produire de l'urbain. Je pense aujourd'hui, sur la base de ce qui a été avancé précédemment, que l'analyse de ce cas relève d'abord de la compréhension, et accessoirement de l'explication. Même si l'on peut, en cumulant les informations des sources écrites, archéologiques et planimétriques, et surtout grâce à une lecture morphologique, montrer que le changement de statut s'accompagne d'une opération d'organisation de l'espace, pour autant, rien ne valide une connotation urbaine en 919. Ce n'est

que parce que l'on accorde un primat au rythme de la structure, qu'en retour, par rétroaction donc, on charge d'une valeur excessive une action au résultat urbain différé. Si les chanoines organisent les lieux c'est aux fins de leur auto-fonctionnement, sans intention à l'échelle de la ville. Le retentissement urbain de leur décision, bien que réel, n'y change rien⁵². Entrer par l'activité sociale conduit à relativiser, à envisager un même phénomène selon plusieurs échelles de temps.

La complémentarité des sources

Il faut aussi accepter l'idée que les lacunes de la documentation et les conditions de production des sources forment un obstacle insurmontable à une histoire urbaine continue, examinant au fil du temps les mêmes questions. Le caractère ponctuel des sources archéologiques, à l'échelle de la ville, quel que soit le nombre des points d'observation, s'oppose irrémédiablement à la généralisation des phénomènes observés. Les sources écrites ne permettent pas, tant les conditions de leur production ont varié, de les comparer terme à terme. Les préoccupations et le mode de fonctionnement de la société du 9^e siècle ne sont plus ceux du 6^e. Les sources planimétriques, pour leur part, conservent figées des portions d'états de la ville qui n'en sont pas la mémoire globale, mais celle des moments particuliers de fixation.

En conséquence, il ne peut y avoir de questionnement global, valable pour une même ville, à tous moments.

Quels questionnaires peut-on élaborer ? Des registres différents valent d'être au moins rapidement examinés.

L'imprécision des rythmes archéologiques donne l'impression qu'ils s'accordent bien au temps long, celui de la structure de l'espace urbain. Les rythmes multiséculaires des modalités d'usage du sol qui reflètent non pas les conditions d'usage dont les variations nous échappent, mais la réalité matérielle que nous pouvons percevoir nous font cet effet, sûrement souvent trompeur, que nous savons identifier des

⁵²La situation est plus compliquée que cette brève présentation ne le laisse entendre, mais ce n'est pas le lieu où l'exposer en détail.

phases. L'anonymat de la source lui confère un caractère structurel et objectif trompeur.

En fait, ce sont les modifications que nous voyons le mieux de prime abord, (qui nous aveuglent ?). Nous pouvons établir les changements d'affectation du sol. Nous savons quand commence l'occupation, quand elle se termine, quand elle change radicalement alors que nous percevons mal les modifications de détail, ce qui est relativement statique, au point d'en sous-estimer l'importance.

Par exemple, nous savons établir que l'occupation d'un site commence vers le milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C., par une maison à architecture de terre et de bois remplacée au début du 2^e siècle selon un alignement différent par une nouvelle habitation de pierre qui subit des modifications internes à plusieurs reprises jusqu'à son abandon au milieu du 3^e siècle, qu'après une phase d'abandon le site accueille une nécropole qui elle-même connaît deux phases principales etc. A quelle échelle ces informations sont-elles valides ? A celle de la ville considérée globalement, de la fabrique. Elles renseignent des phases majeures de début de l'occupation du site urbain, d'affectation du secteur à de l'habitat domestique, de rétraction urbaine, dans le système d'interprétation en vigueur.

Pour que la même fouille documente réellement le fonctionnement, il faudra, en plus, que les structures archéologiques présentent des unités d'usage complètes, à la fois dans le temps et dans l'espace. Il faudra que les habitats successifs, maison principale et annexes soient accessibles, que la totalité des modifications soient perceptibles et lisibles, marquant les changements de relation d'une unité d'habitation à son environnement immédiat. C'est parfois le cas, mais il faudrait que de telles observations puissent être multipliées, qu'un seuil documentaire soit atteint pour que les comparaisons fouille à fouille vailent. Pour autant, des informations à la marge sont souvent accessibles qui touchent, par exemple, à la pression foncière que représente la densification du bâti, ou les changements d'occupants que dénotent le changements du faciès de l'équipement.

Si, par exemple, on observe au 3^e-4^e siècle, l'apparition de mobilier de tradition étrangère (céramique non tournée, éléments de vêtement de tradition "germanique") on verra que

pendant un temps une réoccupation aura été faite par des populations allogènes. Au premier chef cela documente le fonctionnement. La ville connaît une rupture dans son mode de fonctionnement immédiat. L'effet n'est pas sensible sur la structure urbaine, directement, positivement, concrètement. Des populations exogènes s'installent pour un laps de temps court à l'échelle du temps urbain. Leur présence n'a pas de postérité tangible. Sauf qu'il faut considérer, retour à la structure, que leur présence peut s'expliquer à deux extrêmes de l'interprétation soit parce que le site est déjà périphérique, socialement dégradé, soit qu'au contraire, c'est leur présence, même brève, qui marque pour longtemps la dévolution du secteur et le marque du sceau de périphérique. Par conséquent, cela affecte aussi, sans intention discernable, la fabrique. Il sera souvent impossible de trancher, mais les questions valent d'être posées en ces termes, et la documentation soumise à une double épreuve.

C'est parce qu'il existe des relations dialectiques entre la fabrique, le fonctionnement, la décision, l'intention, l'absence de décision ou l'absence de projection des conséquences des décisions, les pesanteurs de la ville matérialisée qu'il faut parler de fabrique et de fonctionnement et qu'il est indispensable de reconsidérer la documentation existante sous ces deux aspects, pour progresser.

On reste cependant dans deux modes distincts de mise en oeuvre de la même information. A partir du moment où la documentation n'est ni homogène ni continue, il convient de faire la part de ce qui affecte temps long ou temps immédiat. On doit, par l'archéologie pouvoir s'assigner l'objectif de faire une histoire du temps long, de la structure, l'explication.

On doit aussi se soumettre à l'idée que l'on ne comprendra que des bribes de la réalité vécue, à des moments où les hasards de la documentation le permettent. Pour autant, il faut s'efforcer de soumettre les informations matérielles à une lecture compréhensive. Toute activité sociale, ce qui ne signifie pas toute action, répond à une fin poursuivie. S'assigner pour objectif de saisir l'activité sociale dans laquelle s'inscrit une réalisation matérielle à son origine conduit à la considérer autrement qu'au travers du filtre du résultat obtenu : il n'y a pas de filiation naturelle entre basilique funéraire, monastère

suburbain et bourg. Chaque moment marque un changement dans la structure de l'activité sociale, souvent documenté par les sources du terrain (architecture, stratification, mobilier) avant que les sources écrites n'en rendent compte.

Peut-on discerner l'intention dans les sources archéologiques ? Le pas chronologique des sources matérielles semble nous assurer du contraire mais parce qu'on les met en regard des sources écrites. L'interdépendance des réalisations matérielles est tout aussi révélatrice que l'interdépendance des relations révélées par les sources écrites et le rythme de leurs structures respectives ne sont ni plus ni moins rapides, d'autant qu'elles doivent être elles-mêmes interdépendantes.

Quelques exemples :

Au tournant du 1^{er} siècle, on remplace l'architecture domestique à structure de bois par de l'architecture pérenne. Il s'ensuit archéologiquement une diminution de la production de sol. L'effet archéologique est le suivant : à un rythme rapide au 1^{er} siècle, vers 50-100, succède un rythme lent aux 2^e et 3^e siècles. Illusion ? On sent bien le changement de pratique vers 100, dans le temps court, on est en mesure de rechercher la fin poursuivie. On ne l'est plus après ? L'entretien, le maintien en l'état sont aussi susceptible de révéler d'autres fins.

Que l'on se mette, au Bas Empire, à construire des *castra* urbains, à inhumer autour de basiliques funéraires, à réhabiliter des manières d'habiter absentes pendant trois siècles, est révélateur d'intentions diverses et contradictoires dont il n'est pas prioritaire, pour progresser dans la connaissance de l'intention, de savoir la date individuelle exacte, sauf à vouloir dresser une chronique. Ces événements se passent au 4^e ou au 5^e siècle. Les sources écrites n'en rendent pas compte, ou tardivement et partiellement (Grégoire).

Transportons-nous quatre ou cinq cents ans plus tard. On se met à construire des *castra* suburbains, à inhumer au milieu des vivants, à utiliser de nouvelles façons de construire faisant de nouveau appel à la pierre, à échanger des terres, à battre monnaie, et les sources écrites réapparaissent, rendent compte de façon discursive ou allusive de certains de ces phénomènes, en passent d'autres sous silence. Existence des repères chronologiques répétés dans certains domaines, du fait de l'existence de fonds documentaires particuliers dont on sait qu'ils

n'ont pas de valeur globale. A Tours le primat de Saint-Martin lié à l'action des Robertiens, puis de Saint-Julien lié à l'action d'un évêque, et en contrepoint le silence quasi absolu de l'évêque et du chapitre cathédral, posent un problème insoluble, tout comme l'apparition tardive (fin 11^e-12^e, quand ce n'est pas 13^e s.) des paroisses dans les sources écrites.

Que faire ? Reconnaître aux sources écrites une vertu révélatrice de l'activité sociale ? Présupposer, comme nous le faisons, qu'il n'y a pas de hasard et que, si l'évêché est muet, c'est qu'il est inerte ? Certes la réapparition des sources écrites est une dimension nouvelle de l'urbain. Ce n'en est qu'une des dimensions, parmi d'autres, et comme telle il faut lui trouver sa place, toute sa place et rien de plus, ce qui n'est pas chose aisée.

Dans le cas précis de l'évêque et du chapitre canonial, on doit être placé devant une lacune documentaire. C'est donc reconnaître que l'on est dans l'impossibilité de travailler à l'échelle de la ville, quand on examine le rôle des communautés et des institutions, du 9^e au 12^e siècle. Dont acte.

L'intention que l'on décèle, à Saint-Martin, à Saint-Julien, dans les textes, est-elle archéologiquement perceptible ? Là, sources écrites et planimétriques s'épaulent, les sources archéologiques sont utiles à la marge. Le cas est exceptionnel, il faut en tirer tout le parti possible, mais accepter aussi qu'il ne soit pas érigeable en modèle méthodologique. Ce n'est pas de la ville que l'on traite mais de Saint-Martin et de Saint-Julien, nuance.

La norme documentaire, c'est celle du 4^e-5^e siècle évoquée ci-dessus. Les pas archéologiques, à leur échelle séculaire ou bi-séculaire, imposent à la fois des thèmes de recherche et une distance aux sources écrites. On doit pouvoir s'assigner pour objectif de comprendre ce que fut l'intention du constructeur d'une enceinte, d'une basilique funéraire, du choix du lieu de son inhumation par Martin ou par son entourage, de l'abandon de l'entretien du fossé défensif de la cité, ou de la voie qui mène de la cathédrale à Saint-Martin, pour peu que l'on tienne à l'écart ce que devinrent par la suite l'enceinte, la basilique, la tombe de Martin, le fossé, la voie et que l'on convienne que la datation est contingente, toutes proportions gardées.

Nous ne sommes pas, comme archéologues, dans le flux de l'histoire économique et sociale urbaine. Nous sommes dans le flux d'une autre histoire qui est celle de la relation d'une société à son espace, laquelle est faite d'autres mouvements dont certains sont brefs, d'autres interminables. Les sources écrites doivent prendre toute leur place dans ce mouvement, pas lui en substituer ou lui en imposer un autre qui est celui de leur propre logique de production.

Au départ de l'étude, il faut procéder à cette distinction. Plus tard, dans la confrontation de la réalité urbaine à l'état du monde, il sera nécessaire de considérer la logique propre des sources en elle-même, comme un des révélateurs de l'état du monde.

Reconnaissons, par exemple, qu'il n'y a pas de contribution archéologique à la création de la paroisse urbaine, que c'est par un autre angle que l'on s'attaque archéologiquement à cette question : dans les modalités du passage de la nécropole au cimetière. La paroisse n'est pas une question archéologique, le cimetière, oui. Les études respectives ne sont pas cumulables. Elles traitent de choses trop différentes pour que l'on additionne une sépulture et une mention.

S'il est imaginable, pour les 4^e et 5^e siècles, de constituer un mode de mise en oeuvre de la documentation qui laisse les sources écrites à leur place, comment procéder de même aux 9^e-10^e siècles, par exemple, quand ces dernières se multiplient, attestent ce que l'on qualifie de reprise de l'activité ? Un exemple précis de désinformation archéologique éclairera le propos : A partir de la céramique, nul n'est en mesure de dire si telles structures d'un site archéologique sont datables d'avant ou d'après 853 (début des incursions normandes), d'avant ou d'après 903 (fin des susdites à Tours). Le pas archéologique aujourd'hui est 9^e-10^e, ou 10^e-11^e siècles. C'est dire que nous sommes dans l'incapacité d'établir si une occupation particulière observée archéologiquement précède de peu les incursions, leur est contemporaine ou encore postérieure. Nous sommes dans l'incapacité de nous positionner par rapport à cet événement majeur. Or, nous le faisons sans cesse, bien qu'il n'y ait pas de corrélation possible entre les sources écrites et les sources archéologiques. Au nom de la vraisemblance, le creusement d'un fossé défensif daté 9^e-10^e siècle par la céramique trouve

"naturellement "sa place entre 866 et 877 puisque les annales de Saint-Bertin rapportent que Charles le Chauve ordonna en 866 que les fortifications de plusieurs cités, dont Tours, soient restaurées et qu'en 877 les chanoines de Saint-Martin intégrèrent le *castrum* avec le corps de leur patron. Or, rien ne permet d'assujettir les deux propositions, rien ne prouve que remise en défense signifie creusement immédiat d'un fossé etc.

La recherche de l'intention s'en trouve-t-elle amoindrie ? Certainement si l'on s'assigne pour objectif de faire entrer dans la même boîte les informations d'origines diverses, au seul motif qu'il n'est pas invraisemblable qu'elles soient contemporaines. C'est en agissant de la sorte que l'on subordonne les informations archéologiques à celles de l'écrit, que l'on se donne l'illusion que les dernières guident les premières, et qu'enfin, en conséquence on détourne l'archéologie de son rôle.

Si le creusement du fossé évoqué plus haut ne peut être attribué plus précisément qu'au 9^e ou au 10^e siècle, plusieurs hypothèses doivent être retenues : celle d'une réponse immédiate au danger, celle d'une réponse différée mais aussi une autre valeur qui a peu à voir avec le système défensif, par exemple à des fins d'assainissement.

De quelque origine qu'elles soient, les sources écrites appliquées à l'espace urbain valent à des échelles différentes et incompatibles. Des termes génériques correspondent à l'échelle de la ville, dans son ensemble, comme tout ou parties. Aux 9^e et 10^e siècles, *civitas*, *castrum*, *burgus*, *suburbium*, désignent, de façon changeante, des entités constitutives ou englobantes. Une *domus* dans le *suburbium*, une *arca* dans la *civitas* relèvent d'une autre catégorie sans rapport avec la première à deux titres. Dans le premier cas, on est à peu près assuré, toutes sources confondues, de parvenir à faire le tour des réalités spatio-juridiques auxquelles se réfèrent les spécialistes contemporains du droit, et dans lesquelles il reste d'ailleurs à prouver que s'organise réellement la vie des habitants. Dans le deuxième, les mentions relèvent de l'anecdote par leur rareté, leur occurrence accidentelle dans la documentation. Les secondes sont utiles à un autre niveau qui est celui des pratiques urbaines. Pour autant, une maison ne vaut pas pour les maisons, une boutique pour les

boutiques si leur signification ne réside pas dans leur présence mais dans leur interdépendance.

L'émergence des termes qui marquent l'activité individuelle des habitants devient un révélateur générique du changement qui s'opère à un moment en ville quand, à côté des communautés et institutions traditionnelles, apparaissent quelques individualités. Pour autant, là encore, la lecture directe des sources, dans le temps long, est impossible. Au 6^e siècle, les sources ne nous font pas connaître ces individus autrement que dans des récits à vertu pédagogique ; au 10^e, ils apparaissent dans les actes de la pratique. Il faut résister à la tentation de considérer comme établie l'absence d'habitants aux 6^e-9^e siècle, postuler que les actes peuvent surtout refléter un changement dans les pratiques urbaines, ou dans l'expression des rapports sociaux. La conséquence est que ce type d'information vaut essentiellement pour la compréhension, que l'argument *ex nihilo* qui tendrait à accrédi-ter des situations distinctes, entre une phase sans habitants actifs et celle avec des habitants actifs, n'est pas recevable. Sur la base de cet exemple, mon propos est de démontrer que les sources écrites, quand ramenées à l'urbain, doivent être soumises à une identification du domaine strict de leur pertinence avant d'être mises en oeuvre.

Ces habitants des siècles muets, si on les imagine en position intermédiaire dans la hiérarchie sociale, artisans ou petits marchands, appartenant à ce groupe qui n'existe pas dans les textes, peut-on attendre de l'archéologie qu'elle les révèle, donc qu'elle permette de poser le problème de la comparaison des deux modalités de l'activité individuelle que n'autorisent pas les sources écrites ?

Oui et non. Les structures archéologiques, les découvertes mobilières peuvent attester la présence d'artisans, de marchands, peuvent même donner un aperçu de leur zone d'activité. Le volume de cette activité restera une inconnue parce que les rythmes distinguables archéologiquement ne permettent pas de mesurer une activité annuelle ou même décennale. On verra des modifications, par exemple, dans l'âge d'abattage des animaux et les conditions qui prévalaient pour l'approvisionnement en viande ovine. On pourra proposer des interprétations sur la relation entre la production de laine et celle

de viande en fonction des âges d'abattage. Mais cela à un rythme au moins séculaire.

On ne verra jamais archéologiquement si ces hommes, artisans ou marchands, sont attachés à un monastère ou s'ils sont libres, les conditions d'exercice de leur profession, si c'en est une. On ne verra jamais, à l'échelle de la ville, la zone qu'ils desservent.

Y a-t-il une lecture archéologique des sources écrites ? une lecture d'archéologue ? l'idée de subordination des sources à une source première ne contient pas plus que ce que la réponse positive indique. Les questions posées n'ont pas à être strictement archéologiques, c'est-à-dire centrées sur les seuls vestiges meubles et immeubles, ce qui n'aurait pas grand sens.

N'est pas postulée non plus une vérité du sol plus grande que celle de l'écrit ou de la morphologie. Un changement des relations, oui.

Le parti d'accorder au sol la place privilégiée signifie que les autres sources ne sont sollicitées que lorsque leur propos s'accorde à celui que le sol permet de développer, ce qui ne signifie pas, pour les sources, être en accord mais être dans des logiques interdépendantes. Les contradictions sont faites pour être soulignées. J'ai essayé de montrer ailleurs comment au 6^e siècle, l'archéologie, Grégoire et les sources administratives étaient inconciliables dans l'image que chaque source livre de Tours. Il n'y a pas lieu d'essayer de broser une image globale puisque le réel est inépuisable. Il y a lieu de constater que différentes logiques sont à l'oeuvre, tirer la conclusion méthodologique que l'une, qui est inopérante pour la question posée, doit à ce titre être écartée, là et alors : celle qui présente la ville comme un continu dans des cadres administratifs.

Dans ce propos sur la ville et l'espace urbain, la vertu essentielle prêtée aux sources archéologiques est leur caractère ponctuel. C'est parce qu'elles sont locales et rien d'autre qu'elles donnent sa valeur à l'entrée par l'espace. De cela on est assuré. Ce doit être la seule chose irréfutable. Cette qualité permet de leur conférer le statut de pivot. Quand Grégoire, Alcuin, Téotolon ou Robert parlent de Tours, agissent à Tours, quand sont-ils sujets, quand sont-ils agents ? Où se situe la frontière

entre l'évêque et l'historien, l'homme d'une famille de l'élite et l'historien chez Grégoire ? Entre le moine, l'abbé de Saint-Martin et l'homme de l'entourage de Charlemagne chez Alcuin ? Entre le Téotolon doyen de Saint-Martin et le même, de retour comme évêque après quelques années à Cluny, quelles transformations ? Entre Robert comte et Robert abbé laïc ?

Malheureusement, il ne suffit pas de lire les historiens et d'importer leurs conclusions, comme facteur d'explication ou de compréhension. Il faut déconstruire leur discours et le biais introduit par leur problématique, reconstruire un autre discours et introduire le biais d'une autre problématique. Combien de discours archéologiques sont fondés sur des bases discutables au regard du problème posé ?

Ce n'est pas une mince affaire que de rapporter l'action de Grégoire, d'Alcuin, de Téotolon ou de Robert à Tours, d'essayer de distinguer les influences locales - celles de l'interdépendance de leur action avec celles des actions conduites par leurs contemporains, des influences extérieures - l'influence de leur culture, celle de leur milieu, leur état du monde, et de postuler l'interaction de ces niveaux d'influence sur l'inscription de leur action dans la réalité, sur les conditions de leurs réalisations, pour espérer comprendre la signification de ces dernières.

Par exemple, pour comprendre Grégoire, les travaux de la *Topographie chrétienne*⁵³ sont d'une aide sans égale, pour certaines questions. Pour toutes les cités de Gaule, elle offre un panorama de ce que Grégoire a pu connaître, de ce que ses pairs ont réalisé ailleurs, aide à comprendre en quoi il est agent, en quoi il est sujet. Les relatives imprécisions documentaires locales s'annulent devant le nombre. On peut en inférer, avec un risque d'erreur tolérable, le degré de déformation que son parti fait subir à la réalité, les préoccupations du milieu dans lequel il inscrit ses actes. La conclusion n'en demeure pas moins que sa contribution est réductrice et déformante, au regard de ce qui constitue Tours du 4^e au 6^e siècle. Son témoignage ne saurait constituer la base sur laquelle reconstituer la réalité de la ville du 6^e siècle.

⁵³ *La topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^e siècle*. Série. 10 fascicules parus, Paris, depuis 1986.

Ainsi, le pèlerinage sur la tombe de Martin, comme phénomène mesurable, ne retient pas son attention toute concentrée sur la vertu du saint. Il n'empêche que Luce Pietri a pu évaluer l'importance de ce pèlerinage, montrer qu'il couvrait toute l'année, que l'on venait à Tours de loin. Dans une autre perspective, ce phénomène permet de construire une autre problématique, malgré l'absence totale de sources directes, laquelle concerne l'auto-fonctionnement de la promotion épiscopale du saint. Assurer l'accueil permanent de pèlerins, c'est se mettre en position de répondre douze mois par an aux nécessités de l'approvisionnement. C'est obligatoirement mettre sur pied un système de gestion des ressources qui les rend disponibles à tout moment. C'est obligatoirement dégager des surplus mais ce n'est pas, pour autant, entrer nécessairement dans une logique de gestion économique (financière et marchande) de ces surplus. C'est au dégagement de surplus que s'interrompt la chaîne d'inférences : il y a à Saint-Martin une population spécialisée qui est entretenue sur des revenus que l'évêque décide de lui affecter, relayé par des laïcs, et des pèlerins que l'on est en mesure de loger et de nourrir. Pour l'auto-fonctionnement martinien et sa place dans la fabrique de la ville, cette information sans source est prépondérante. La tentation infondée, jusqu'à plus ample informé, d'y voir, dans une perspective finaliste ou évolutionniste, le stade prototypique de quelque chose du développement urbain doit être combattue. Il est possible, vraisemblable même, que les conditions réunies là formèrent le socle d'un autre mode de fonctionnement quelques décennies, un siècle ou un siècle et demi plus tard. Il est préférable de postuler que Grégoire, pas plus que ses clercs, ne s'y préparaient : leur fin n'était pas là. En adoptant ce mode de raisonnement, les très faibles indications des sources écrites permettent de dresser des états de Saint-Martin et d'autres acteurs, à différents moments. Il est possible d'extrapoler, à partir des mentions qui attestent à plusieurs reprises la présence de deux cents chanoines à l'époque carolingienne, possible de prendre en considération et l'état du monde et l'état de la ville, de spatialiser ces informations et de travailler sur les relations à l'espace. Quelques précautions doivent être prises sur les échelles de temps pertinentes, les échelles spatiales adéquates, mais les conditions de fabrique et les modalités de

fonctionnement de l'espace urbain s'en trouvent profondément modifiées, documentées à un degré insoupçonné lors de la mise en oeuvre unilatérale des sources, exclusivement fonctionnelle et finaliste.

Ce serait donc un paradoxe de prétendre que les sources sont inconciliables ? Il y a une pratique archéologique des sources qui trouve son origine dans le primat accordé à la matérialité des informations et qui, donc, tend à leur spatialisation. Je me suis attaché à essayer de convaincre que des informations *a priori* sans incidence spatiale en avaient une. Ce principe de spatialisation des informations conduit à s'éloigner des temporalités des sources écrites, à considérer que leur mode de production les entâche d'une actualité préjudiciable. En poussant cette logique à son terme et quelque excessive que soit cette distinction : les sources archéologiques sont en position de domination dans la fabrique, les sources écrites le sont dans le fonctionnement.

Leur complémentarité reste pourtant souvent illusoire et sans objet réel, trop souvent illustrative dans un propos où une source n'a pas besoin de la présence de l'autre pour être démonstrative. La réalité matérielle des faits qui va si bien à l'archéologie est hors de propos, les historiens des phénomènes urbains l'ont depuis fort longtemps démontré dans leurs publications qui ne s'embarrassent pas de représentations matérielles. A ce niveau-là la complémentarité ne sert de rien que d'illustration.

Complémentaires, elles le sont quand chaque source, vis-à-vis de ses voisines, joue un rôle de garde-fou. Il y a des raisonnements tentateurs en archéologie auxquels les sources écrites imposent une barrière et vice versa. Par exemple si l'on en revient à l'exemple du pèlerinage à Saint-Martin au 6^e siècle, l'archéologie interdit de voir une agglomération dense auprès de la basilique. Quand les auteurs contemporains érigent Tours en ville sainte dans leur discours littéraire contemporain, ils ne se réfèrent pas à la matérialité de la ville, l'archéologie le démontre.

Que dire d'un cas attesté par l'une, absent de l'autre, alors qu'il relève du domaine de compétence habituel de cette dernière ? Un exemple : par l'archéologie, on a démontré que le comte d'Anjou, entre 1044 et 1068, au moment de l'annexion de la Touraine à son comté, a construit dans la cité une résidence

massive, considérable morceau d'architecture, d'où tout faisait savoir qu'il gouvernait la Touraine avec son prévôt, dont on connaît le nom des trois premiers titulaires de la charge. Voilà un lieu d'exercice du pouvoir comme on les apprécie : daté, identifié, représentatif, sans la moindre hésitation possible, d'un de ces détenteurs de la puissance publique dont les textes spécifient les prérogatives. Le terme *aula*, *palatium*, *domus*, *domicilium*, *turris*, que sais-je ?, qui attesterait l'exercice localisé du pouvoir dans les textes du 11^e siècle ? dans les actes de la pratique ? jamais ! dans les chroniques de la Maison d'Anjou ? jamais ! Complémentaires, les sources ?

Complémentaires, à coup sûr, lorsque que l'on a surmonté sans équivoque ce que leurs logiques respectives, et qui sont multiples, impliquent, que l'on a pu accorder leurs échelle de temps et d'espace. En-deça, on risque d'en rester au simple confortement documentaire, à l'addition des briques et des statuts.

La lecture morphologique des sources planimétriques entretient des relations compliquées avec les sources précédentes, en ce qu'elle se fonde, presque toujours, sur une documentation que sa nature rend hypothétique. Si un four du terrain peut être interprété comme un atelier, un rempart un *castrum*, le *castrum* la *civitas* des sources dans une chaîne d'inférences directes, un trait sur un plan, lui, est un relevé du 17^e, du 18^e ou du 19^e siècle, et le reste. Il y a entre cinq cents et quinze cents ans d'écart entre cette source-là et les phénomènes étudiés.

Passé ce que le plan indique de la topographie classique (voirie, défenses, édifices publics, etc), on peut attendre deux catégories principales d'informations de l'analyse morphologique. La première porte sur des opérations d'urbanisme ponctuelles, à la fois dans le temps et l'espace (lotissements, etc) entrant comme éléments constitutifs dans la ville, ou sur des unités fonctionnelles liées à des usages spécifiques de l'espace, lisibles comme des unités de plan (quartiers canoniaux, aménagements de rives). La deuxième, à l'échelle de l'espace urbain entier, porte sur des lignes de forces qui peuvent être homogènes lorsqu'une orientation domine l'organisation du parcellaire, hétérogènes lorsque plusieurs

orientations sont en concurrence, lisibles comme autant de trames qui renvoient à des organisations concurrentes ou successives, volontaires ou spontanées.

Les unités de plan révèlent aussi bien des organisations de longue durée, par exemple un quartier canonial, un secteur artisanal, qu'une entreprise brève, d'ordre urbanistique accompagnée d'un plan pré-établi. D'une organisation de longue durée, la morphologie révèle le résultat du processus. D'une opération ponctuelle, elle tend à faire prendre le résultat pour l'origine : la lecture, sur un plan du 18^e siècle, d'une opération du 12^e siècle montre un découpage parcellaire dont il faut prouver qu'il correspond à un lotissement dès l'origine. L'existence d'un plan de voirie préétabli n'atteste pas que le mode d'occupation des îlots, que le plan révèle, ait accompagné la mise en place de la voirie. Les trames urbaines, traces fossilisées dans le découpage parcellaire, révèlent l'inertie opposée aux entreprises des habitants par l'existant ou par la structure urbaine.

Le reproche majeur que nous pourrions nous adresser à nous-mêmes est de sous-estimer la logique des sources qui nous sont moins familières et de croire qu'il nous est loisible d'importer des informations brutes d'autres champs documentaires sans le soumettre à une critique préalable serrée dans le registre où elles nous sont utiles, et celui-là seul.⁵⁴

Dans la pratique du terrain, on voit très bien, au fil du temps, des phases d'activité qui traduisent une dévolution incertaine de l'espace ou d'espaces particuliers. Par exemple, le 1^{er} siècle ap. J.-C., comme les 10^e-11^e siècles, ont en commun la mise en place d'architectures qui, archéologiquement, apparaissent provisoires, en ce qu'elles durent peu de temps à l'échelle du temps urbain, qu'elles sont remplacées par des constructions en dur qui, elles, fixent pour longtemps le paysage, souvent selon une organisation différente de celle qui prévalait au départ. Les activités constructrices premières s'accompagnent d'une production de sol importante dont rendent compte les stratifications. Les phases de fixation engendrent, au contraire, un ralentissement très marqué de la production de sol.

⁵⁴Ce qui est vrai de la plupart des archéologues l'est tout autant de la plupart des historiens dans leur maniement des sources archéologiques, ou encore des morphologues.

L'exhaussement se ralentit alors considérablement. La documentation change de nature, l'architecture prend la place de la stratification.

Dans le plan, pour l'essentiel le cadastre ancien, document fiscal que nous détournons de son objet pour lui donner le statut d'enregistreur, ces phases sont absentes. Le plan réifie la ville et la méthode régressive surévalue les éléments stables et récents, au détriment des phases discrètes ou anciennes.

Désinformation

Sources écrites, archéologiques, planimétriques sont utilisées de façon conjointe pour démontrer le "déclin urbain" du haut Moyen Age. Les sources écrites montrent la seule Eglise comme acteur ; les sources planimétriques, réduites à la topographie défensive et religieuse, confortent l'idée d'une ville siège des autorités civiles et ecclésiastiques ; l'archéologie emboîte le pas : entre la fin du Haut Empire et la reprise médiévale, mis à part les nécropoles, les monuments religieux, les remparts, le reste est abandon, vide marqué par des terres noires.

Il y a là un système d'auto-alimentation et de confortement mutuel de la théorie officielle par les sources, où la contribution archéologique et morphologique est, d'emblée, subordonnée au vrai des sources écrites : puisque dans l'Antiquité et au Moyen Age les sources écrites documentent la ville, leur silence au haut Moyen Age signifie qu'il n'y a pas de ville. Par ailleurs puisque l'urbain véritable est complexe, et que l'on sait que la complexité nécessite de l'écrit, la preuve est administrée.

Donc les archéologues se débarrassent de terres noires non stratifiées qui sont interprétées avant d'être fouillées : niveaux d'abandon, de mise en culture, elles révèlent la ruralisation du milieu urbain. Dans les comptes rendus de fouilles, on observe le linéaire suivant : une occupation complexe au Haut Empire se poursuivant plus ou moins au Bas Empire puis un abandon du site, où ne se trouvent que quelques fosses à déchets, jusqu'à une reprise de l'occupation complexe au Moyen Age. Le système interprétatif s'auto-alimente, se conforte fouille après fouille. Les quelques fosses livrent l'impression

trompeuse d'une véritable appréhension archéologique des modalités de l'occupation, ce qui est faux.

Les pratiques archéologiques télécommandées conduisent ainsi à une falsification de la documentation existante qui est négligée. Des expériences de fouille conduites en Angleterre et en France, il ressort que le mode de constitution des terres noires en milieu urbain est varié. Mise en culture, certes mais pas exclusivement. Des manières d'habiter, de construire qui font appel aux matériaux organiques, végétaux de toutes sortes, contribuent à produire de la terre noire. La faible durée des constructions à architecture de bois, l'utilisation du chaume ou de roseaux en couverture, les phénomènes post-dépositionnels engendrés par la décomposition de ces matériaux, dont des phénomènes de bioturbation largement sous-évalués, tout invite à prêter une attention particulière à ces terres noires qui échappent à notre appréhension, du fait de l'inadéquation de nos techniques de fouille et surtout de nos problématiques historiques.

Or, plutôt que de changer nos questionnements, pour des raisons multiples, nous préférons coller au modèle interprétatif en vigueur. Il faut poser, comme hypothèse de travail, un changement culturel profond, la présence de populations extérieures, migrantes, que parfois les nécropoles révèlent et que les textes ignorent, ou encore une résurgence d'usages refoulés pendant la paix romaine. Une ville à population mixte gallo-romaine, puis gallo-franque dans ses élites mais aussi des petites gens, peut-être en nombre, dont la présence, l'installation ont pu avoir un impact réel sur le mode de fonctionnement de la ville et, à terme, sur sa fabrique. Des concepts exclusifs comme le déclin, la dégradation, la désurbanisation, la ruralisation ne sont pas de mise ici. Certains sont inadaptés, d'autres faux. Ils sont aussi paralysants.

Dans cette société où de multiples composantes poursuivent leurs fins diverses, l'une parle, les autres pas. Il ne faut pas exclure que la composante qui s'exprime, par ses textes mais aussi par ses monuments, ne soit pas le seul acteur de l'urbain haut médiéval, que la réciprocité de l'acculturation soit plus marquée que ce que les sources disponibles laissent entendre.

La véritable source de cette pratique de l'histoire, c'est l'espace, ce qui conduit à considérer les éléments d'information présents dans les diverses sources comme des attributs, des variables de la réalité spatialisée. Les notions de sources complémentaires, contradictoires, au niveau de la première confrontation des analyses internes importent peu puisque la reconstruction de la réalité se situe à un niveau qui, lui, doit prendre en considération les contradictions du réel. Que l'existence d'un pèlerinage, *donc d'une* population stable, soit établie par les sources écrites, que l'existence de cette population ne puisse être établie archéologiquement n'est contradictoire qu'au niveau immédiatement factuel mais est à relativiser aux différentes échelles d'analyse de l'espace urbain. C'est, à son tour, cet espace reconstruit, avec ses contradictions, qui devient le niveau de source utile pour étudier fabrique et fonctionnement.

Choix et biais

Pour Tours, la majeure partie du raisonnement archéologique est fondé sur la documentation élaborée entre 1969 et 1988 dans le cadre d'un programme qui compte une douzaine de fouilles systématiques auxquelles s'ajoutent de nombreuses observations plus limitées. Cette documentation présente les garanties d'une constitution visant à sa cohérence interne, avec, d'un bout à l'autre du programme, des préoccupations constantes, sans remise en cause majeure. Les objectifs ont toujours été dans l'ordre décroissant d'attention : 1. la prise en considération de la totalité des phases d'occupation du site fouillé ; 2. la définition des dévolutions successives du site ; 3. la caractérisation des modalités successives d'utilisation du site ; 4. l'examen détaillé du fonctionnement des structures archéologiques.

Ce qui a été déterminant est le choix d'implantation des fouilles, à l'échelle de la ville. Il a été marqué par l'option finaliste et évolutionniste qui prévalait au départ. En vue d'expliquer le résultat connu, celui que révèle le cadastre du 19^e siècle, en connaissance des moteurs principaux censés animer l'évolution urbaine, il était possible de prêter à des sites l'une et/ou l'autre des qualités suivantes : représentativité ou rôle générateur. Représentatives de l'exercice de la puissance

publique, du Bas Empire à l'époque moderne, la fouille de l'angle nord-ouest du *castrum* du Bas Empire avec la résidence des comtes d'Anjou et le château médiéval, la fouille du système défensif de la cité. Représentative du rôle d'une grande abbaye, la fouille de Saint-Martin, de celui d'églises paroissiales, les fouilles de Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Clément, Saint-Pierre-du-Chardonnet. En même temps, puisque l'objet principal de la recherche était l'explication de l'évolution de la ville depuis les origines, toutes périodes confondues, il était prêté à ces sites un statut d'estimateur du caractère générateur du type qu'ils représentaient individuellement, dans la formation de l'espace urbain, à tel ou tel moment. C'est pourquoi il importait moins de fouiller la basilique de Saint-Martin ou l'église Saint-Pierre-le-Puellier que leurs abords immédiats.

Pour mieux mesurer l'effet structurant des éléments majeurs du développement urbain, fut introduite, à partir de 1975, la notion de site anonyme, destinée à dégager la documentation archéologique en cours de constitution du primat des sources écrites. Six fouilles furent implantées selon ce critère, en des lieux divers de la ville.

La double position adoptée, l'une vers les sites considéré alors comme majeurs, l'autre vers les sites anonymes rend aujourd'hui la documentation susceptible de révision, à condition de relativiser leurs apports respectifs, de ne pas les considérer comme des échantillons.

La double épreuve

Si l'on retient les deux questions du fonctionnement et de la fabrique, si l'on accepte les propositions ci-dessus selon lesquelles l'espace produit et modifié par une société ne résulte pas d'un projet cohérent et suivi de la part des individus qui constituent cet ensemble que l'on dénomme société, par commodité de langage mais qui ne fonctionne pas comme moteur pour les contemporains, il ressort que les questions que nous posons, les problèmes historiques que nous affrontons, les rythmes que nous adoptons ne correspondent qu'imparfaitement aux enjeux auxquels nous pouvons nous confronter comme archéologues.

Il s'ensuit que la question essentielle à résoudre est celle de la relation, d'ordre dialectique, entre le processus à l'oeuvre et

les fins poursuivies, la façon dont l'activité sociale engendre de l'immédiat et de la structure, selon les règles de fonctionnement qui lui sont propres.

Le statut des diverses sources, leur valeur informative donc, s'en trouvent légèrement modifiés. S'il est possible d'établir que les chanoines de Saint-Martin au début du 10^e siècle ont une activité orientée de façon exclusive vers l'auto-fonctionnement de leur monastère, ce qui retentit au-delà des limites du *claustrum*, que leur activité pour être orientée économiquement n'en est pas pour autant une activité économique, au sens où le terme économique recouvrirait une activité orientée vers le dégagement de surplus commercialisables entrant dans un système marchand, alors s'impose et se justifie la nécessité de prendre en considération, dans le dossier de textes, la signification du non-dit. La faiblesse des préoccupations économiques directes, l'organisation des relations centre-périphérie montrent que cette composante de la société tourangelle, au moins, fonctionne dans un système d'auto-provisionnement. Les notations incidentes dans les actes, mentionnant droit de battre monnaie, bateaux etc, généralement lues comme des estimateurs de l'activité économique sont détournées de leurs sens dans une telle interprétation. Elles ne forment pas un ensemble cohérent donnant prise à interprétation : souligner leur faiblesse, en termes économiques ou au contraire, insister sur leur apparition et conclure à une économie émergente constituent des contresens, des spéculations sans fondement, car c'est les utiliser à contre emploi. Ces informations n'ont pas de signification économique dans le domaine de la compréhension. Elles relèvent d'un autre registre, celui d'une activité sociale orientée de façon traditionnelle.

Au même moment, le début du 10^e siècle, en se référant à l'ensemble de la documentation archéologique, et toujours dans la même optique du fonctionnement, il sera vraisemblablement aisé, cela reste encore à prouver, de montrer que le mobilier livré par les fouilles ne révèle pas de spécificités dans l'approvisionnement, selon que l'on est ici où là à Tours, dans la cité, à Saint-Martin ou ailleurs dans la ville. Par exemple, il n'y a pas de production céramique propre au monastère de Saint-Martin destinée à couvrir les besoins en matière d'équipement

domestique. Le ravitaillement se fait à une échelle autre, dans des conditions qui nous échappent. Que Saint-Martin s'approvisionne ailleurs qu'en son système ou qu'il approvisionne la ville, peu importe ici : on est là dans un système d'échange, peut-être même de commerce, existant simultanément avec l'auto-fonctionnement du monastère. Il est indispensable pour progresser, de faire la part de la dimension économique des activités, de comprendre ce système de ravitaillement. De confronter fonctionnement et auto-fonctionnement.

Ces deux exemples contradictoires selon la source interrogée me semblent plaider en faveur de la nécessité d'une définition plus claire des questions que l'on pose. La question du fonctionnement n'est le propre ni de l'historien des textes, ni de l'archéologue. Sa base spatiale réduit le champ des informations utiles, tant dans les textes que dans les documents matériels. Dans l'analyse, il n'y a pas lieu de synthétiser les informations dans une confrontation artificielle, à partir de considérations externes à la situation examinée. L'objet de l'étude n'est ici ni Saint-Martin, ni l'approvisionnement céramique, ni le développement de l'économie urbaine. Dans la réalité empirique, les informations n'ont que peu de chances d'être convergentes. Que les chanoines de Saint-Martin déclarent et veuillent agir à une fin qui leur est propre ne les empêche pas d'entretenir, dans certains secteurs, des liens avec la société locale.

La distance entre la pratique des chanoines et cette autre composante de la réalité qu'est l'approvisionnement est un des éléments qui définissent la configuration de l'interdépendance des fonctions chez les habitants de Tours au début du 10^e siècle. Cette distance n'a d'intérêt qu'en ce qu'elle montre que le projet martinien, qui dépasse l'ordre du discours puisque l'on en voit la mise en application, n'est pas un projet global : ce dernier procure aux chanoines un territoire qui leur est propre, soustrait aux interventions extérieures, il conforte l'auto-fonctionnement de l'ensemble, mais ne le soustrait pas dans tous les domaines des préoccupations. Certaines sont partagées avec d'autres au même moment.

Dans le fonctionnement urbain, c'est moins le degré absolu d'autarcie de Saint-Martin qui est en jeu que la connaissance de la position relative du monastère,

appréhendable par les textes et par certains mobiliers archéologiques :

- dans quels domaines, l'activité peut-elle être qualifiée d'autarcique ? Qui est en jeu : le chapitre seul ? aussi la *familia* du monastère ? encore les laïcs du *castrum* ? et ceux du *suburbium* ? etc.

- quelle comparaison peut être faite avec les positions des autres communautés religieuses comme Saint-Julien ou le chapitre cathédral ?

- quels sont les domaines où Saint-Martin, puis Saint-Julien, etc, ne se distinguent pas du reste de la ville ?

Si, au 10^e siècle, on peut s'interroger sur le mode de fonctionnement des communautés de Saint-Martin et de Saint-Julien, qui semblent comparables, au 12^e siècle, au vu du résultat observable, il apparaît indubitable que, dans l'intervalle, les deux communautés ont divergé dans leur relation au monde. C'est une question qui vaut d'être examinée dans le détail, parce qu'elle a influé de façon marquante sur la fabrique de la structure urbaine, jusqu'à nos jours. Parmi les raisons du phénomène, sont très vraisemblablement à comprendre les options distinctes entre moines et chanoines entre 950 et 1050.

Si maintenant, l'on quitte le domaine du fonctionnement pour aborder celui de la fabrique, substituant explication à compréhension, la mise en oeuvre des mêmes sources est autre, orientée différemment. Pour rendre raison de la configuration de Tours, par exemple au 12^e siècle, il faut alors placer la documentation du 10^e siècle en position dynamique.

Le projet martinien du 10^e siècle a des conséquences imprévues par ses promoteurs. Les gens de Saint-Martin ont créé, depuis longtemps, les conditions objectives d'un développement qui, en grande partie, leur échappe alors. Les luttes, pour leur émancipation, des quelques *boni viri* que l'on voit à l'oeuvre au 12^e siècle en témoignent. Cette nouvelle configuration, qui nécessite sa propre analyse compréhensive comme "sociation", hors de propos ici, constitue aussi, dans le domaine de l'explication, le résultat d'un processus dont on peut, à titre d'exemple, relever les éléments d'appréciation dans les sources du 10^e siècle. Ici, les éléments écartés ci-dessus, bateaux, monnaie etc prennent leur sens. Ils témoignent, dans

une perspective dynamique, des éléments objectifs sur lesquels se fonde la transformation de l'économie martinienne.

C'est ce que l'on qualifie de stade proto-quelque chose. Cette protohistoire du développement économique, à laquelle nous sommes attachés, n'a, à la rigueur, de pertinence que dans le domaine de l'explication, par commodité. Pour ma part, je la considère réductrice, parce que finaliste et, quand exportée dans le domaine de la compréhension, inacceptable.

Il faut, dans cette analyse, raisonner en termes de territoires plutôt que d'espaces ou de pratiques spatiales. Ce qui importe ici est la façon dont a été transformée, ou est en cours de transformation, la coupure bipartite de l'espace martinien tel qu'il avait été conçu au 10^e siècle. Importent les réalités territoriales, donc des espaces objectivés, qui ont été substitués au *suburbium* du 10^e siècle.

Ce *suburbium*, d'une réalité juridique abstraite et controversée au 10^e siècle, a été transformé en d'autres territoires (paroisses, bourgs) tangibles aux 11^e et 12^e siècle, créant de nouveaux espaces vécus qui nécessitent, par ailleurs, leur propre analyse compréhensive autonome. Par exemple, on observe dans les plans que le *suburbium* n'est pas isolé, qu'il est entouré d'autres composantes spatiales qui relèvent d'une dynamique semblable. On constate donc un effet de structure qu'il convient d'expliquer.

La desserte viaire de l'ancien *suburbium* et de ses alentours, l'organisation, entièrement tournée vers le fleuve, sont des caractères spécifiques à l'échelle de la ville. Elles créent une nouvelle configuration spatiale, sont le témoignage le plus explicite de la transformation réalisée. C'est d'elles, desserte et organisation, qu'il faut partir comme ensemble documentaire cohérent. C'est sur elle qu'il faut s'appuyer pour articuler toute une série de questions susceptibles de rendre compte du processus qui s'est, semble-t-il, accéléré et dont une des manifestations spatiales sensibles dans les mentions topographiques des textes est le remplacement des terres arables par des bâtiments.

Les sources directes, écrites ou archéologiques, sont ici contingentes ou autrement dit, subalternes, secondaires, confirmatives plutôt que démonstratives. Ce ne sont pas elles qui sont le moteur des questions utiles à l'explication, mais l'analyse

de la morphologie. Ce que nous pouvons savoir en interrogeant les sources ne documente qu'une faible partie d'un phénomène dont les ressorts sont implicites. Une maison de marchand des environs de 1100, au bord du fleuve, nous confortera bien dans l'idée que les formes de l'activité ont changé du tout au tout, mais encore faut-il lui accorder une valeur typique pour la considérer comme preuve d'une forme spécifique de développement. Les démêlés de Nicolas Frémaud et autres marchands avec le chapitre de Saint-Martin me semblent devoir être considérés ici, non pas sous l'aspect d'une tentative d'émancipation, mais sous celui d'une des tensions constitutives de cet espace non encore territorialisé au moment considéré. C'est dire qu'elles relèvent de la compréhension et pas encore de l'explication. C'est dire que l'appréhension explicative de la structure urbaine de Tours au 12^e siècle doit tenir de côté cette lutte qui relève de la seule compréhension. L'effet de structure, différé, n'est pas la loi sociale à l'oeuvre au moment considéré.

Mettre les sources à leur place respective est un préalable délicat à satisfaire qui conditionne la mise en oeuvre de la documentation, invite en même temps à tenir à l'écart les amalgames entre activité et structure.

Dans la relation constante et l'influence réciproque qu'entretiennent fonctionnement et fabrique, la fabrique détournant le fonctionnement de ses fins, par un mécanisme échappant à la volonté des acteurs individuels, des composantes sociales, on peut raisonnablement postuler que le mode d'auto-fonctionnement mis en place par Saint-Martin a mis la communauté, et ceux qui gravitent autour d'elle, en position dominante au moment où les conditions générales, le mécanisme résultant de facteurs conjoints aux temporalités distinctes, climatiques, techniques, démographiques etc, s'est déclenché, s'est traduit par un changement accéléré de l'état du monde.

Considérée comme une activité sociale, la relation des vivants à leur propre mort, des vivants aux morts relève à la fois du fonctionnement et de la fabrique. Fabrique en ce que ces larges zones vouées aux défunts structurent l'espace urbain pendant un millénaire, dès le Haut Empire, le modifient, à partir du Bas Empire du fait des usages chrétiens des espaces urbains et suburbains. Ici, des pratiques multiséculaires finissent par être

totalemment effacés du paysage urbain. Fonctionnement en ce que le rapport à la mort et aux morts apparaît soumis à une règle non-dite dont la validité d'universelle devient singulière selon des groupes d'habitants dont les configurations ne s'accordent pas aux critères sociaux habituels.

En effet, dans la relation aux défunts se créent des "agrégations" spécifiques, des classes qui ne sont opérantes que dans l'examen de ce seul phénomène. Il n'y a pas les clercs et les laïcs, les riches et les pauvres, les chrétiens et les autres, mais des rassemblements dont la composition évolue à des rythmes divers dans une tranche chronologique de plusieurs siècles, du 4^e au 10^e siècle, au moins. En même temps des espaces sont chargés de valeurs distinctes, par l'activité sociale qui interfère selon des règles autres. Les gens de Saint-Martin, clercs, laïcs, pauvres ou riches, maîtres ou serviteurs instaurent bien avant les autres un rapport de promiscuité au cadavre, dès le 6^e siècle. Dans la cité, il faut attendre le 12^e siècle. Pour autant, à Saint-Martin, le mouvement n'est pas continu puisque, semble-t-il au 8^e siècle, les laïcs sont repoussés à l'extérieur, dans une nouvelle nécropole périphérique.

Si dans la procédure de mise en oeuvre des sources, il est proposé d'établir une distinction aussi claire que possible entre ce qui relève de la compréhension et ce qui relève de l'explication, en revanche, fonctionnement et fabrique ne constituent pas des compartiments étanches, comme on vient de le voir. On ne peut examiner l'un sans l'autre. De plus, on ne peut établir de parallèle, ou d'identité absolue, entre compréhension et fonctionnement d'un côté, explication et fabrique de l'autre.

Rendre raison du fonctionnement et de la fabrique d'une ville demande que l'on résolve la question de la relation entre temps immédiat et temps long, entre finalités multiples et effets de structure. Le problème historique à résoudre tient en cette question simple : selon quelles modalités le fonctionnement et la fabrique sont-ils en interaction ?

Dans les mondes de la complexité et de l'analyse systémique, les théories de l'auto-organisation ont fourni, ces dernières années, une base de réflexion très utile en matière d'analyse urbaine. Je les retiens comme stimulus, dans leur

traduction conceptuelle, mais mes compétences de chercheur en sciences humaines sont un premier frein à leur adoption, si elles ne rencontrent pas des concepts d'ordre sociologique ou anthropologique, comme l'est aussi l'incapacité dans laquelle je me trouve de formaliser le comportement social. L'apport me paraît surtout utile dans le domaine de l'explication mais moins directement en prise avec ce qui relève de la compréhension, de l'échelle locale et des individus concrets. Le processus et l'ordre, de façon presque exclusive⁵⁵.

De nécessaires états

La notion d'état est contradictoire avec les propos de l'histoire urbaine, avec l'hypothèse qui fonde la fabrique, avec l'idée de processus qui la sous-tend. Elle est méthodologiquement indispensable pour l'établissement de situations comparables, pour l'étude du fonctionnement, qui, elle, est statique. Certes, tout change, sans cesse, une société n'arrête jamais de se transformer et de transformer son espace. Pour autant, il faut, pour analyser les modalités du fonctionnement, dresser des états successifs à des moments choisis, pour mesurer des différences, échapper à la description du continu, du fil du temps. Enfin, ce n'est pas un véritable choix puisque, techniquement, la documentation impose, par ses lacunes, de faire comme si la pendule s'arrêtait.

La question n'est donc pas de savoir s'il faut procéder par comparaison d'états, mais de choisir le pas. Il me semble indispensable de s'obliger à choisir un pas arbitraire, sans tenir compte des sources.

Les états imposés pour Tours, à partir de la documentation, seraient : vers 100-150 (données du terrain), fin du 4^e siècle (achèvement du rempart, christianisation bipolaire, inhumation de Martin), fin du 6^e siècle (Grégoire, topographie religieuse), milieu du 9^e siècle (incursions normandes, actes de Charles le Chauve pour Saint-Martin), début du 10^e siècle (construction du *castrum* de Saint-Martin), milieu du 10^e siècle

⁵⁵ Voir, à ce sujet, l'ouvrage collectif publié par Denise Pumain et Bernard Lepetit *Temporalités urbaines*. J'y ai procédé, comme mentionné dans les notes précédentes, à de larges emprunts pour la définition de la fabrique. Dans un autre ordre d'idées, plus archéologique mais moins à l'échelle qui nous intéresse ici, voir *Des Oppida aux métropoles*.

(relèvement de Saint-Julien), vers l'an Mil (par principe et goût de la commémoration), milieu du 11^e siècle (arrivée des comtes d'Anjou), vers 1100 (date d'arrêt de l'étude).

Le principe de l'accélération du temps est là imposé par la documentation. A partir de 850, on passe, sous l'effet de la répétition documentée des seuls événements réputés à répercussion urbaine, à un pas de cinquante ans, alors que l'on a eu respectivement un écart de 200 et 250 ans pour les pas antérieurs. On ne peut, de la sorte, que conclure à la reprise urbaine.

L'examen du fonctionnement est étroitement subordonné à la base de faits, aux sources. On l'étudie quand il y a matière. Les moments s'imposent généralement d'eux-mêmes et couvrent des tranches chronologiques adaptées à chaque question. Un phénomène de longue durée, comme la relation aux morts, peut être débité en moments successifs, en fonction de différentes configurations sociales et spatiales.

En revanche, je crois utile, pour redonner à l'espace sa juste place, de s'imposer un pas régulier, par exemple séculaire, dans l'examen de la fabrique. Ce n'est pas, ou pas seulement ?, un artifice de présentation. Dresser un bilan à intervalle régulier, par exemple au pas séculaire, consiste à mettre une première distance avec ce qui est documenté par l'écrit, mais aussi avec les logiques internes de production de l'écrit. C'est aussi mettre les sources archéologiques dans la même course. J'évoquais plus haut la difficulté de l'archéologie à saisir les états, soulignais son aptitude à amplifier les phases de changement (présence, absence, apparition, réapparition). On perçoit ainsi, en effet, aisément les apparitions, les disparitions, mal les maintiens. Souligner ces derniers, c'est aussi mieux s'interroger et d'une certaine façon, accroître le corpus. Imposer à la documentation un traitement à intervalle arbitrairement prédéfini présente un autre avantage majeur qui est de forcer à s'interroger sur l'absence, sur le non-dit, et en parallèle, sur le non-fait.

Quelque réserve que l'on puisse entretenir à l'égard de l'absence de faits, de documentation, ma conviction est que dans l'explication des processus, dans la compréhension des actes, non-dit et non-fait sont déterminants quand établi (postulé ?) qu'il ne s'agit pas (obligatoirement) d'une lacune documentaire.

L'espace comme source

Si c'est bien l'espace qui prime dans une appréhension archéologique de la ville, il ne peut être soumis à des questionnements partiels, thématiques par exemple, comme la topographie des lieux de pouvoir, des sites religieux etc. On ne peut attendre de l'accumulation des réponses partielles qu'elle rende raison d'une relation dialectique entre société et espace. Il faut soumettre les procédures de recherche à des espaces cohérents, multiples au même moment. Prendre en considération que ces espaces multiples, aux yeux des contemporains, ne forment pas un tout fonctionnel sur lequel ils ont prise. Considérer pourtant que ce tout existe, à l'écart de leur conscience, et qu'il pèse sur leurs actes.

Donc, dans notre pratique, nous assigner pour objectif de comprendre et d'expliquer le fonctionnement et la fabrique de l'espace urbain nécessite d'affecter à ce dernier un statut particulier, celui de source et d'objet de recherche. Pour créer cette source, ou plus précisément cette meta-source, les informations existantes doivent être spatialisées, ce qui nous demande d'établir l'incidence spatiale d'activités ou de pratiques *a priori* étrangères à cette préoccupation. Des espaces multiples, aux emprises et aux temporalités diverses, conciliables ou pas, doivent être identifiés à ce stade. Ce sont eux qui constituent, ici, la véritable base de la recherche. C'est de leur étude que l'on peut attendre une meilleure connaissance des modalités de la formation, ou des transformations, d'une ville.

Ouvertures

Les développements ci-dessus mettent en évidence les constats et propositions suivants, soumis à la critique :

Il n'y a pas d'histoire continue possible de l'espace urbain. Tout récit est illusoire et trompeur. A ce titre, les deux centres d'intérêt autour desquels tourne une bonne partie de la recherche archéologique entre Antiquité et Moyen Age, la ville et sa continuité, au travers de l'espace urbain, ne constituent pas un objet de recherche approprié.

Espace urbain et ville ne sont pas réductibles à un même objet. Une ville est toujours une ville, quoi qu'il s'y passe, dès lors que ses contemporains ont conscience qu'elle a été telle et que ce qu'ils ont sous les yeux est une forme de l'urbain, parce que la ville, en dernier ressort, est un impensé. Le terme ville ressortit à l'ordre des représentations et non à celui des réalités matérielles.

La ville, comme tout, n'est pas l'échelle adéquate pour évaluer les actions des habitants dont les fins ne sont pas nécessairement urbaines. De plus, le résultat observable des interventions sur l'espace urbain a toujours subi l'action déformante du temps.

La mesure du degré d'urbanité ou d'urbanisation est dès lors un débat sans issue à l'échelle retenue, sans cesse renouvelable par la substitution de nouvelles combinaisons de critères de références et de variables d'estimation. S'il occupe les populations d'archéologues, il ne fait pas progresser grand'chose.

De même, la question subsidiaire de la continuité de l'urbain, selon des critères politico-économiques, se révèle peu rentable pour la recherche.

Archéologiquement parlant, les problèmes gagnent à être posés autrement.

La capacité, scientifiquement inépuisable, de l'espace urbain à révéler la société, à faire apprécier l'impensé urbain, engendre une problématique propre à expliquer et comprendre que, devant des possibilités virtuellement infinies, les marges de choix sont socialement étroites. La ville manifeste matériellement les limites auxquelles se heurte l'expérience sociale des individus.

L'analyse de l'espace urbain doit se donner pour objet de révéler les pratiques spatiales des habitants, la relation entre pratiques et délimitation de territoires, la transformation de territoires par les pratiques, dans une double perspective de temps court et de temps long.

Le nombre ne fait rien à l'affaire. Il n'y a pas de relation de nature entre taille de la ville et complexité du jeu social. Parce que la ville n'est un tout que de façon contingente, pour ses contemporains, et utilitaire, pour nous qui l'étudions. Vu de l'intérieur, le tout ne l'emporte jamais sur les parties, il est accessoire ; vu de l'extérieur, ce tout est commode dans sa simplicité opératoire, il est utilitaire.

On ne peut que garder son sens équivoque au terme de ville qui rend parfaitement compte du degré d'impensé et du caractère artificiel du tout. Pour ne pas prendre l'accessoire et l'utilitaire comme valeurs de références dans l'étude de l'urbain, et leur réserver la place contingente qui est la leur.

Dans la pratique archéologique, cela demande de mobiliser les informations disponibles jusqu'à ériger l'espace, au sens morphologique du terme et pas seulement topographique, en source. Cela demande de considérer les informations comme des attributs de l'espace et non comme les sources à partir desquelles qualifier des espaces.

Enfin, il est proposé de considérer les deux couples compréhension-explication et fonctionnement-fabrication comme

un outil adapté à l'examen de la relation dialectique qui unit une société à son espace.

Glossaire

les termes du glossaire ne sont pas présentés dans l'ordre alphabétique. Ils sont regroupés de façon thématique.

Compréhension. La recherche, par interprétation ou spéculation, du sens visé d'une activité sociale*, l'établissement de la fin visée (Weber). Rapportée au passé, la compréhension peut se donner pour objectif de distinguer la fin recherchée, visée -masquée par les transformations subies ultérieurement- du résultat observable que, par postulat, on considère distinct de la fin initialement visée (Elias). Par compréhension, on entend l'identification des déterminants de l'activité sociale, de façon rationnelle en finalité ou en valeur, de façon traditionnelle et non leur explication*. L'ensemble des règles*, écrites ou non dites, qui déterminent le comportement social.

Activité sociale. Le terme est emprunté à Max Weber, le concept adapté et simplifié. Toute action orientée significativement en fonction de l'existence et du comportement d'autrui, dans une orientation semblable. Autrui signifiant aussi bien des individus connus qu'une multitude indéterminée et totalement inconnue. Par activité sociale, il faut entendre une action qui dépasse le cadre de l'intimité et qui est marquée par les conditions propres d'interdépendance de l'activité des individus, au sens où l'entend Elias. L'activité sociale, à différents niveaux, se déroule dans les limites qu'imposent à une activité les liens d'interdépendance* entre composantes sociales*. On n'entend pas par activité sociale une activité influencée par autrui, donc par imitation, ou conditionnée par la présence d'autrui, donc par réaction mais une activité confrontée à celle d'autrui orientée dans une même direction, ici le fonctionnement. Pour M. Weber, l'activité sociale peut être déterminée de quatre façons, dont on retiendra trois, utiles au propos considéré :

- de façon rationnelle en finalité, par des attentes vis-à-vis du comportement des objets du monde extérieur ou de celui d'autres hommes, en transformant ces attentes en conditions, en contraintes ou en moyens pour parvenir rationnellement aux fins propres visées.
- de façon rationnelle en valeur, par la croyance en la valeur intrinsèque inconditionnelle, d'ordre éthique, religieux ou autre d'un comportement qui vaut pour lui-même et indépendamment de son résultat.

- de façon traditionnelle, par coutume invétérée. Par reproduction des comportements. A la limite de l'action orientée significativement, du sens, de la fin visée.

Dans la réalité, ces catégories de déterminants sont perméables l'une à l'autre.

Règle. Contrainte ou ensemble de contraintes, explicites ou implicites qui déterminent l'activité sociale des composantes sociales dans un domaine particulier. L'ensembles des règles est un élément constitutif de l'effet de structure au même titre que la loi sociale* (Elias, Bourdieu).

Interdépendance. L'activité sociale des composantes sociales est réglée par les liens particuliers. Les modalités de fonctionnement de ces liens, la structure de ces liens, définissent le caractère spécifique d'une société. L'interdépendance des liens ne cesse de se modifier sous le jeu des tensions engendrées l'activité sociale (Weber, Elias, Bourdieu).

Fonctionnement. Situation particulière et transitoire, créée selon des configurations multiples, dans laquelle se déroule l'activité sociale de composantes multiples à des fins diverses, mais interdépendantes. L'étude du fonctionnement s'applique à des configurations statiques, à des échelles de temps diverses selon les sources mobilisées.

Auto-fonctionnement. Situation particulière et transitoire, selon une configuration particulière, d'une des composantes sociales dont l'activité sociale est orientée selon une fin qui vise à son fonctionnement exclusif.

Etats du monde. Système de référence, de valeurs dans lequel les composantes sociales inscrivent leur activité sociale. On admet qu'il existe simultanément plusieurs états du monde selon les composantes considérées, que ces états du monde sont en tension permanente, en interdépendance (Lévy, Godelier).

Composantes sociales : individus*, sociations*, communautés*, institutions*, agrégations*.

Individu, sociation, communauté, institution, agrégation. Ces termes prennent leur sens l'un par rapport à l'autre. Un **individu** peut agir comme sujet ou comme agent (d'une sociation, d'une communauté etc). Une **sociation** définit le regroupement informel d'individus réunis dans une activité sociale qui peut être déterminée

de différentes façons, activité non reconnue, non instituée. Une **communauté** regroupe des individus liés par une règle commune instituée. Une **institution** est composée d'individus représentant une autorité dépassant le cadre local, agissant au nom de cette autorité, dans un système hiérarchisé de compétences. Dans la réalité, un individu peut appartenir à plusieurs composantes. Une composante peut, à la fois être une communauté et une institution, tantôt l'une, tantôt l'autre, plutôt l'une plutôt l'autre. Une **agrégation** est formée d'un ensemble d'individus réunis à une fin particulière en dehors des cadres des sociations, communautés, institutions établies. La distinction entre sociation et agrégation s'effectue empiriquement selon que l'activité peut être caractérisée de façon rationnelle en finalité ou au contraire soit de façon rationnelle en valeur, soit de façon traditionnelle, par coutume.

Configuration sociale. Définie par les liens d'interdépendance propres à la confrontation d'activités sociales simultanées observables (Elias). Les configurations sont multiples à un même moment, selon la question considérée. Elles sont en interdépendance. Elles peuvent être juxtaposées ou emboîtées.

Configuration socio-spatiale. Lieu d'exercice de l'activité sociale d'une composante sociale, d'une configuration sociale (Di Méo).

Loi sociale. Résulte à un moment précis, dans une situation précise de l'activité sociale qu'elle conditionne et qui en retour la fait évoluer (Weber, Elias, Bourdieu). Spécificité induite du mode de fonctionnement de la société, ici urbaine. Etablit un lien, un rapport dialectique entre fonctionnement et fabrique, compréhension et explication.

Explication. la recherche par interprétation et spéculation, à partir de questions préétablies étrangères aux préoccupations exprimées, directement ou indirectement, par la société considérée, des mécanismes qui détournent l'activité sociale de sa fin visée, telle qu'établie en compréhension*, en connaissance du résultat observable (Elias). On assigne pour but à l'explication la mise en évidence des caractéristiques typiques et des processus (Weber).

Fabrique. Processus par lequel l'interaction* entre société urbaine* et ville, dans sa réalité matérielle, espaces et territoires, produit un urbain spécifique en perpétuelle transformation.

Société urbaine, société globale. 1) Dans la compréhension, l'auto-fonctionnement, le fonctionnement, la société urbaine est l'ensemble artificiel, utile à la recherche comme référence, des composantes observables. On postule (Elias) que la société dans son ensemble est incapable d'une activité sociale orientée significativement à son échelle. La notion de société n'est ici utile que dans la caractérisation d'un état du monde, et d'une recherche de définition d'une loi sociale propre au lieu considéré, la ville. Il en va de même, à d'autres échelles, pour la société globale.

2) Dans l'explication, la fabrique, la société urbaine est le moteur du changement opéré observable, la clef de l'ordre caché (Elias) qui préside au changement dans sa relation, qui dépasse individus, sociations, communautés, institutions, au réel, y compris à la matérialité de l'espace et de la ville, en interaction*. La société globale délimite le cadre, à une échelle supérieure, dans lequel la société urbaine considérée inscrit sa propre transformation.

Interaction. Dans l'explication, la fabrique, relation entre la société urbaine et la matérialité de la ville, distincte de l'interdépendance.

Effet de structure. Indépendant de l'activité sociale et de la loi sociale d'une société considérée. Résulte de l'activité sociale, de la transformation des fins poursuivies, des tensions, de la loi sociale (Elias) ici confrontées à la matérialité de la ville, à l'interaction.

Bibliographie

1. Principales références récentes concernant Tours des origines à 1100.

- Boussard (J.) - L'enclave royale de Saint-Martin de Tours, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1958 : 157-179.
- Brühl (C.) - *Palatium und Civitas : Studien zur Profantopographie spätantiker Civitates vom 3. bis zum 13. Jarhundert* ; 1 : Gallien, Cologne, 1975.
- Chevalier (B.) - La cité de Tours et Châteauneuf du Xe au XIIIe siècle, note sur l'échec du mouvement communal dans le centre de la France, *Cahiers d'Histoire* 17, 3, 1972 : 237-247.
- Dubant (D.) - *Le site de Tours du Ier siècle au milieu du XIXe siècle, de l'adoption à l'astreinte*, thèse de nouveau doctorat, Université de Tours, 1993.
- Galinié (H.)
- Archéologie et topographie historique de Tours, IVe-XIe siècle, *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters* 6, 1978 : 33-56.
 - *Recherches sur la topographie de Tours, IVème-XIème siècle*, Thèse d'Histoire, Université de Caen, 1981.
 - La notion de territoire à Tours aux IXe et Xe siècles, *Recherches sur Tours* 1, 1981 : 73-84.
 - Quels choix à Tours, pour quelle archéologie ? 1973-1982, *Archeologia Urbana e centro antico di Napoli*, atti del convegno 1983, Istituto per la Storia e l'Archeologia delle Magna Grecia, Taranto 1984 : 59-62.
 - Genèse du paysage urbain, in B. Chevalier (dir.) *Histoire de Tours*, Toulouse 1985 : 11-48.
 - Reflections on Early Medieval Tours (700-1050 AD), Actes du colloque *Rebirth of Towns in the West* (Londres 1986), CBA Research Report 68, Londres 1988 : 57-62.
 - Tours, in J.C Picard (dir.) *Les chanoines dans la ville*, Paris 1994 : 357-364.
 - Tours de Grégoire, Tours des archives du sol in *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Tours 1997 : 65-80.
- Galinié (H.), Randoïn (B.) avec Kemp (R.) et Holtz (M.) - *Les archives du sol à Tours*, Tours 1979.
- Gasnault (P.) - Le tombeau de saint Martin dans l'histoire et la légende, *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 47, 1961 : 51-66.
- Gauthier (N.) - L'évêque Martin et la ville de Tours, *Revue d'Histoire de l'Eglise de France* 82, 1996 : 249-262.
- Lelong (C.) - L'enceinte du *castrum sancti Martini* à Tours, *Bulletin Archéologique du C.T.H.S.*, 6, 1970 : 42-56.
- Lorans (E.) - *Le fief de Saint-Julien de Tours au Moyen Age, recherches de topographie et d'histoire urbaines*, m.m. d'histoire, université de Tours, 1980.
- Mabire La Caille (C.) *Evolution topographique de la cité de Tours des origines jusqu'au XVIIIe siècle*, thèse de nouveau doctorat, Université de Paris 1, 1988.

- Noizet (H.) - *Les relations du monastère de Saint-Martin de Tours avec ses possessions à l'époque carolingienne*, m. m. d'histoire, Université de Tours, 1997.
- Ottaway (J.) - La collégiale de Saint-Martin de Tours est-elle demeurée une véritable enclave royale au XIe s.?, *Cahiers de civilisation médiévale* 33, 1990 : 153-177.
- Pietri (L.) - *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle, naissance d'une cité chrétienne*, Paris, 1983.
- Pietri (L.) - Tours, in *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, 5, 1987 : 19-39.
- Theureau (C.) - *La population archéologique de Tours (IV^e-XVII^e s.) : étude anthropologique*, Recherches sur Tours 7, Tours 1998.
- Vivent (D.) - *Le site de Tours et son environnement : l'approche palynologique*, Recherches sur Tours 8, Tours 1998.
- Watkinson (B.) - Terres cuites architecturales du haut Moyen Age à Tours (site du château), *Recherches sur Tours* 1, 1981 : 115-129.
- Wood (J.) - Le *castrum* de Tours, étude architecturale du rempart du Bas Empire, *Recherches sur Tours* 2, 1982 : 11-60.

2. Au sujet des plans de Tours

- Ben Nejma (F.) - *Le cadastre ancien de Tours : étude de morphologie urbaine*, m.m. de Géographie, Université de Tours, 1992.
- Bisson (D.) - *Villes en représentation en Région Centre*, Tours 1995.
- Petitfrère (C.) - Une ville mise en scène : Tours d'après l'iconographie générale des XVI^e-XVIII^e siècle, in *Images et imaginaires de la ville à l'époque moderne*, Tours 1998.

3. Bibliographie générale

- ABELES 1996
- Abélès (M.) - Le rationalisme à l'épreuve de l'analyse in Revel 1996a : 95-112.
- ARCHEOLOGIE ET ESPACES 1990
- Archéologie et espaces, Actes des Xe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes* (1989), Antibes 1990.
- ARCHEOMEDES 1998
- Des oppida aux métropoles*, Archéologues et géographes en vallée du Rhône, Paris 1998.
- AURIAC, BRUNET 1986
- Auriac (F.), Brunet (R.) dir. - *L'espace, jeux et enjeux*, Paris 1986.
- AUSTIN 1990
- Austin (D.) - The "proper study" of medieval archaeology in Austin, Alcock 1990 : 9-35.
- AUSTIN, ALCOCK 1990
- Austin (D.), Alcock (L.) dir. - *From the Baltic to the Black Sea*, Londres 1990.
- BACHELARD 1934
- Bachelard (G.) - *Le nouvel esprit scientifique*, Paris 1934. Ed. 1980.

- BACHELARD 1938
 Bachelard (G.) - *La formation de l'esprit scientifique*, Paris 1938. Ed. 1978.
- BACHELARD 1949
 Bachelard (G.) - *Le rationalisme appliqué*, Paris 1949. Ed. 1990.
- BENSA 199
 Bensa (A.) - De la micro-histoire vers une anthropologie critique *in* Revel 1996a : 37-70.
- BERGER, LUCKMANN 1966
 Berger (P.), Luckmann (T) - *The Social Construction of Reality*, New York 1966. trad fr. *La construction sociale de la réalité*, 2^e ed., Paris 1996.
- BERTHELOT 1990
 Berthelot (J.-M.) - *L'intelligence du social*, Paris 1990.
- BIGET, HERVE 1995
 Biget (J.-L.), Hervé (J.-C.) dir. - *Panoramas urbains. Situation de l'histoire des villes*, Fontenay-aux-Roses, 1995.
- BOURDIEU 1982a
 Bourdieu (P.) - *Ce que parler veut dire*, Paris 1982.
- BOURDIEU 1982b
 Bourdieu (P.) - *Leçon sur la leçon*, Paris 1982.
- BOURDIEU 1987
 Bourdieu (P.) - *Choses dites*, Paris 1987.
- BOURDIEU 1994
 Bourdieu (P.) - *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris 1994.
- BOUVERESSE 1995
 Bouveresse (J.) - Règles, dispositions et habitus, *Critique*, n° spécial 579/580 Pierre Bourdieu : 573-594.
- BRAUDEL 1969
 Braudel (F.) - *Ecrits sur l'histoire*, Paris 1969.
- BRUHNS 1996
 Bruhns (H.) - Max Weber, l'économie et l'histoire, *Annales H.S.S.* 51, 1996 : 1259-1287.
- BRUNET 1986
 Brunet (R.) - La carte-modèle et les chorèmes, *Mappemonde* 1986, 4 : 2-6.
- BRUNET 1987
 Brunet (R.) - *La carte mode d'emploi*, Paris 1987.
- BRUNET 1993
 Brunet (R.) - Les fondements scientifiques de la chorématique, *Cahiers du Centre d'Etudes Géographiques de l'Université de Picardie*, 1, 1993 : 3-41.
- CARVER 1993
 Carver (M.O.H.) - *Arguments in stone*, Londres 1993.
- CERTEAU 1980
 Certeau (M. de) - *L'invention du quotidien, 1, Arts de faire*, Paris 1980. 2^e éd. Paris 1990.
- CHERKAOUI 1997
 Cherkaoui (M.) - le réel et ses niveaux : peut-on toujours fonder la macrologie sur la micrologie ? *revue française de sociologie* 38, 3, 1997 : 497-524.
- CHOAY 1992
 Choay - *L'allégorie du patrimoine*, Paris 1992.

- CLARKE, SIMMS 1985
 Clarke (H.-B.), Simms (A.) dir. - *The comparative History of urban origins in non-roman Europe*, BAR 255, 1985, 2 vol.
- COLLIOT-THEHENE 1995
 Colliot-Thélène (C.) - La sociologie réflexive, l'anthropologie, l'histoire, *Critique*, n° spécial 579/580 Pierre Bourdieu : 631-645.
- DAUBIGNEY 1984
 Daubigney (A.) dir. - *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, Actes de la table ronde de Besançon (1982), Annales littéraires de l'Université de Besançon, 290, Paris 1984.
- DEMOLON, GALINIE, VERHAEGHE 1994
 Demolon (P.), Galinié (H.), Verhaeghe (F.) dir. - *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VIIe-XIIIe siècle)*, actes du IVe congrès international d'archéologie médiévale (Douai 1991), Douai 1994.
- DENECKE, SHAW 1988
 Denecke (D.), Shaw (G.) dir. - *Urban historical Geography*, recent progress in Britain and Germany, Cambridge Studies in Historical Geography 10, Cambridge 1988.
- DEPAULE, TOPALOV 1996
 Depaule (J.-C.), Topalov (C.) - La ville à travers ses mots in *La ville des sciences sociales*, *Enquête* 4, 1996 : 247-266.
- DI MEO 1991
 Di Méo (G.) - *L'Homme, l'Espace, la Société*, Paris 1991.
- DJINDJIAN 1991
 Djindjian (F.) - *Méthodes pour l'archéologie*, Paris 1991.
- DURKHEIM 1895
 Durkheim (E.) - *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris 1895. Ed. Paris 1963.
- ELIAS 1939
 Elias (N.) - *La société des individus*. Première publication allemande 1987. Trad. française, Paris 1991
- ELIAS 1970
 Elias (N.) - *Qu'est-ce que la sociologie ?* Trad. française, Paris 1991.
- FERRAS 1993
 Ferras (R.) - *Les Modèles Graphiques en Géographie*, Paris-Montpellier 1993.
- FREUND 1968
 Freund (J.) - *Sociologie de Max Weber*, Paris 1968.
- FREUND 1973
 Freund (J.) - *Les théories des sciences humaines*, Paris 1973.
- FREUND 1992
 Freund (J.) - Introduction à l'édition de Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*. Paris 1992.
- GALLAY 1987
 Gallay (A.) - *L'archéologie demain*, Paris 1987.
- GARDIN 1979
 Gardin (J.-C.) - *Une archéologie théorique*, Paris 1979.
- GARDIN 1987
 Gardin (J.-C.) - Questions d'épistémologie pratique dans les perspectives de

- l'intelligence artificielle, *Bull. de la soc. française de philosophie*, 81, 1987 : 69-112.
- GARDIN 1991
Gardin (J.-C.) - *Le calcul et la raison, essais sur la formalisation du discours savant*, Paris 1991.
- GARDIN 1998
Gardin (J.-C.) - Cognitive issues and problems of publication in archaeology, *Theory and practice of archaeological research* 3, Varsovie 1998.
- GAUTHIEZ 1999
Gauthiez (B.) - Approche morphologique des plans de villes, archéologie et sources écrites, *Archéologie des villes, Démarches et exemples en Picardie*, Revue archéologique de Picardie n° spécial 16, 1999 : 17-26.
- GODELIER 1984
Godelier (M.) - *L'idéal et le matériel*, 1984. Réed. Paris 1992.
- GRATALOUP 1993
Grataloup (Ch.) - Le même et l'autre : renouvellement de la chorématique, *EspacesTemps* 51-52, 1993 : 143-196.
- GRATALOUP 1998
Grataloup (C.) - Singulier/pluriel, *EspacesTemps* 68-69-70, 1998 : 6-15.
- GRENIER 1993
Grenier (J.-Y.) - Démontrer avec les modèles d'auto-organisation des villes *in* Lepetit, Pumain 1993 : 43-68.
- GRENIER 1995
Grenier (J.-Y.) - Expliquer et comprendre. La construction du temps de l'histoire économique, *in* Lepetit 1995a : 227-252.
- GRIBAUDI 1995
Gribaudi (M.) - Les discontinuités du social. Un modèle configurationnel *in* Lepetit 1995a : 187-226.
- GRIBAUDI 1996
Gribaudi (M.) - Echelle, pertinence, configuration *in* Revel 1996a : 113-140.
- GURVITCH 1966
Gurvitch (G.) - *Les cadres sociaux de la connaissance*, Paris 1966.
- HAGGET 1975
Hagget (P.) - *L'analyse spatiale en géographie humaine*. Ed. française, Paris 1975.
- HALBWACHS 1925
Halbwachs (M.) - *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris 1925. Réed. Paris 1994.
- HALL 1966
Hall (E.T.) - *La dimension cachée*. Ed. française, Paris 1971.
- HEINICH 1997
Heinich (N.) - *La sociologie de Norbert Elias*, Paris 1997.
- JAVEAU 1986
Javeau (C.) - *Leçons de sociologie*, Paris 1986.
- LAHIRE 1996
Lahire (B.) - La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques, *Annales H.S.S.* 51, 1996 : 381-407.
- LE GOFF, NORA 1974
Le Goff (J.), Nora (P.) dir. - *Faire de l'histoire*, 3 vol., Paris 1974.

- LE MOIGNE 1995a
 Le Moigne (J.-L.) - *Le constructivisme*. T.1 : *Les fondements* ; T.2 : *Les épistémologies*, Paris 1995.
- LE MOIGNE 1995b
 Le Moigne (J.-L.) - *Les épistémologies constructivistes*, Paris 1995.
- LEPETIT 1988
 LEPETIT (B.) - *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris 1988.
- LEPETIT 1993a
 Lepetit (B.) - Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle, *Genèses* 1993 : 118-138.
- LEPETIT 1993b
 Lepetit (B.) - Sociologie et raisonnement historique, *Annales E.S.C.* 48, 1993 : 1209-1219.
- LEPETIT 1993c
 Lepetit (B.) - Passé, présent et avenir des modèles urbains d'auto-organisation in Lepetit Pumain 1993 : 113-134.
- LEPETIT 1995a
 Lepetit (B.) dir. - *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris 1995.
- LEPETIT 1995b
 Lepetit (B.) - Histoire des pratiques, pratique de l'histoire, in Lepetit 1995a : 9-22.
- LEPETIT 1996a
 Lepetit (B.) - La ville : cadre, objet, sujet in *La ville des sciences sociales, Enquête 4*, 1996 : 11-34
- LEPETIT 1996b
 Lepetit (B.) - De l'échelle en histoire in Revel 1996a : 71-94.
- LEPETIT, PUMAIN 1993
 Lepetit (B.), Pumain (D.) dir. - *Temporalités urbaines*, Paris 1993.
- LEPETIT, REVEL 1992
 Lepetit (B.), Revel (J.) - L'expérimentation contre l'arbitraire, *Annales ESC* 47, 1992 : 261-265.
- LEVY 1994
 Lévy (J.) - *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris 1994.
- LUSSAULT 1996
 Lussault (M.) - *L'espace en actions : de la dimension spatiale des politiques urbaines*, Diplôme HDR en géographie, Université de Tours 1996.
- MERLEAU-PONTY 1945
 Merleau-Ponty (M.) - *Phénoménologie de la perception*, Paris 1945.
- MERLIN 1988
 Merlin (P.) dir. - *Morphologie urbaine et parcellaire*, Paris 1988.
- PARKER PEARSONS, RICHARDS 1994a
 Parker Pearsons (M.), Richards (C.) dir. - *Architecture and Order, Approaches to Social Space*, Londres 1994
- PARKER PEARSONS, RICHARDS 1994b
 Parker Pearsons (M.), Richards (C.) - Ordering the world : perceptions of architecture, space and time in Parker Pearsons, Richards 1994a : 1-37.

- PUMAIN 1993
 Pumain (D.) - L'espace, le temps et la matérialité des villes *in* Lepetit Pumain 1993 : 135-158.
- REVEL 1996a
 Revel (J.) dir.- *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris 1996.
- REVEL 1996b
 Revel (J.) - Micro-analyse et construction du social *in* Revel 1996a : 15-36.
- RICOEUR 1975
 Ricoeur (P.) - Expliquer et comprendre, *Revue philosophique de Louvain* 1975 : 141-42.
- RONCAYOLO 1996
 Roncayolo (M.) - *Les grammaires d'une ville*, Paris 1996.
- ROSENTHAL 1996
 Rosenthal (P.-A.) - Construire le "macro" par le "micro" : Fredrik Barth et la *microstoria in* Revel 1996a : 141-160.
- SAINT-DENIS 1999
 Saint-Denis (A.) - La topographie de l'espace urbain médiéval. Sources et méthodes, *Archéologie des villes, Démarches et exemples en Picardie*, Revue archéologique de Picardie n° spécial 16, 1999 : 35-40.
- SAMSON 1994
 Samson (R.) - Populous Dark-Age Towns : the Finleyesque Approach, *Journal of European Archaeology* 2,1 : 97-129.
- SCHLEDERMANN 1970
 Schledermann (H.) - The idea of the Town : typology, definitions and approaches to the study of the medieval town in northern Europe, *World Archaeology* 2, 1970 : 115-127.
- SJOBERG 1960
 Sjoberg (G.) - *The Preindustrial City, Past and Present*, 2nd édition Londres New York 1965.
- SLATER 1990
 Slater (T. R.) ed. - *The Built Form of Western Cities, essays for M. R. G. Conzen*, Leicester 1990.
- TAYLOR 1995
 Taylor (C.) - Suivre une règle... *Critique*, n° spécial 579/580 Pierre Bourdieu : 554-572.
- VAN DER LEUW 1990
 Van der Leuw (S.) - Rythmes naturels, espaces naturels et espaces vécus *in* *Archéologie et espaces* 1990 : 299-436.
- VEYNE 1971
 Veyne (P.) - *Comment on écrit l'histoire*, Paris 1971.
- WATZLAWICK 1988
 Watzlawick (P.) dir. - *L'invention de la réalité*, Munich 1981. Trad française 1988.
- WEBER 1922a
 Weber (M.) - *Economie et société*. Trad. française, Paris 1971.
- WEBER 1922b
 Weber (M.) - *Essais sur la théorie de la science*. Trad. française, Paris 1965. ed. 1992.

WEBER 1904-17

Weber (M.) - *La ville*. Trad. française, Paris 1982.

WILLIAME 1973

Williame (P.) - *Les fondements phénoménologiques de la sociologie
compréhensive : Alfred Schütz et Max Weber*, La Haye 1973.